



VILLE DE SAINT-JOSEPH SCHÉMA DE RÉFÉRENCE



 **CACEM**

ADDUAM
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT
DE MARTINIQUE

Centre-bourg
Mai 2022

Sommaire

<i>Le contexte de l'étude</i>	5
ÉLÉMENTS DE CADRAGE	7
1. Les principales caractéristiques géographiques	9
Un vaste territoire au relief tourmenté	9
Le poumon vert de la CACEM	9
Une position de « carrefour » au centre de l'île	9
Une urbanisation diffuse sur la quasi-totalité du territoire	10
2. Les principales caractéristiques sociodémographiques et économiques	11
Une croissance démographique en baisse	11
Le vieillissement démographique s'accentue	11
La situation sociale est fragile	11
¾ des emplois relèvent du secteur tertiaire	11
Une économie présentielle, basée sur l'attractivité du territoire	11
3. Le positionnement au sein de la CACEM	12
Une croissance démographique tirée par la CACEM	12
Un nombre important de navetteurs	12
Partie 1 : REGARD SUR LE TERRITOIRE « CONSTRUIT »	
4. L'évolution historique du bourg de Saint-Joseph	16
Un noyau ancien formé autour de l'église	16
Un étalement des constructions le long des voies	16
L'extension du bourg vers le Nors-Est	17
Le quartier Belle-Étoile: un poids renforcé dans l'organisation du bourg	17
5. Un bourg élargi organisé autour de deux polarités distinctes	18
Un bourg historique très réduit	18
Belle-Étoile et ses emprises monumentales	18
Une coupure physique entre Belle-Étoile et le bourg historique ...	19
Une analyse à l'échelle du bourg élargi	20
6. Les temporalités, rythmes et intensités d'usages : les décalages	21
Le bourg historique des activités économiques peu diversifiées ..	21
Une circulation contrainte et un stationnement le long des voies ..	22
La vacance : une problématique patente du bourg historique ..	22
L'attractivité du bourg historique repose principalement sur les services administratifs	22
Belle-Étoile, une attractivité alliant équipements et commerces ...	22
Belle-Étoile, le lieu des usages intenses	25
Le bourg historique, le lieu des usages dilués	25

7. L'enrichissement du bourg par ses multiples espaces délaissés .	27
Délaissement, vacance et délabrement marquent autant les parcelles publiques que privées	27
Un délaissement moins perceptible à Belle-Étoile	27

Partie 2 : REGARD SUR LE TERRITOIRE « VÉCU »

1. Une déambulation aléatoire avec arrêts sur images	30
2. Une expérience «usager» mitigée	34
Des atouts à valoriser	34
Des potentiels sur lesquels s'appuyer	34
Des points de vigilance	34
Les conclusions de la balade sensible	34

Partie 3 : STRUCTURER LA DÉMARCHE DE REVITALISATION

1. Les enjeux et secteurs prioritaires de revitalisation	37
5 enjeux pour réanimer le bourg	37
Révéler les potentiels et structurer l'action publique	39
2. Plan d'actions du centre-bourg	40
Schéma de programmation urbaine	40
Plan guide de revitalisation du bourg	42
3. Prioriser et organiser la mise en place des actions	43
Tableau récapitulatif des actions par type d'enjeux	43
Clés de lecture des fiches actions	44

Axe 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la CACEM ...	45
Fiche-action n°1 : Requalifier les espaces publics existants ...	47
Fiche-action n°2 : Réinsuffler une animation récurrente pour les producteurs locaux au cœur du bourg historique: marché nocturne	53
Fiche-action n°3 : Instaurer une animation culturelle quasi permanente au cœur du bourg	56
Fiche-action n°4 : Mettre en place un événement annuel d'envergure sur la thématique de l'eau	58
Fiche-action n°5 : Identifier et valoriser le patrimoine	65
Fiche-action n°6 : Éliminer les pollutions visuelles & ecombrantes, nuisant à l'image de nature de Saint-Joseph et élaborer un règlement local de publicité	66

Axe 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité .	69
Fiche-action n°1 : Aménager la place de l'église Saint-Joseph ..	71
Fiche-action n°2 : Aménager une aire de jeux pour les enfants ..	75
Fiche-action n°3 : Reconstruire un marché couvert	79
Fiche-action n°4 : Construire une salle de spectacle/ lieu culturel sur le site de l'ancien hôtel de ville	82
Fiche-action n°5 : Créer un concept d'habitat participatif dans le centre-bourg	84

Axe 3 : Agir sur les signes délaissés et sur la dégradation ..	87
Fiche-action n°1 : Valoriser le site de l'église et son ouverture sur le grand paysage	89
Fiche-action n°2 : Réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts (jardins partagés)	92
Fiche-action n°3 : Construire la Maison des Associations / Pépinière d'entreprises sur le site de l'ancien hôpital	95
Fiche-action n°4 : Réaliser des œuvres artistiques ou végétalisées sur les murs aveugles	98

Axe 4 : Diversifier et moderniser le commerce de proximité ..	101
Fiche-action n°1 : Accompagner l'embellissement des devantures commerciales	103
Fiche-action n°2 : Créer un fonds de soutien aux entreprises commerciales, artisanales et de services de proximité	106

Axe 5 : Renforcer la vocation administrative du cœur de bourg ...	107
Fiche-action n°1 : Construire un nouveau centre administratif face à l'ancien hôtel de ville	109

Axe 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours	115
Fiche-action n°1 : Renforcer les signaux d'entrée de ville en réaménageant le carrefour de la Croix Mission ..	117
Fiche-action n°2 : Requalifier de la gare routière	121
Fiche-action n°3 : Créer un cheminement piéton autour des berges de la ravine et les végétaliser	125
Fiche-action n°4 : Revoir la signalétique et le sens de circulation ..	128
Fiche-action n°5 : Aménager une deuxième sortie de bourg vers Belle-Étoile	131
Fiche-action n°6 : Faciliter les déplacements piétons	135

Annexes

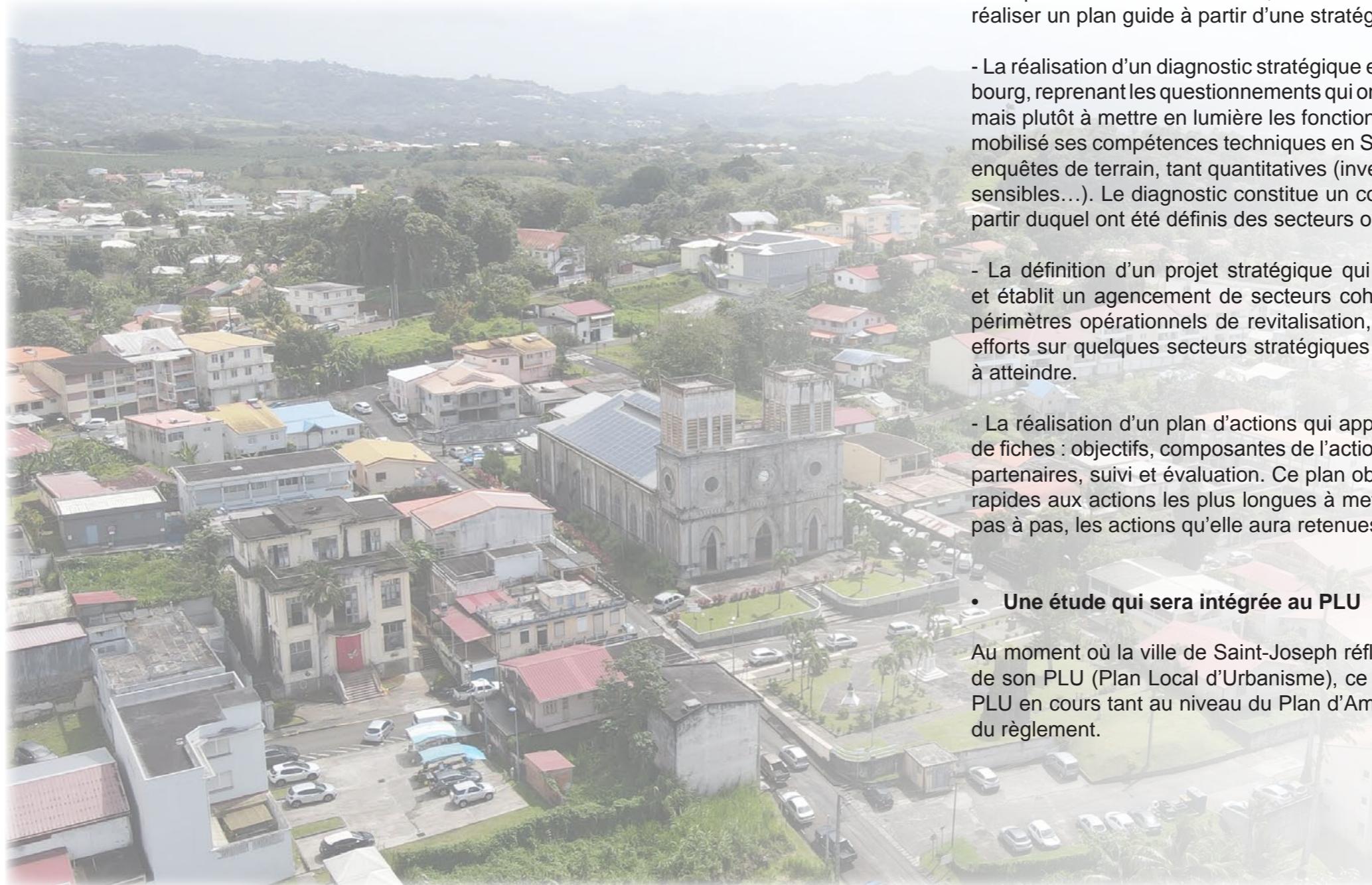
Quelques données clés : exemples de budget et de calendrier des travaux	142
Palette végétale préconisée	144

Le contexte de l'étude

• Un dispositif communautaire pour réinvestir les centres-bourgs

Depuis le début des années 2010, le centre-bourg de Saint-Joseph fait face à un phénomène de dévitalisation qui se traduit par la déprise commerciale, la fermeture successive de commerces de proximité, l'augmentation de la vacance de logement, le développement de friches urbaines, la dégradation des espaces publics et de leur usage, mais aussi par la diffusion, dans de larges pans de la population, d'un sentiment d'insécurité personnelle.

Convaincue de la nécessité d'engager une démarche de fond, la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) a mis en place un dispositif visant à accompagner la commune de Saint-Joseph dans une démarche de revitalisation de son centre-bourg. C'est ainsi qu'une convention cadre pluriannuelle a été signée en septembre 2019 avec la ville, dont l'ambition est d'affirmer la centralité de ce bourg, en le positionnant en locomotive du développement urbain.



L'Agence de Développement Durable, d'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique (ADDUAM) a pour sa part inscrit dans ses orientations principales 2010-2020, d'accompagner les communes de Martinique dans la revitalisation de leur bourg. À ce titre, elle propose des démarches pré-opérationnelles construites à partir de diagnostics élaborés collectivement et se déclinant en plan d'actions à court et moyen terme.

La CACEM s'est appuyée sur cette orientation votée par le Conseil d'Administration de l'ADDUAM où elle siège, pour solliciter l'agence, laquelle a inscrit au programme partenarial 2019 cet accompagnement d'intérêt collectif et partagé du centre-bourg de Saint-Joseph.

• La méthode : une démarche pré-opérationnelle

En réponse à cette sollicitation, l'ADDUAM a proposé à la CACEM et la ville de Saint-Joseph de réaliser un plan guide à partir d'une stratégie en trois étapes :

- La réalisation d'un diagnostic stratégique et sensible qui propose un portrait problématisé du centre-bourg, reprenant les questionnements qui ont orienté notre réflexion. Il ne recherche pas l'exhaustivité, mais plutôt à mettre en lumière les fonctionnements et dysfonctionnements du bourg. L'ADDUAM a mobilisé ses compétences techniques en SIG et ses connaissances sur le territoire, associées à des enquêtes de terrain, tant quantitatives (inventaires, relevés...) que qualitatives (entretiens, ballades sensibles...). Le diagnostic constitue un constat partagé avec les élus, les techniciens de la ville à partir duquel ont été définis des secteurs opérationnels et enjeux stratégiques de revitalisation.

- La définition d'un projet stratégique qui répond aux enjeux mis en évidence par le diagnostic et établit un agencement de secteurs cohérents de réflexions en définissant des objectifs et des périmètres opérationnels de revitalisation, dans un premier temps, ce qui permet de prioriser les efforts sur quelques secteurs stratégiques mais également d'avoir une vision globale des objectifs à atteindre.

- La réalisation d'un plan d'actions qui approfondit détaille des actions de revitalisation sous forme de fiches : objectifs, composantes de l'action, calendrier, coûts, sources de financement envisagées, partenaires, suivi et évaluation. Ce plan observe une gradation dans le temps, des actions les plus rapides aux actions les plus longues à mettre en place, permettant ainsi à la commune d'engager, pas à pas, les actions qu'elle aura retenues.

• Une étude qui sera intégrée au PLU

Au moment où la ville de Saint-Joseph réfléchit à son projet de territoire à l'occasion de la révision de son PLU (Plan Local d'Urbanisme), ce plan guide et les fiches actions, seront déclinés dans le PLU en cours tant au niveau du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) que du règlement.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

SAINT-JOSEPH, C'EST :

- Une ville de campagne située au centre de la Martinique
- La proximité des agglomérations Foyalaise et Lamentinoise, poumons économiques, industriels et administratifs de l'île (15 minutes en voiture)
- Une économie présente basée sur la capacité de la commune à attirer des flux (résidents de la commune, résidents d'autres communes, touristes)
- Une forte répartition des logements sociaux dans le bourg (76% du parc)
- La plus forte proportion de navetteurs de la CACEM (78%)

1. Les principales caractéristiques géographiques

UN VASTE TERRITOIRE AU RELIEF TOURMENTÉ

Membre de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM), Saint-Joseph compte 16 152 habitants et couvre 43,29 km².

Avec 373 habitants/km², la commune présente une densité de population supérieure à la moyenne de Martinique qui est de 327 habitants/km² (données INSEE en 2018).

En 2018, la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique (CACEM) comptait 154 706 habitants, soit 42 % de la population martiniquaise. La population y est répartie de manière déséquilibrée. 7ème commune la plus peuplée de Martinique, Saint-Joseph ne rassemble que 10 % de la population d'un territoire non homogène, marqué par le poids démographique prépondérant de Fort-de-France.

La commune occupe la partie méridionale du vaste et double massif montagneux du Nord de l'île (massifs des Pitons du Carbet) et s'étale vers la plaine centrale du Lamentin. Elle est située au Nord du Lamentin, au Nord-Est de Fort-de-France, à l'Est de Fonds-Saint-Denis et à l'Ouest du Gros-Morne. C'est l'une des dix plus vastes communes de l'île et l'une des sept à n'avoir aucun contact direct avec la mer.

Un relief de crêtes de direction Ouest-Nord-Ouest / Est-Sud-Est et de mornes domine sur une large part du territoire. Les altitudes les plus élevées se situent à l'Ouest (entre 250 et 660 mètres au Nord du Plateau Perdrix, en limite avec Fort-de-France) et s'abaissent vers l'est (entre 40 et 250 mètres). Ce relief très accidenté a conduit dès l'origine à une urbanisation diffuse et linéaire.

Saint-Joseph est fortement exposé aux risques naturels, particulièrement le risque mouvement de terrain : 85.2 % du territoire est concerné, soit 3 703 hectares.



Figure 1 : Route des Gués

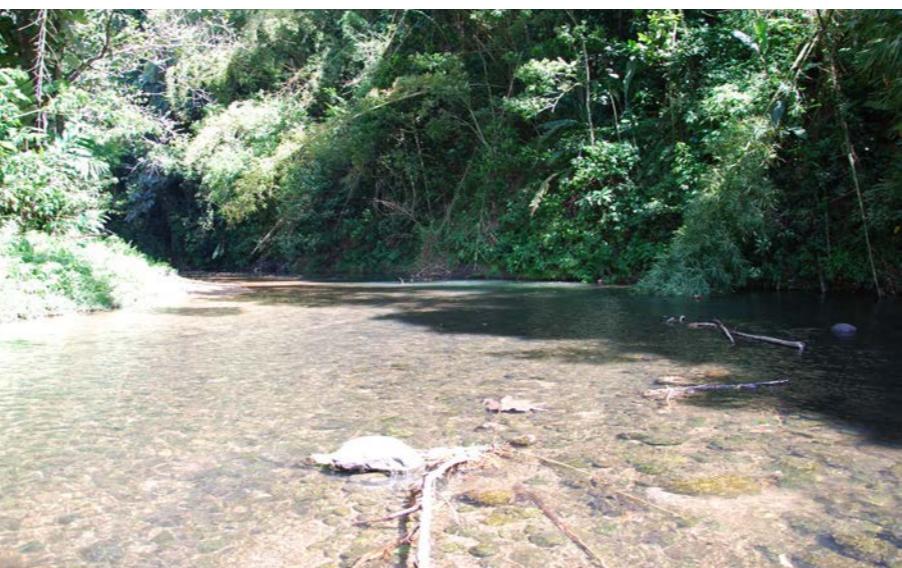


Figure 2 : La rivière Blanche



Figure 3 : Le bourg dans son écrin de verdure

LE « POUMON VERT » DE LA CACEM

Une couverture forestière remarquable caractérise la commune. Avec pas moins de 1500 hectares de forêt tropicale humide gérés et protégés par l'Office National des Forêts, Saint-Joseph présente une densité végétale qui lui confère son paysage de «ville - nature». La commune présente les potentiels pour devenir «le poumon vert» de la CACEM et être identifié comme tel.

La Forêt de Rabuchon et Cœur Bouliki sont des espaces naturels remarquables et emblématiques du territoire Joséphin et la Martinique. Ces espaces naturels relèvent de qualités paysagère, environnementale et culturelle de premier plan.

La commune est également considérée comme le château d'eau de la Martinique, à juste titre puisque elle est drainée par de nombreux cours d'eau de grande importance, tels que la Rivière Blanche, la Rivière l'Or, mais aussi la Lézarde à sa limite communale.

UNE POSITION DE « CARREFOUR », AU CENTRE DE L'ÎLE

Située à la croisée de plusieurs grands axes routiers, la route nationale N4 (Gros-Morne, La Trinité, Fort-de-France, Lamentin), les routes départementales 15 (Sainte-Marie) et 47 (Fort-de-France), Saint-Joseph occupe une position stratégique au centre de la Martinique qui permet un accès direct vers de nombreuses autres villes de Martinique.

La commune est notamment située :

- à 5 km à vol d'oiseau des agglomérations Foyalaise et Lamentinoise, poumons économiques, industriels et administratifs de l'île ;
- à 10 km des premières plages à Schoelcher ;
- à 15 km des spots de surf, planche à voile à la Presqu'île de la Caravelle ;
- aux portes de la Montagne et des possibilités de chemins de randonnées.

Véritable colonne vertébrale, la route nationale n°4 traverse la commune d'Est en Ouest et sert d'accroche à la plupart des voies d'accès aux quartiers situés à l'intérieur des terres. En voiture, elle permet également de relier Saint-Joseph au Lamentin et à Fort-de-France en une quinzaine de minutes.

1. Les principales caractéristiques géographiques

UNE URBANISATION DIFFUSE SUR LA QUASI-TOTALITÉ DU TERRITOIRE

Le territoire joséphin est fortement urbanisé, majoritairement par de l'habitat diffus. En 2017, les surfaces artificialisées de l'OCSGE représentaient 21 % du territoire.

Hormis le secteur montagneux et boisé du Nord-Est et l'extrémité Ouest de la vallée de la Rivière Lézarde, les constructions s'éparpillent sur la quasi-totalité du territoire, le long des routes principales, des lignes de crêtes, et sur les rares sites en plateau.

Saint-Joseph se caractérise par le grand nombre de quartiers : 64 au total, réunissant quelques dizaines à plusieurs centaines de maisons. Cette armature urbaine très diffuse au sein de la campagne et structurée en quartiers, est le fruit de l'évolution du peuplement de la commune. Ce peuplement se caractérise dès l'origine par la dissémination des populations à l'intérieur des terres.

Cette urbanisation diffuse relativement bien intégrée au paysage par la présence du végétal et le modelé du relief, fait de Saint-Joseph une « ville-nature » aux portes de l'agglomération du centre.

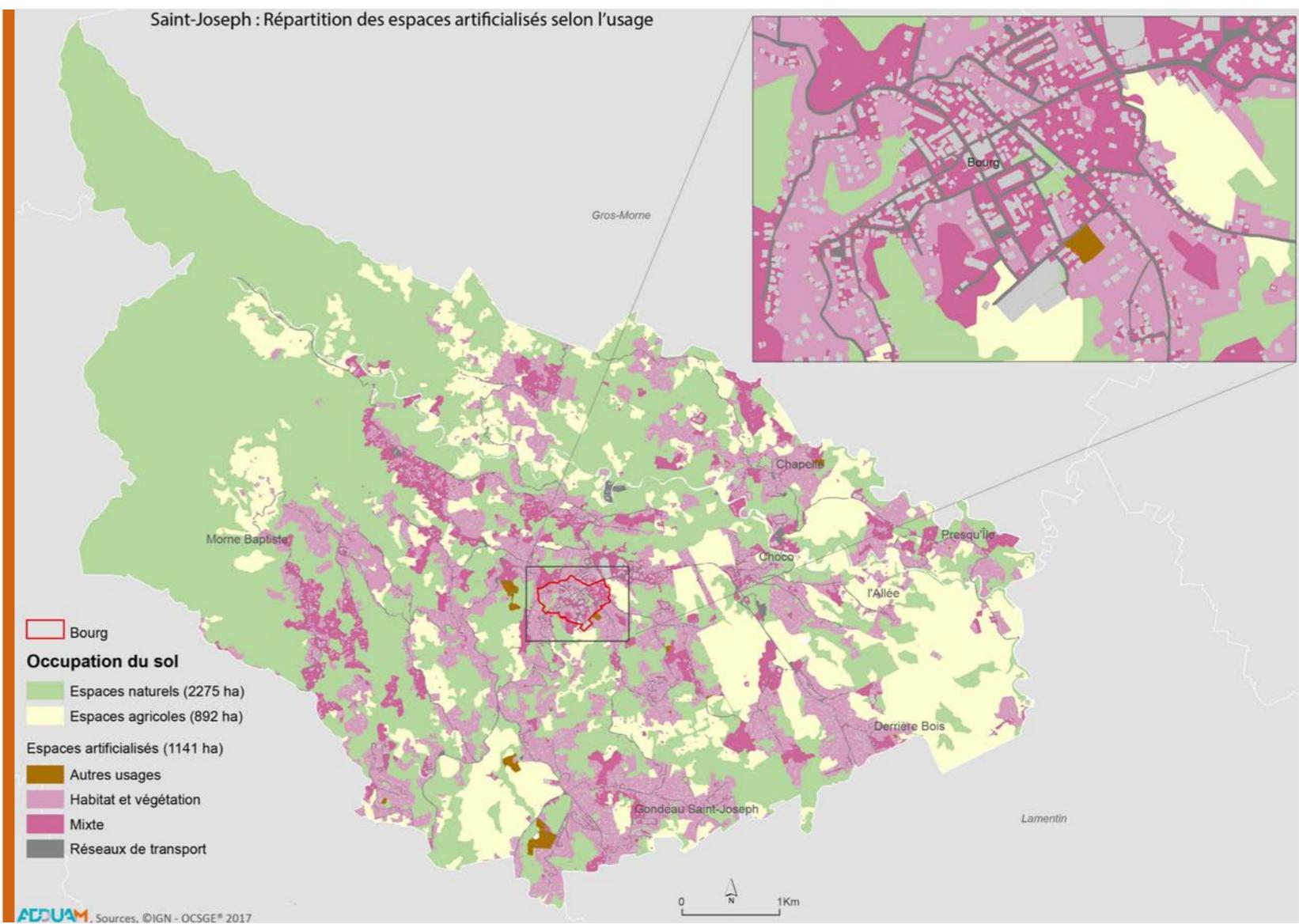


Figure 4: Répartition des espaces artificialisés selon l'usage



Figure 5 : Habitat diffus dans des secteurs naturels et agricoles



Figure 6 : Constructions éparpillées dans les mornes



Figure 7 : Vue aérienne du quartier Gondeau

2.Les principales caractéristiques socio-démographiques et économiques

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE EN BAISSE

En 2018, Saint-Joseph comptait 16 152 habitants (Insee, RP2018). La tendance à la baisse observée sur la période de 2008 à 2013 se confirme et s'amplifie (variation annuelle de -0,9% sur la période 2013-2018 contre -0,1% de 2008 à 2013).

Après avoir connu une forte et constante croissance démographique (+3,2%/an entre 1967 et 1974 et plus récemment, +1,9%/an entre 1990 et 1999), la commune voit sa population diminuer depuis 2007. Cette situation s'explique par des départs sensiblement plus élevés que les arrivées et des taux de variations du solde naturel plus faibles que ceux des années 1990.

Bien que la population soit en baisse depuis 2007, le nombre de ménages poursuit sa croissance constante depuis plusieurs décennies (6419 en 2008 contre 7084 en 2018). Ce décalage entre hausse maintenue du nombre de ménage et ralentissement démographique se traduit par une baisse de la taille moyenne des ménages qui est passée de 4,7 occupants en moyenne en 1968 à 2,27 occupants en 2018.

LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE S'ACCENTUE

Le vieillissement de la population se marque d'années en années. Les tranches d'âges des plus de 60 ans sont celles qui connaissent les plus fortes augmentations, tandis que le nombre de jeunes baisse. En 2018, les plus de 60 ans représentaient 30 % de la population Joséphine (contre 15 % en 1999).

La commune a vieilli et comporte beaucoup plus de personnes seules (33% du nombre de ménages), de célibataires et de familles monoparentales. Ces derniers représentent 23 % du nombre de ménages.

LA SITUATION SOCIALE EST FRAGILE

Saint-Joseph est l'une des communes qui compte la plus forte proportion de non diplômés, et la plus faible proportion de diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la CACEM. 40% de la population ne possède aucun diplôme, ou au mieux un brevet des collèges. La population est globalement peu qualifiée, qu'elle soit jeune ou plus âgée.

Notons également qu'en 2018 le taux de pauvreté se situait légèrement en dessous du taux régional (25 % contre 28,6%). La situation sociale est fragile : un jeune actif sur deux de 15-24 ans est au chômage.

Population en historique depuis 1968



Figure 8 : Population en historique depuis 1968

Répartition de la population par tranches d'âges (en %)

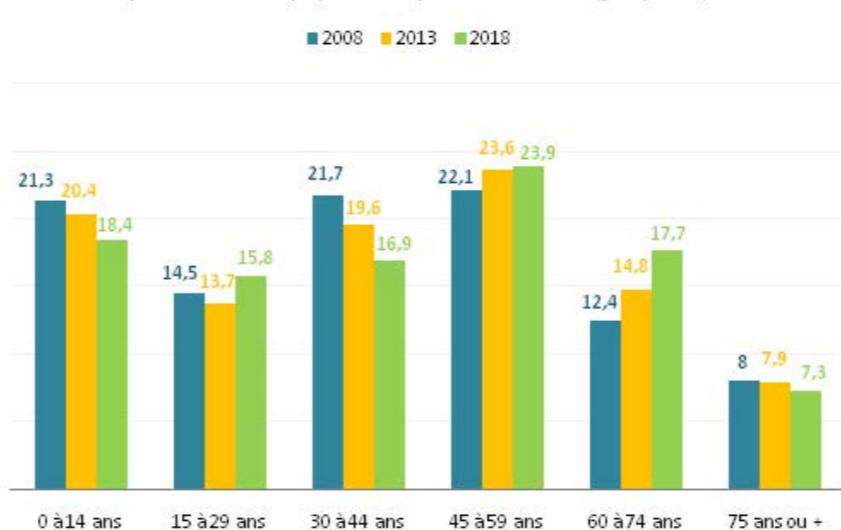


Figure 9 : Répartition de la population par tranches d'âges (en %)

Evolution de la taille des ménages

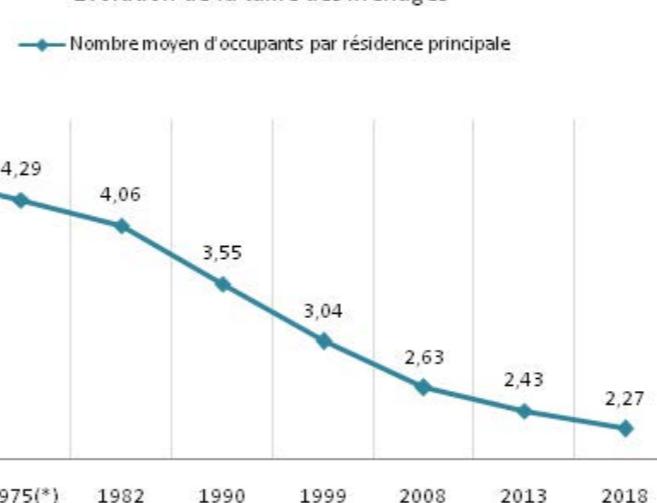


Figure 10 : Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968

¾ DES EMPLOIS RELÈVENT DU SECTEUR TERTIAIRE

En 2018, la répartition des entreprises par secteur d'activité mettait en évidence la nette prépondérance du secteur tertiaire. Il comprend près de 70% des entreprises de la commune et concentre près de ¾ des emplois. Le secteur secondaire, beaucoup moins actif, représente 32% des emplois.

Les domaines de l'administration, de l'enseignement, de l'action sociale représentent 45,2% des emplois ; ceux du commerce, des transports et services divers 30,4%. En 40 ans, le tissu économique de commune a subi de profondes mutations. Amorcé dans les années 1980, le déclin du secteur agricole s'est accentué. Le nombre d'exploitations est en nette diminution (1151 en 1981 contre 128 en 2010). En 2018, les agriculteurs ne représentaient 0,3 % de la population de 15 ans ou plus.

UNE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE, BASÉE SUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

En fin 2018, 216 établissements actifs étaient recensés à Saint-Joseph. Les activités de services et de commerce représentent 60 % des entreprises. Pour la plupart, il s'agit d'entreprises unipersonnelles (80 % des entreprises existantes), sans autre salarié que le patron.

La forte prédominance d'activités présentielles est une des caractéristiques majeures du tissu économique Joséphin. Il s'agit d'activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Une économie présente, comme c'est le cas pour Saint-Joseph, est basée sur l'attractivité du territoire. La capacité de ce dernier a attiré des flux (résidents de la commune, résidents d'autres communes, touristes) est indissociable de sa « bonne santé » économique.

3. Le positionnement au sein de la CACEM

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE TIRÉE PAR LA CACEM

Entre 1982 et 2007, on observe une augmentation de 50% de la population joséphine. C'est une croissance démographique parmi les plus fortes de l'île.

Pour rappel, après des années de croissance jusque-là modeste (+ 0,39 entre 1974 et 1982), un bon démographique est enregistré entre 1982 et 1990 : la population augmente de 25 %, conséquence combinée d'un solde migratoire fortement positif et d'un solde naturel positif également.

Portée par ses disponibilités foncières abordables, mais aussi par la qualité de son cadre de vie, la commune accueille en seulement 8 ans, près de 1700 personnes, majoritairement originaires du centre de la Martinique, qui contribuent pour 15 % à l'augmentation de la population totale.

Cette explosion démographique s'est accompagnée d'une augmentation de la construction neuve. Le parc de logements, encore largement dominé par la maison individuelle (72% du parc en 2018), est passé de 2 746 résidences principales en 1982 à 5139 en 1999, soit une augmentation de plus 80%. Notons qu'en 2018, 62 % des occupants étaient propriétaires de leur logement, soit 20 points de plus que la moyenne de l'agglomération centre de Martinique CACEM (41,5%).

Le paysage et l'organisation urbaine de la commune s'en est trouvé profondément transformé par la création de quartiers pavillonnaires limitrophes du Lamentin et de Fort-de-France (Gondeau, Bélème), qui sont aujourd'hui parmi les plus peuplés de la commune. Il en résulte une occupation de l'espace éclatée, sans véritable centralité urbaine.

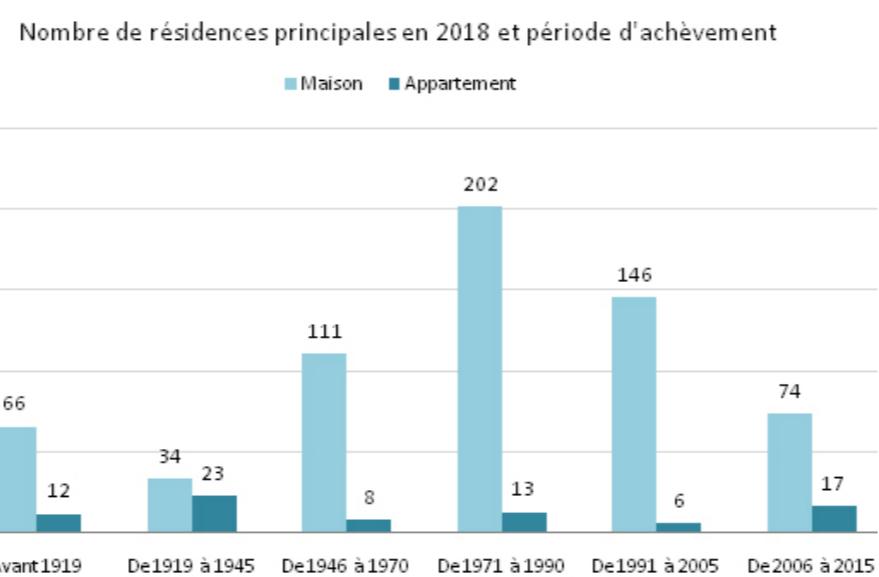


Figure 11 : Résidences principales en 2018 selon le type de logement et la période d'achèvement

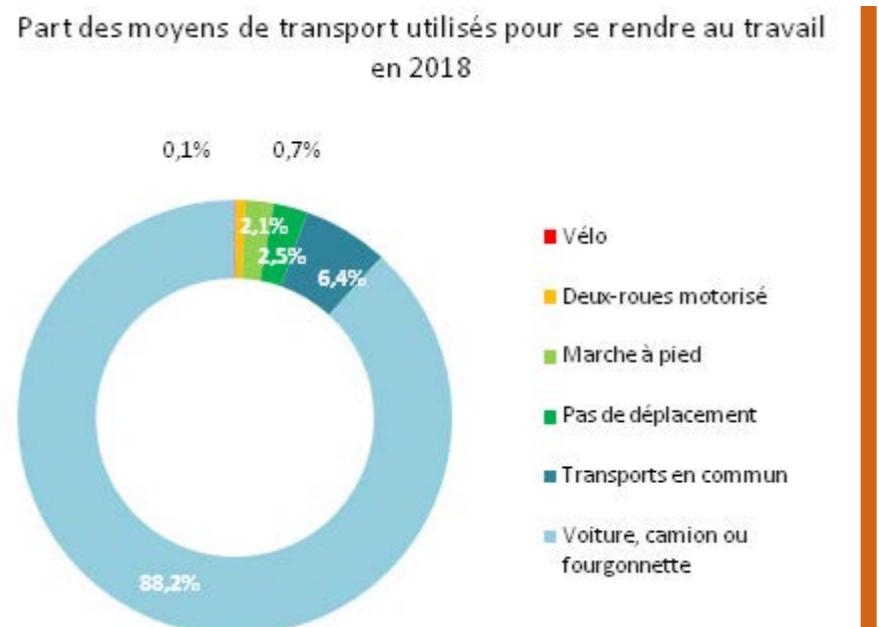


Figure 12 : Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018

UNE FORTE PROPORTION DE NAVETTEURS*

En 2018, la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique (CACEM) comptait 154 706 habitants, soit 42 % de la population martiniquaise. La population y est répartie de manière déséquilibrée. 7ème commune la plus peuplée de Martinique, Saint-Joseph ne rassemble que 10 % de la population de la CACEM, territoire non homogène, marqué par le poids démographique prépondérant de Fort-de-France.

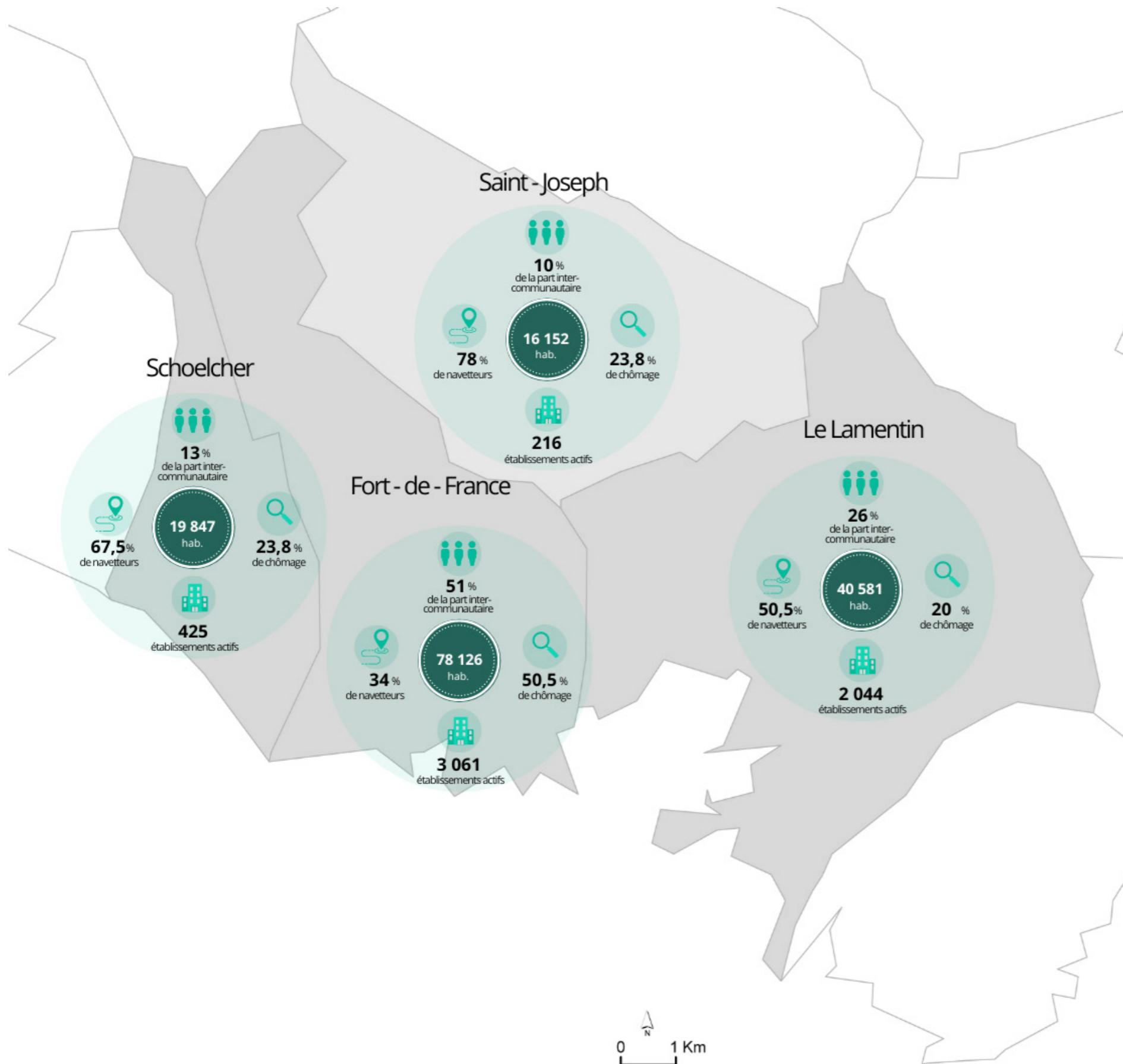
Saint-Joseph est la commune de la CACEM où la proportion de navetteurs est la plus importante. En 2018, 78% des actifs quittaient la commune quotidiennement pour aller travailler. Ces déplacements pendulaires s'effectuent principalement en voiture (88% de la part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018).

A l'inverse, à Fort-de-France, 66% des actifs vivent et travaillent dans la commune, 48% pour Lamentin et 28% pour Schœlcher.

La CACEM occupe un rôle majeur dans l'économie martiniquaise. Un chiffre illustre l'ampleur du phénomène : fin 2018, 55% des établissements actifs de Martinique se situaient sur son territoire. Les activités commerciales et artisanales sont par ailleurs peu développées sur la commune de Saint-Joseph au regard du développement commercial du Centre. La ville dispose en effet d'un tissu commercial sous-dimensionné au regard de son poids démographique.

* Navetteur : Personne qui utilise régulièrement un moyen de transport collectif pour rejoindre son lieu de travail.

3. Le positionnement au sein de la CACEM



DÉTERMINER LE POSITIONNEMENT DE SAINT-JOSEPH AU SEIN DE LA CACEM : UN PRÉALABLE POUR GUIDER L'ACTION PUBLIQUE

- *La proximité immédiate et l'attractivité du bassin de vie central que constitue la CACEM, en même temps que l'accessibilité et les disponibilités foncières offertes un temps par la commune, ont fortement participé à son expansion urbaine.*
- *Si l'accueil de nouvelles populations aux revenus souvent plus élevés, a répondu un temps aux objectifs de développement affichés, cela a également engendré une forme de fragmentation sociale, en raison notamment du manque d'ancrage des nouveaux habitants dans leur nouveau territoire de vie. Pour rappel, il s'agit pour la plupart d'actifs exerçant leur activité à l'extérieur de Saint-Joseph.*
- *Il apparaît donc nécessaire de prendre acte de ces évolutions et des mutations qu'elles ont engendrées, notamment sur les modes de vies (attentes commerciales, interactions sociales, fréquentation des commerces, typologie de constructions, attentes en termes d'équipements et d'offre culturelle....). Ces évolutions questionnent le devenir de Saint-Joseph et plus particulièrement son positionnement au sein de la CACEM*
- *Au cours de nos entretiens avec les élus, il nous est apparu que l'identité rurale fait encore largement sens pour une majorité de Joséphins, voire constitue à maints égards un élément central de leur identité sociale. Or Saint-Joseph ne bénéficie pas d'une image lisible. Un des préalables pour guider l'action publique, pourrait alors consister à redéfinir l'image de la commune et à déterminer son positionnement par rapport aux autres communes de la CACEM.*

Figure 13 : Positionnement de Saint-Joseph au sein de la CACEM

Partie 1 : REGARD SUR LE TERRITOIRE « CONSTRUIT »

Paroles d'habitants

“ Il est dommageable pour la commune de se positionner comme “ville-campagne”, “petit poucet de la CACEM” comme il est souvent dit. Saint-Joseph gagnerait à être identifié comme une position géographique stratégique au regard de l’accessibilité au bassin de vie du Centre [...] mais aussi comme un cadre de vie remarquable et abordable (je parle du prix du foncier et des impôts) sur lequel doit se créer un projet de territoire en adéquation avec les pratiques urbaines et les activités liées à la nature et l’agriculture”.

“ Le problème de Saint-Joseph c'est que nous avons un bourg avec des commerces qui ferment peu à peu, car il y a une population de “oisifs” et qu'il est vraiment difficile de circuler et de se stationner. Et puis au final, comme beaucoup de gens travaillent en dehors de la commune, ils font leurs courses sur la route, dans les centres commerciaux. C'est triste, il y a plus d'habitants, mais la commune se meurt ! ”

4. L'évolution historique du bourg de Saint-Joseph

UN NOYAU ANCIEN FORMÉ AUTOUR DE L'ÉGLISE

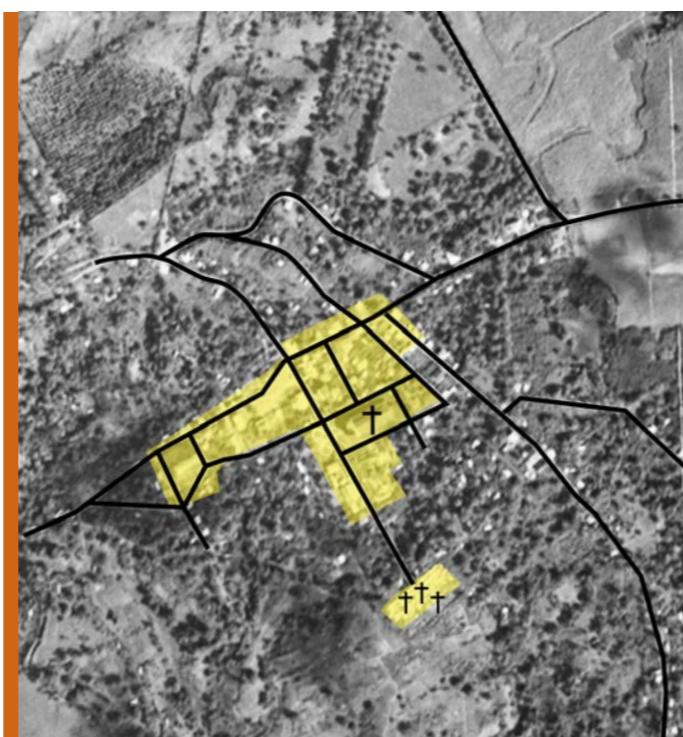
L'histoire de Saint-Joseph commence au quartier « Chapelle » d'aujourd'hui autrefois dénommé « Rivière Blanche », lorsqu'une chapelle est érigée en 1842, entre la rivière Blanche et la Rivière Lézarde. Comme souvent à cette époque, la construction de la chapelle constitue la locomotive d'un regroupement organisé de population. La localité fut administrativement rattachée au Lamentin jusqu'à la création de la commune par la loi du 24 mars 1888.

Le bourg de Saint-Joseph est à l'origine un petit bourg rural qui comprend jusqu'au début du 20ème siècle peu d'habitations. Il s'est implanté, à partir de 1876 au croisement de la route coloniale n°2 (actuelle RN4) et de la voie de Rosière, sur un léger promontoire dominant la baie de Fort-de-France, dans un paysage ouvert sur les mornes boisés.

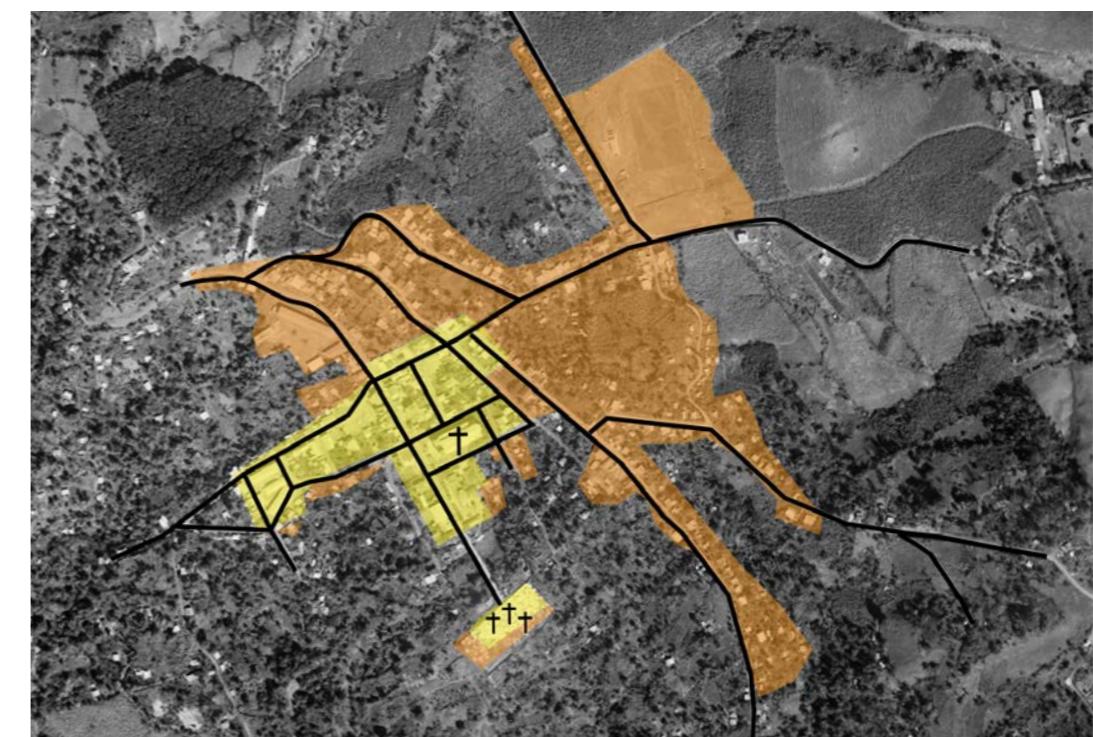
L'analyse des photos aériennes des années 1940 à nos jours, témoigne de l'évolution historique du bourg de la commune. Son imposante église domine les mornes environnants. Avec son architecture évoquant celle de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, l'église Saint- Joseph (1884) constitue l'élément fondateur du bourg. L'église, sa place et les maisons qui la ceinturent construisent en effet la silhouette de la commune que l'on perçoit depuis la RN4.

La photo aérienne de 1947 montre qu'au sein d'un espace à dominante naturelle, l'urbanisation est principalement concentrée à proximité de l'église « Saint-Joseph ». Les principales rues du bourg sont déjà percées, à savoir : la rue Eugène Maillard (axe central du bourg) et deux rues parallèles (les rues Jean Jaurès et de la République).

En dehors de cette zone, les constructions s'égrènent le long des principaux axes de communication : les rues Victor Schoelcher, Henri Maurice, la route départementale n°15, et la route nationale n°4. Ces petites « tâches » à peine urbanisées sont autant de points sur lesquels viendront se greffer de l'habitat diffus à partir des années 1970.



1947. Un bourg historique formé autour de l'église de Saint-Joseph



1964. Un étalement le long des voies principales de circulation

Figure 14 : Cartographie de l'extension urbaine du bourg de 1947 à 2000



Figure 15 : L'entrée du bourg



Figure 16 : L'église



Figure 17 : Une fête locale à Saint-Joseph

UN ÉTALEMENT DES CONSTRUCTIONS LE LONG DES VOIES

Sur la période 1960-1980, l'étalement des constructions le long des principaux axes de communication déjà perceptible en 1947 s'est amplifié. Ce phénomène est particulièrement visible le long de la route nationale n°4, de la route départementale n°15, de la rue Victor Schoelcher, des Chemins Salubre et Rosière.

Dans le même temps, au niveau de l'entrée principale du bourg (celle de la Croix Mission), le secteur compris entre les rues Orbassan Thaly, Eugène Maillard et la RN4, se densifie considérablement. Il accueille un équipement scolaire d'une capacité de 108 élèves (ancienne école des filles actuellement école élémentaire Henri Maurice), ainsi que de nouvelles constructions à usage d'habitation. Dans la seconde partie du XXème siècle, suite au démembrement de la distillerie Belle-Étoile et de l'habitation Salubre, le bourg originel s'agrandit au gré des nouvelles opportunités foncières. C'est ainsi que de nouvelles zones d'habitat se développent vers le nord, sur des terrains plats le long de la RN 4 et la RD 15. Un terrain de football est aménagé au croisement de ces routes au milieu des années 1960 et le collège Belle-Étoile est construit en 1964.

4. L'évolution historique du bourg de Saint-Joseph

L'EXTENSION DU BOURG VERS LE NORD-EST

À partir des années 1980, l'extension du bourg se reporte vers le Nord-Est, au quartier Belle-Étoile. Cette extension se traduit par l'implantation d'équipements publics.

On observe notamment la construction de deux écoles (maternelle et primaire) de respectivement de 198 et 182 élèves, d'un nouveau collège d'enseignement secondaire d'une capacité de 628 élèves, d'un centre culturel et d'un complexe sportif.

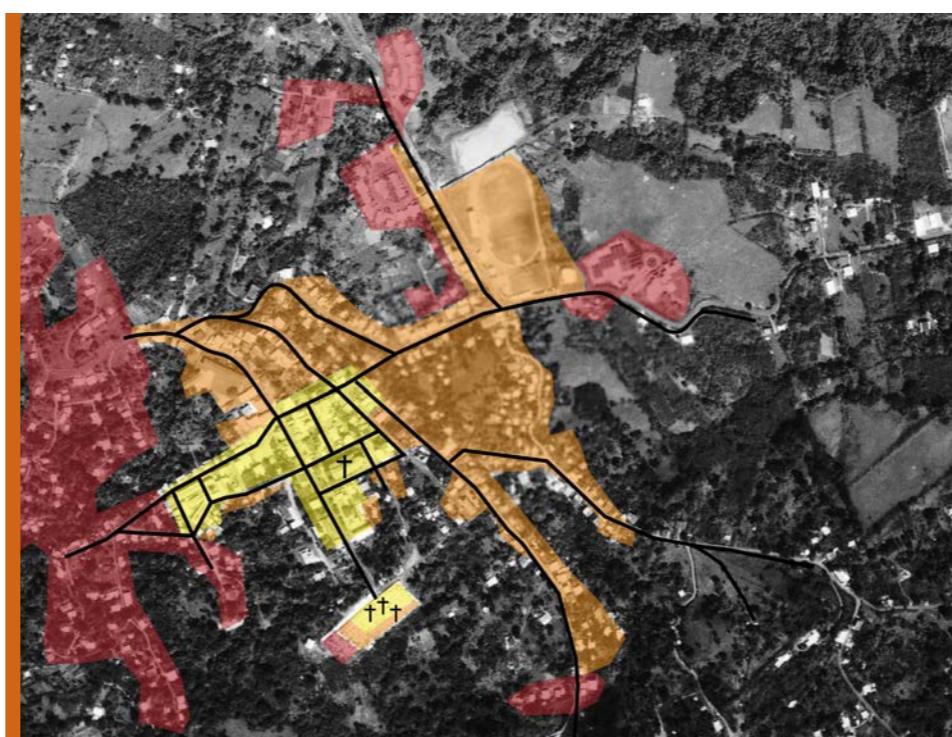
Ces grands équipements donnent le coup d'envoi d'une urbanisation qui se fera principalement sous forme pavillonnaire et de logements collectifs de manière plus soutenue durant deux décennies.

LE QUARTIER BELLE-ÉTOILE : UN POIDS RENFORCÉ DANS L'ORGANISATION DU BOURG

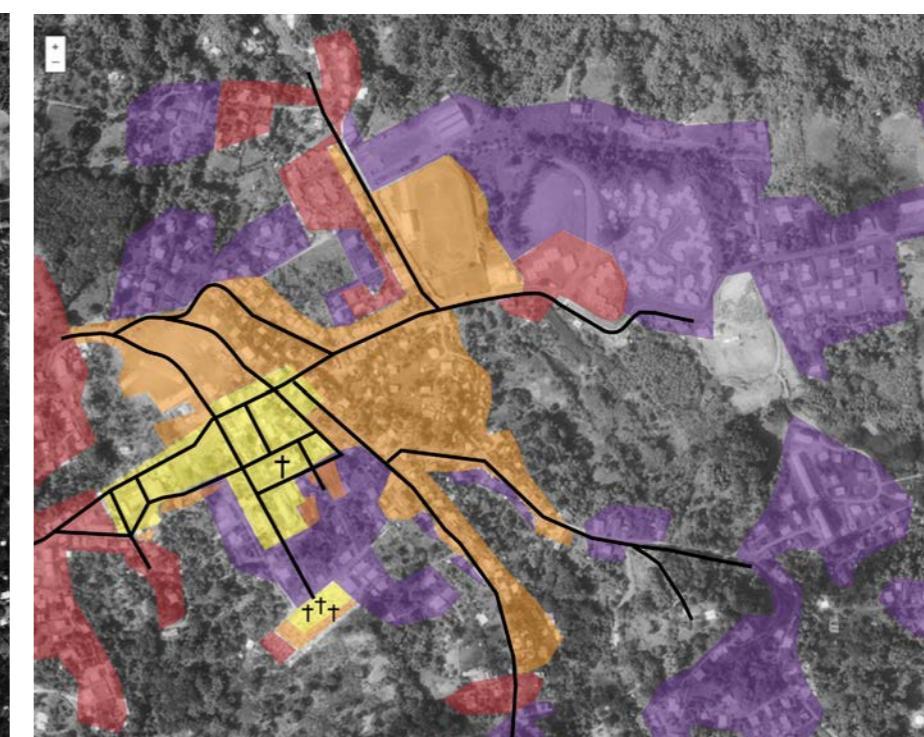
L'urbanisation du quartier Belle-Étoile se fait de manière soutenue durant les années 2000. En cohérence avec le souhait de la municipalité de densifier ce secteur, plusieurs projets immobiliers, qu'il s'agissent de logements collectifs, individuels et sociaux, d'un espace commercial, d'équipements (résidence seniors, gendarmerie, place des fêtes), prolonge le développement de Belle-Étoile vers l'Ouest.

Grâce à ces différentes opérations, auxquelles s'ajoutent la construction d'espaces publics récréatifs (place Émile Maurice, jardin du centenaire), on observe un renforcement du poids du quartier Belle-Étoile dans le fonctionnement du bourg.

Si l'on dresse un bilan de cinquante années de développement urbain, le bourg à l'aube des années 2000, se compose de deux entités urbaines : la première, celle du bourg historique, datant de la fin du XIXème siècle, construit sur un espace étroit autour de l'église paroissiale ; la seconde, plus récente, communément appelée « Belle-Étoile », où l'urbanisation s'est réalisée le long de la RN4, mêlant diverses formes d'habitat et équipements de proximité.



1982. Le temps des grands équipements



2000. Une emprise urbaine qui a peu évolué depuis les années 2000



Figure 18 : Le bourg de Saint-Joseph en 1947



Figure 19 : Le bourg de Saint-Joseph en 2021

5. Un bourg élargi organisé autour de deux polarités distinctes

UN BOURG HISTORIQUE TRÈS RÉDUIT

Le bourg historique présente la spécificité de s'inscrire dans un espace étroit, sur lequel il n'y a guère de possibilités d'extension. Deux formes urbaines très distinctes y sont perceptibles :

- un noyau ancien, qui se caractérise par la continuité du bâti, son alignement le long des rues ;
- des secteurs plus récents (quartiers Salubre et Rosière) résultant d'opérations isolées implantées sur les espaces disponibles dans la continuité du bourg ancien, qui se différencient par des constructions en retrait, discontinues, générant un tissu plus aéré.

Le parcellaire dans le bourg historique se caractérise par un bâti en alignement ou légèrement en retrait des rues, dans un maillage resserré. La trame urbaine présente un plan très éloigné du plan en damier rencontré dans la majeure partie des communes martiniquaises.

La structure urbaine du bourg historique repose en effet sur une artère principale (la rue Eugène Maillard), qui occupe une position très centrale dans la trame du bourg.

L'îlot défini par les rues Eugène Maillard, Orbassan Thaly, Ernest Desproges et Osman Duquesnay constitue le cœur historique bourg. Des maisons de ville et petits immeubles d'un à trois étages sont construites à l'alignement des rues et se développent en continu le long des voies. En rez-de-chaussée, les immeubles sont occupés par des commerces de proximité et des services. Cet îlot est compact et dense, desservi par des ruelles étroites, créant une configuration particulière. Il concentre la plupart des commerces, l'agence postale, et constitue pour ainsi dire le centre-bourg de la commune.

La forme urbaine et le bâti ne présentent pas de caractère architectural particulier. Au sein cette trame urbaine assez dense, se révèlent par endroits des petits espaces fleuris et jardins créoles. Cette trame jardinée est plus présente encore en suivant la pente descendante vers les quartiers Salubre et Rosière où le bourg s'enfonce et s'étale dans sa « campagne ».

Cet étalement se fait en effet sous un important couvert végétal et la typologie des bâtiments correspond davantage à celle d'un quartier de faubourg. « Salubre » et « Rosière » présentent en effet un bâti en retrait de la rue, essentiellement occupé par du logement implanté sur de plus grandes parcelles. Il s'agit quasi exclusivement de maisons individuelles en rez-de-chaussée. Cette

forme urbaine marque une rupture avec celle du bourg ancien et se rapproche d'un tissu pavillonnaire (recul systématique des constructions par rapport à la voie, densité plus faible, absence de constructions à étage, implantation parfois en cœur de parcelle).

A noter que quelques logements sociaux ont été construits sur ce secteur. De faible hauteur, ils sont restés à l'échelle du bourg et sont relativement bien intégrés au tissu bâti.

« BELLE-ÉTOILE » ET SES EMPRISES MONUMENTALES

Belle-Étoile se situe de l'autre côté de la RN4. Le secteur s'est développé de manière linéaire le long de la route. Il contraste avec le centre-bourg : les parcelles sont de taille plus importante avec une densité parfois très faible.

Le quartier est coupé en deux par le passage de la RD15. A l'Ouest de cette voie, se regroupe un habitat résidentiel datant de la seconde partie du XXème siècle, que des opérations collectives sont venues compléter. A l'Est, à la faveur de sa topographie plane, se trouvent les grands équipements de la commune d'entreprises monumentales. La desserte de la RN4 est directe le long de ces équipements.



Figure 21 : Vue aérienne de Belle-Étoile



Figure 22 : Vue aérienne du bourg historique



Figure 20 : Vue aérienne du bourg élargi



Figure 23 : Le bourg s'enfonce dans sa campagne (quartier Rosière)

5. Un bourg élargi organisé autour de deux polarités distinctes

UNE COUPURE PHYSIQUE ENTRE LE BOURG HISTORIQUE ET BELLE-ÉTOILE

Le bourg historique et Belle-Étoile constituent le bourg aggloméré de Saint-Joseph. Ce bourg aggloméré comptait en 2018 un peu plus de 1500 habitants, soit moins de 10 % de la population communale. Il s'inscrit dans un paysage de mornes à la topographie ondulée. Le terrain est disséqué par un réseau de ravines encaissées, effacées par la ripisylve.

L'ensemble formé par le bourg historique et le secteur Belle-Étoile est cerné par ce réseau hydrographique et est traversé par une crête (quartier Salubre), marquant une séparation naturelle entre les deux entités urbaines.

Le passage de la RN4 en pied de crête et à la lisière du secteur Belle-Étoile, renforce cette coupure naturelle. Se distinguent ainsi deux entités urbaines, dont la séparation apparaît clairement à la cartographie. **Cette singularité du bourg de Saint-Joseph a constitué le point de départ de notre analyse.**



Depuis le parvis de l'église : vue sur le morne de Rosière

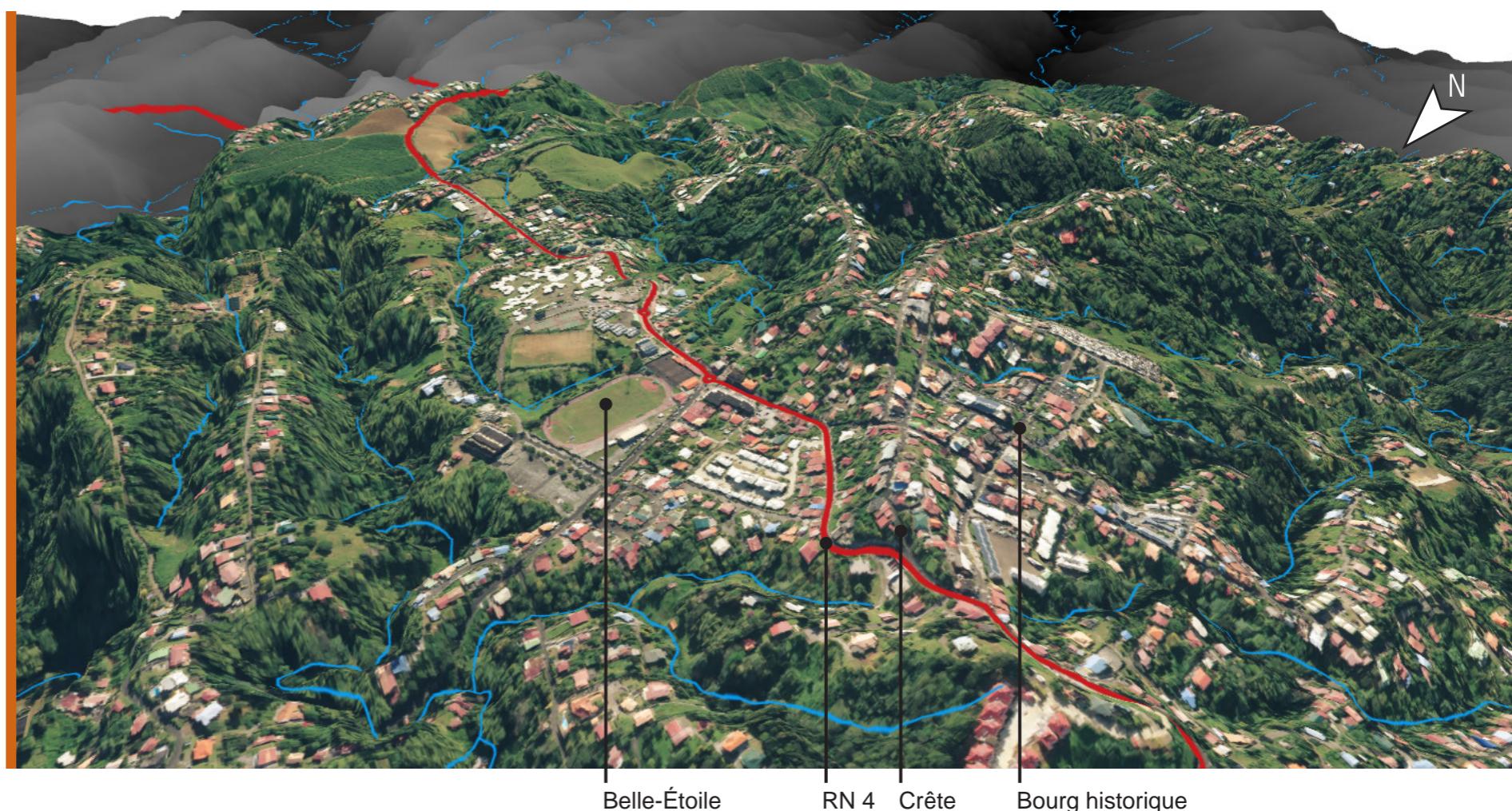


Figure 24 : Représentation en 3D du bourg de Saint-Joseph

Figure 25 : Illustrations photographiques (Paysage : mornes boisés, topographie ondulée, ravines encaissées)



Topographie ondulée du bourg



Un bourg-promontoire dans un paysage de mornes



Depuis le calvaire : vue du bourg-promontoire



Depuis le calvaire : la RN4 vers Fort-de-France
Un paysage de mornes



Depuis le point bas du bourg : vue sur Rosière
Ravines encaissées, effacées par la ripisylve

5. Un bourg élargi organisé autour de deux polarités distinctes

UNE ANALYSE À L'ÉCHELLE DU BOURG ÉLARGI

La problématique de revitalisation a donc été abordée à l'échelle du bourg élargi composé de deux entités urbanisées : le bourg historique et le quartier Belle-Étoile.

Le point de départ de l'étude est le constat selon lequel le bourg historique souffre de dévitalisation depuis plusieurs années, avec une vacance commerciale, un sentiment d'insécurité grandissant, une fréquentation faible, voire, un évitement ... qui globalement, le rendent moribond.

A Belle-Étoile, est plutôt fait le constat inverse : c'est un espace fréquenté et animé qui accueille la plupart des événements de la commune. Le contraste est tel que lors de nos premiers échanges avec les élus, une forme de « concurrence » entre les deux entités urbaines a été évoquée.

A partir d'une analyse du fonctionnement du bourg élargi, notre réflexion a consisté à caractériser ce qui fait ce décalage entre déclin du bourg historique d'un côté, et dynamisme de Belle-Étoile de l'autre. Une sorte de dualité, voire de concurrence délétère, qu'il nous est apparu nécessaire de clarifier pour identifier les complémentarités à créer et les premiers enjeux de revitalisation.

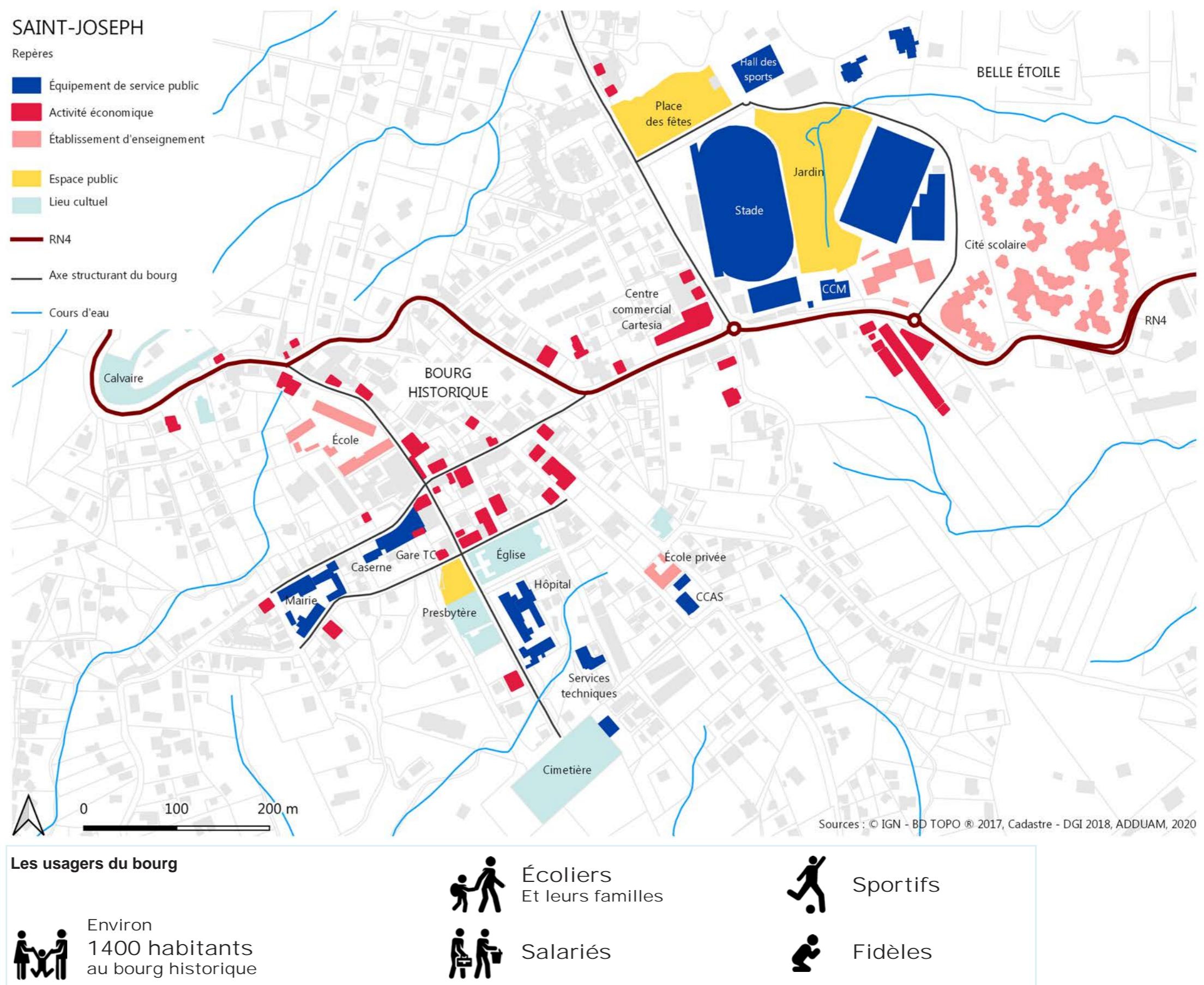


Figure 26 : Carte des repères dans le bourg de Saint-Joseph

6. Les temporalités, rythmes et intensités d'usages : les décalages

LE BOURG HISTORIQUE, DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PEU DIVERSIFIÉES

L'offre commerciale du bourg historique est majoritairement composée d'activités de services à la personne : salons de coiffure, cabinet médical, dentaire et d'infirmiers, auto-école, pharmacien. Le secteur de la santé dénombre le plus d'unités d'activités, et de nouveaux praticiens se sont installés récemment.

Dans les autres secteurs d'activités représentés, l'offre est restreinte et les enseignes vieillissantes. On ne retrouve pas à Saint-Joseph certaines activités habituellement présentes dans les bourgs des villes de 17 000 habitants : un seul établissement bancaire, peu de services aux professionnels, aucune enseigne de prêt-à-porter, une offre de restauration très restreinte (deux restaurants chinois et deux snacks pizzerias), de même pour le commerce alimentaire. Les services de restauration sont sous représentés et peu diversifiés.

Enfin, la rue Eugène Maillard, rue principale du bourg historique, concentre de nombreux commerces fermés alors qu'elle a plutôt vocation à être une « vitrine commerciale ». En outre, on y observe plusieurs locaux laissés vacants par les commerçants. Les enseignes commerciales sont encore visibles alors que l'activité a cessé, rideaux baissés : Rosette, Crédit Mutuel, 8 à Huit... Plusieurs enseignes successives ont donc fermé sur les mêmes locaux, preuve des difficultés rencontrées par les commerçants pour fidéliser les clients.



Figure 27 : Typologie des activités dans le bourg de Saint-Joseph



Figure 28 : Salon de coiffure aujourd'hui fermé, ancien 8 à Huit fermé, Bar «Chez Maryse», Entrepôt à louer rue E. Maillard, Locaux commerciaux dans la gare routière

6. Les temporalités, rythmes et intensités d'usages : les décalages

UNE CIRCULATION CONTRAINTE ET UN STATIONNEMENT LE LONG DES VOIES

Le stationnement est une grande problématique dans le bourg historique. Une saturation de l'offre sur voirie s'observe en semaine et toutes les places en bordure de chaussées sont souvent occupées. Ce stationnement linéaire est complété par un parking d'une cinquantaine de places situé en face de l'ancien hôpital Romain Blondel. Surdimensionné et déporté sur une zone basse du relief, il est peu utilisé.

Comment circuler dans le bourg historique et comment en sortir ? La circulation dans le bourg historique aux rues étroites, est fort difficile. Elle est organisée en une boucle de circulation à sens unique. Il n'existe qu'un seul itinéraire de desserte du bourg. Ce parti pris est justifié par l'étroitesse des rues, afin de faciliter l'accès des véhicules et d'y éviter les difficultés de croisement.



Figure 29 : Stationnement le long des voies

LA VACANCE : UNE PROBLÉMATIQUE PATENTE DU BOURG HISTORIQUE

Si la vacance concerne l'ensemble du bourg élargi, elle est plus fortement ancrée dans le bourg historique où elle est visible tout au long des axes principaux, et plus prégnante encore autour des deux carrefours centraux de la trame urbaine. Elle ne concerne pas seulement les logements et les locaux économiques, mais aussi les équipements de services publics :

- le bâtiment dégradé de l'ancienne mairie, central du cœur de bourg et de son axe principal (encrassement des façades, vitres brisées) ;
- les bâtiments hermétiquement clos de la police municipale et de l'office de tourisme, aux deux carrefours centraux du cœur de bourg ;
- la place de marché déqualifiée, clôturée, sans usage, faisant face à la gare centrale de transports en commun. Cet espace fait partie d'un linéaire de près de 200 m d'espaces économiques ou publics délaissés, au premier angle du parcours de traversée du bourg.



Figure 30 : Un parcours piéton difficile

L'ATTRACTIVITÉ DU BOURG HISTORIQUE REPOSE PRINCIPALEMENT SUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS

L'attractivité du bourg historique est principalement liée à ses fonctions administratives. Il concentre la mairie et d'importants services de la ville tels que la police municipale, les services techniques, le Pôle Insertion Emploi, la Mission Locale, les archives, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le service Médiation, le centre médico-social, deux écoles, mais aussi d'autres services de proximité tels que le bureau de poste, la caserne des pompiers, la gare communautaire de transports en commun.

Si ces services d'accompagnement social et administratif répondent aux besoins quotidiens de la population, ils se déplient de manière éclatée (mairie et CCAS,) à deux extrémités opposées, éloignées du cœur du bourg. Cette situation contribue à diminuer l'attractivité de ce dernier.

Le bourg historique recense la majeure partie des surfaces commerciales. Cependant celles-ci périclitent. Il regroupe également l'ensemble des lieux d'activités cultuelles (église Saint-Joseph, église adventiste du 7ème jour).



Figure 31 : Vacance

6. Les temporalités, rythmes et intensités d'usages : les décalages

BELLE-ETOILE, UNE ATTRACTIVITÉ ALLIANT ÉQUIPEMENTS ET COMMERCES

Belle-Etoile concentre la majorité des équipements en particulier dans le domaine éducatif, sportif et culturel : complexe sportif « Henri Murano », terrains de tennis, parcours de santé, espace culturel « Marcé », place « Emile Maurice », école élémentaire « Marceau Édouard et maternelle « Jeanne Merton », le collège « Belle-Etoile », la gendarmerie. Les établissements d'enseignement de Belle-Étoile ont une importante capacité d'accueil et génèrent un grand nombre d'usagers quotidiens (notamment le collège d'une capacité de 628 élèves).

Les structures sportives, récréatives et culturelles sont implantées en bordure de la Nationale 4. Elles captent les nombreux passages quotidiens sur cet axe et font de Belle-Etoile un pôle sportif et culturel de proximité. Elles sont génératrices de flux et permettent l'accueil d'un tissu associatif dense (au moins 6 grandes associations sportives). L'activité du centre socio-culturel « Marcé », lieu de vie associative, participe également de la dynamique.

Aux équipements, est articulée une polarité commerciale très fréquentée : l'espace commercial Cartésia. Il comprend, outre des commerces (pharmacie, boulangerie...) et des services (coiffeur), de nombreuses activités liées à la santé (pharmacie, laboratoire d'analyse, cabinets médicaux, infirmiers et dentaires), déjà présentes dans le bourg historique.

L'attractivité de Belle-Étoile allie l'offre commerciale dense du centre Cartésia, à l'offre de grands équipements publics d'enseignement et de loisirs, adressés sur l'axe de circulation rapide de la RN4.

Enfin, Belle Étoile est aussi le secteur doté d'un espace public monumental, la place « Emile Maurice », anciennement place des Fêtes, capable d'accueillir les manifestations importantes (en nombre de visiteurs attendus) de la commune. La conjonction de tous ces équipements et de l'offre commerciale dense sur une courte portion de l'axe de circulation rapide, apporte rythme et intensité à la fréquentation du secteur Belle Étoile.



Figure 32 : Centre culturel Marcé



Figure 33 : Ecole élémentaire Marceau Edouard



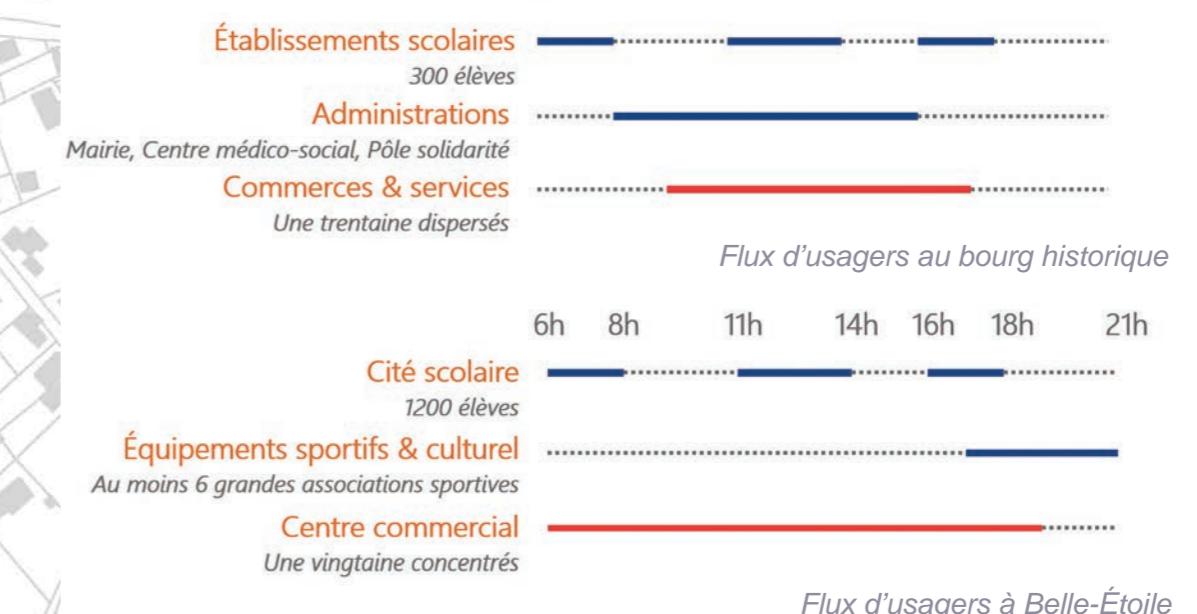
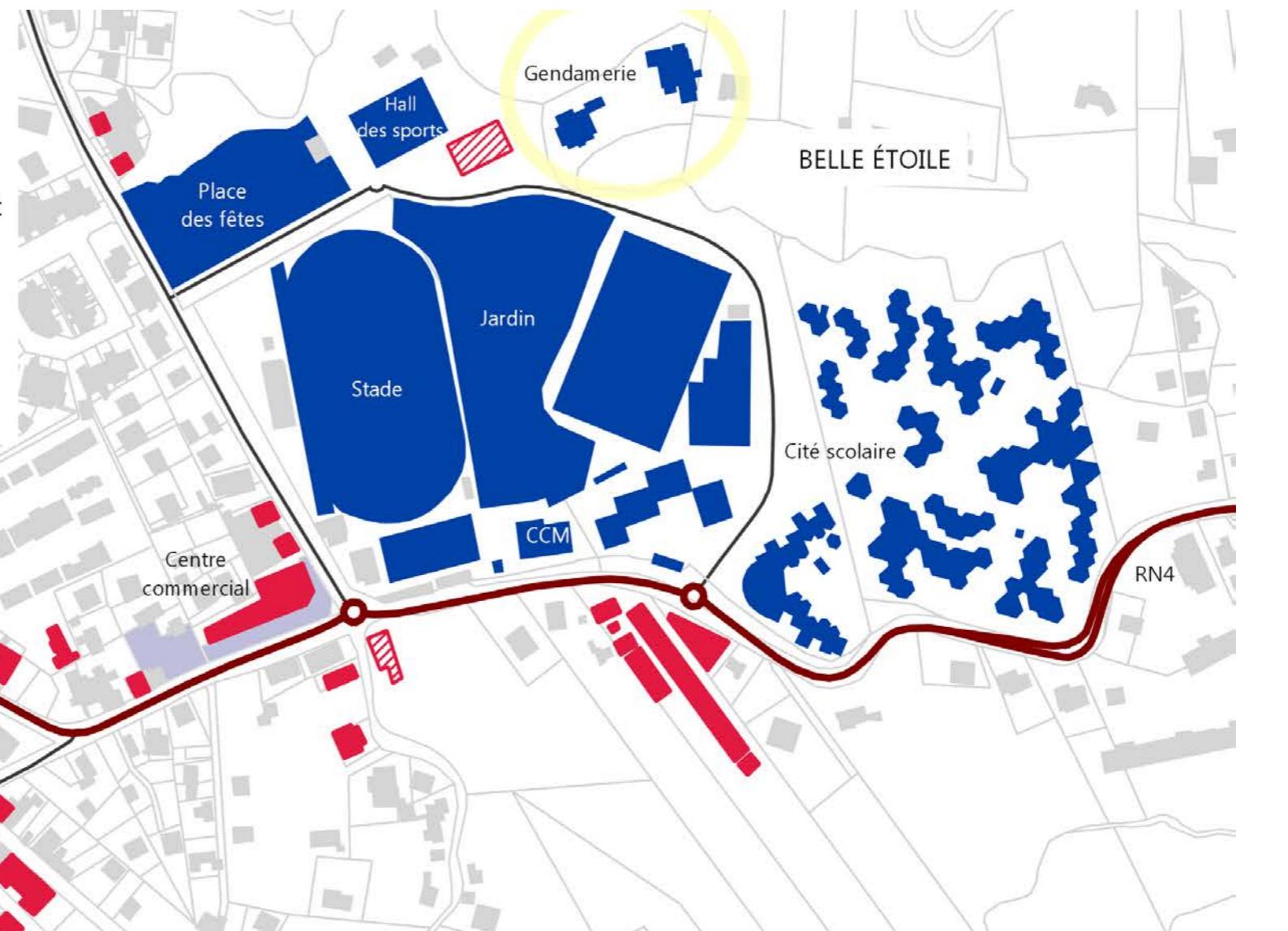
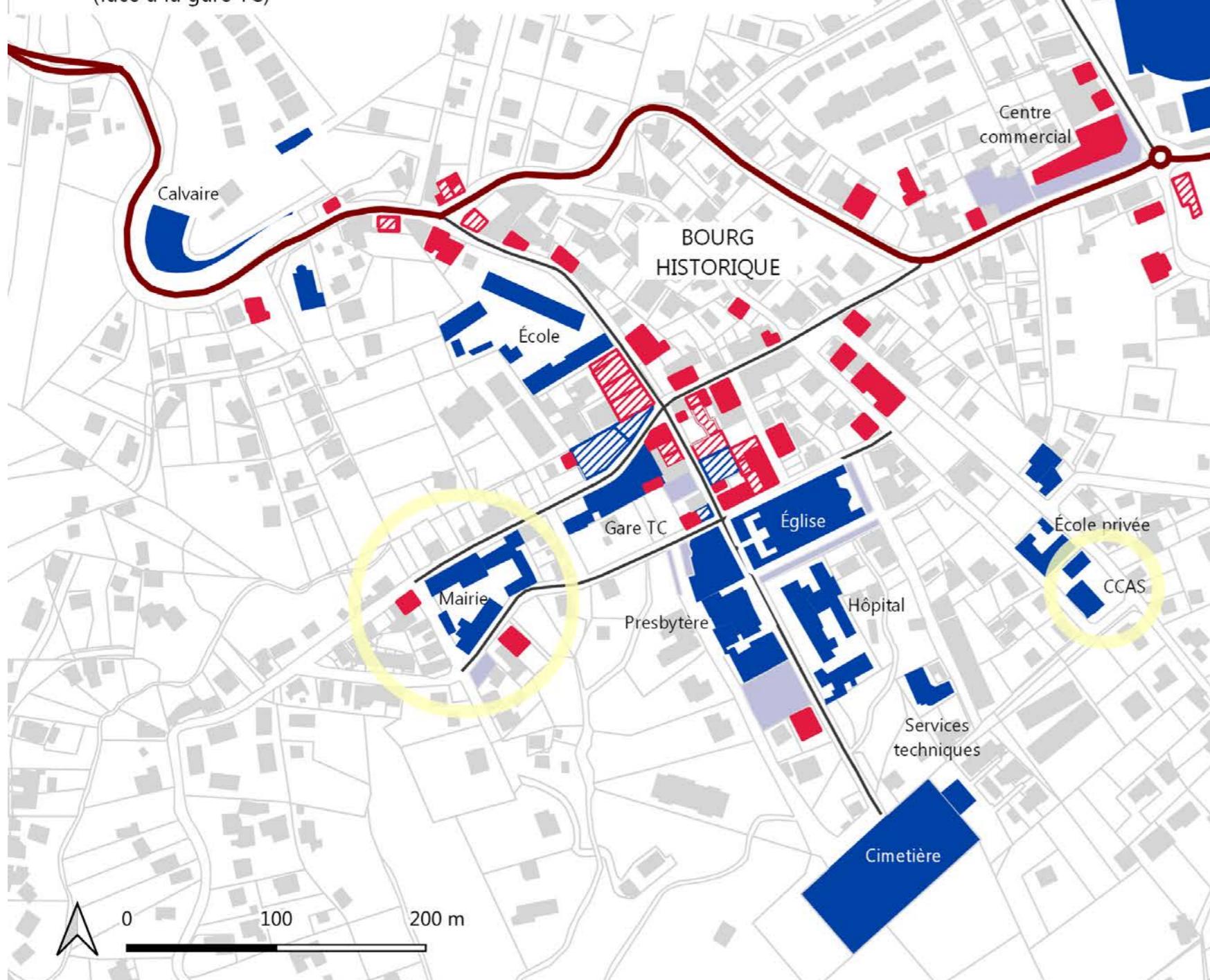
Figure 34 : Espace Cartésia

SAINT-JOSEPH

Lieux d'attractivité

- Équipement de service public ou cultuel
- Équipement de service public délaissé
- Ancienne mairie
- Ancienne police municipale
- Ancien office de tourisme
- Place de marché déqualifiée (face à la gare TC)

- Activité économique
- Local d'activité économique vacant
- Stationnement
- Axe structurant du bourg



Sources : © IGN - BD TOPO ® 2017, Cadastre - DGI 2018, ADDUAM, 2020

Figure 35 : Temporalités dans le bourg élargi de Saint-Joseph

6. Les temporalités, rythmes et intensités d'usages : les décalages

BELLE-ETOILE : LE LIEU DES USAGES INTENSES

La configuration de la desserte et le stationnement situé au plus près des enseignes, permettent de capter le flux important d'usagers de la RN4 et des équipements publics.

Les établissements présents génèrent un trafic d'usagers quotidiens aux heures de pointe du matin, du milieu et de la fin de journée. Les équipements sportifs prolongent la vie des espaces le soir et le week-end. Belle Étoile est donc le lieu des usages intenses : vitesse élevée et accès direct sur l'axe de desserte, nombre élevé et variété d'usagers quotidiens, succession des pics de fréquentation tout au long de la journée.



LE BOURG HISTORIQUE : LE LIEU DES USAGES DILUÉS

Les lieux d'attraction sont disséminés le long des voies de desserte interne, qui découpent les îlots bâties. Les activités du bourg sont essentiellement administratives ou commerciales : les jours ouvrables et aux horaires administratifs (à l'exception des lieux cultuels). À cause de la vacance installée, les lieux d'attraction du bourg sont un ensemble « à trous » : l'offre commerciale et de services est réduite, la concentration géographique d'usages divers est perdue. Les usages au bourg sont donc sans intensité, dilués ça et là où subsistent les activités.



Figure 36 : Lieux d'attraction du bourg historique (à droite) et de Belle-Étoile (à gauche)

RÉAFFIRMER L'ACTION PUBLIQUE DANS LE BOURG HISTORIQUE

- Entre le bourg historique et Belle-Étoile, les différents lieux d'usages ont une attractivité de nature différente. L'attractivité du bourg historique et celle de Belle Étoile ne reposent pas sur les mêmes dynamiques. L'offre d'attractivité du bourg est principalement basée sur les services administratifs. Mais ces derniers sont dispersés : ils se déplient de manière éclatée aux extrémités du bourg.
- Le dynamisme commercial et urbain de Belle-Étoile s'appuie sur une offre d'équipements et de services publics fonctionnelle, ainsi que sur la fréquentation des établissements scolaires. On observe un flux important d'usagers quotidiens, une diversité des publics captés et une succession des pics de fréquentation tout au long de la journée.
- Réaffirmer l'action publique dans le cœur de bourg en réinvestissant les parcelles d'équipements publics délaissées (entretien et valorisation des espaces dégradés, même vacants et déqualifiés) est une des premières actions possibles à court terme.
- La revitalisation du bourg devra intégrer les notions de complémentarité et de lien entre ces deux polarités qui fonctionnent de manière distincte. A ce stade de notre réflexion, une question se pose : quels potentiels d'attraction à renforcer ou à réinventer, spécifiquement pour le bourg historique, afin de lui restituer une vitalité propre à sa logique d'organisation ?

SAINT-JOSEPH

Délaissés BOURG HISTORIQUE

Équipement de service public délaissé

- 1 - Ancienne mairie
- 2 - Ancienne police municipale
- 3 - Ancien office de tourisme
- 4 - Place de marché déqualifiée (face à la gare TC)

Local d'activité économique vacant

Bâti dégradé ou vacant

Parcelle non bâtie

Foncier Public (Commune, CTM, État)

Axe structurant du bourg

RN4



Sources : © IGN - BD TOPO ® 2017, Cadastre - DGI 2018, ADDUAM, 2020

Figure 37 : Les délaissés dans le bourg historique

7. L'enrichissement du bourg par ses multiples espaces délaissés

DÉLAISSEMENT, VACANCE ET DÉLABREMENT MARQUENT AUTANT LES PARCELLES PUBLIQUES QUE PRIVÉES

La vacance, le délabrement et le manque de qualification des espaces rythment le parcours dans l'ensemble du bourg :

- Dès l'accès principal par la Croix Mission, des locaux d'activités fermés encadrent le passage ;
- Tout au long du parcours, d'anciennes enseignes commerciales (banque, pâtisserie, cinéma, magasin Rosette), des dents creuses et des immeubles clos sont laissés en l'état et se dégradent, avec une concentration autour des deux carrefours centraux ;
- L'habitat dégradé est visible dans l'ensemble du secteur du bourg, des immeubles du centre et à la périphérie résidentielle ;
- Des surfaces non bâties, envahies par la végétation spontanée ou en dalles, sont disséminées dans le bourg jusqu'aux parcelles les plus centrales ;
- Certains bâtiments remarquables occupant une position urbaine et symbolique de premier plan, sont laissés à l'abandon depuis plusieurs années (par exemple l'hôtel de ville et l'ancien cinéma) ;
- La vidéo-surveillance est signalée par des panneaux avertisseurs à plusieurs reprises. Associée à la vacuité et au manque de qualification des espaces bâties ou non bâties, un sentiment d'insécurité peut alors s'installer parmi les usagers du bourg ;
- Le bourg historique pâtit d'une impression de désertion qui domine tout au long de sa traversée ;
- Le manque de qualification de l'espace public amplifie l'effet d'abandon des bâtiments ;
- Le délabrement des fronts bâties et des dents creuses fait échouer celles-ci à constituer des respirations dans la trame urbaine.

Si l'importance de la vacance commerciale peut être attribuée à la concurrence du pôle commercial Cartesia de Belle-Étoile, le délaissement des équipements publics renforce le processus : l'ancienne mairie, laissée à l'état de délabrement, la place du marché, jamais exploitée, une partie de l'hôpital Romain Blondel, marqué par l'obsolescence.

Il semble primordial pour la commune de reprendre la main sur son parc bâti, afin de restaurer le sentiment de désertion vécu par les habitants de la commune et les usagers du bourg et susciter sa réappropriation.

UN DÉLAISSEMENT MOINS PERCEPTEABLE À BELLE-ETOILE

La problématique du délaissement est aussi présente à Belle-Étoile, mais faible dans la perception globale, et compensée par le dynamisme des équipements. C'est principalement le manque d'entretien du jardin du Centenaire qui témoigne de désertion : cheminements effacés, ouvrages de franchissement hors service. Le jardin n'a pas maintenu sa qualité passée. Des bornes de dissuasion à stationner constituent son interface avec la voie de desserte. Bien situé au cœur de la commune, il semble primordial de redonner vie à ce jardin qui fut primé en 2000 au concours des communes fleuries. On retrouve également une opération achevée de surfaces d'activités tertiaires neuves, mais abandonnée.



Figure 38 : Place de marché déqualifiée



Figure 39 : Ancienne mairie désaffectée



Figure 40 : Ancien cinéma désaffecté

LES DÉLAISSEÉS : UN INDICATEUR POUR PRIORISER L'ACTION

- Le parcours dans le bourg historique est rythmé par des délaissés : habitat dégradé ou vacant visible jusqu'aux parcelles les plus centrales, immeubles délabrés, commerces clos, installations publiques désaffectées, dents creuses inanimées...
- Les espaces délaissés sont autant d'opportunités pour le détournement d'usage des espaces publics, désormais ancré sur les linéaires de locaux vacants : un sentiment d'insécurité s'ajoute à celui de la désertion des espaces. Ces délaissés représentent un fort potentiel pour l'action publique. L'observation du foncier public révèle de nombreuses surfaces de parcelles communales, y compris parmi les espaces délaissés.
- La vacance prolongée perturbe le fonctionnement du cœur du bourg historique qui perd l'effet de concentration d'usages variés ; il en ressort une « fréquentation diluée ».
- A l'issue de ce diagnostic orienté, une question se pose : quelle gestion des friches et des délaissés urbains pour en faire des atouts ? Cette question constitue le fil conducteur de nos propositions d'actions. L'enjeu étant de raviver et de requalifier les espaces du bourg (creux et pleins) pour y développer de nouveaux usages, de nouvelles scènes de vie autres que l'occupation abusive des coins de rue ou l'évitement.

Partie 2 :
REGARD SUR LE TERRITOIRE « VÉCU »

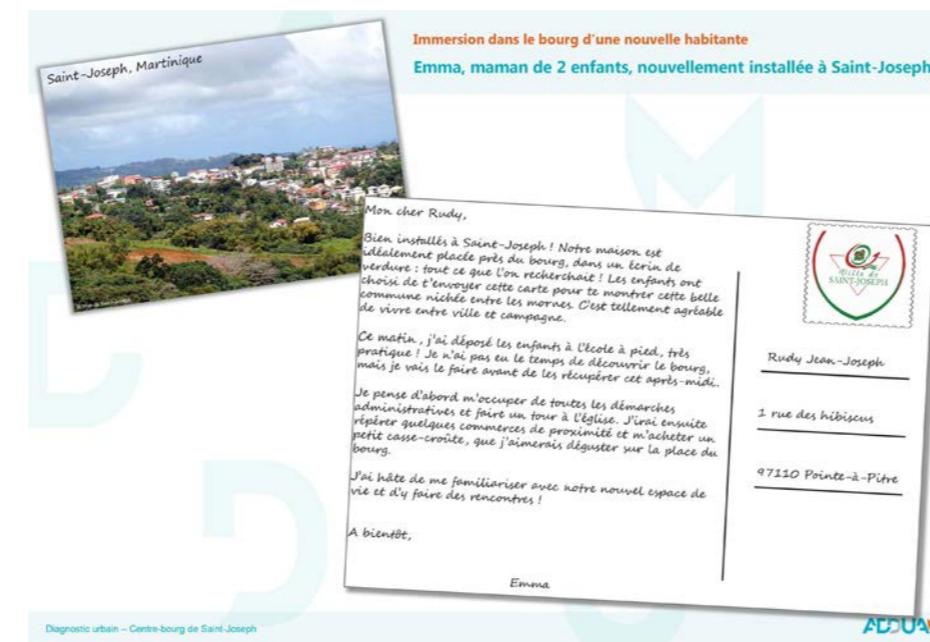
1. Une déambulation aléatoire avec arrêts sur images

Qui rencontre-t-on au bourg historique ? Qui l'anime ? De quelles scènes de vie est-on témoin ? À quelles activités peut-on prendre part ?

En complément du diagnostic technique, nous proposons une déambulation aléatoire qui consiste à proposer un autre regard sur le centre-bourg, en adoptant le point de vue d'un usager (habitant, client, touriste...). Cet exercice n'a pas pour objectif de couvrir l'ensemble des questions posées par la revitalisation du centre-bourg. Il s'agit plutôt d'attirer l'attention sur l'expérience de l'usager, de telle sorte à enrichir le diagnostic et faire émerger des enjeux stratégiques de revitalisation.

Extrait d'une immersion dans le bourg d'une nouvelle habitante

Emma, maman de 2 enfants, nouvellement installée à Saint-Joseph, se promène à Saint-Joseph pour la première fois :





Je pense arriver à l'entrée du bourg, je vais lire les panneaux.



Un Christ est placé à la croisée des chemins. Dans l'ensemble de panneaux et de câbles électriques, enfin le centre-ville !

Je passe devant l'école : heureusement qu'il y a cette « double voie », on peut marcher tranquillement. Les maisons sont collées, ça a l'air dense ! Certaines ont de jolies couleurs.



Arrivée à ce carrefour, les grands murs aveugles et cette placette m'interpellent



Au niveau de la gare routière, plusieurs carbets: est-ce le marché?



Voici la gare routière, les gens attendent debout. Deux clochers attirent mon regard.



Voilà la nouvelle mairie... le bâtiment ressemble à une école.



Je vais rejoindre l'église. Je vois un espace vert, dommage qu'on ne puisse pas traverser cette friche pour le rejoindre



Quel beau bâtiment ! Il est malheureusement abandonné. C'est l'ancienne mairie.



Le parvis offre une vue sur les mornes, un peu cachée par les monuments!



Quelle belle église, son cadre verdoyant la met en valeur



Cet espace vert est le plus grand que j'ai croisé. J'irais bien m'y installer pour pique-niquer.



La route monte. On dirait que tous les commerces se trouvent ici, mais beaucoup d'enseignes sont défraîchies.



Il y a du passage ici, les voitures me gênent un peu mais je rencontre quelques personnes. Le petit espace public semble idéal pour s'installer !



Cet endroit a l'air bien pour pique-niquer, mais il n'y a pas de bancs !

Pourtant, il y a une belle vue !



Je vais marcher sur la route, c'est plus pratique. On devine au loin les mornes boisés.



Pas facile de voir ces vendeurs ambulants. Peut-être qu'il y a plus de monde le week-end.



Je me demande ce que c'était, il y a du potentiel pour en faire quelque chose.



Je vais continuer ma balade en redescendant cette route.



L'hôpital est très vieillissant. Je me demande s'il fonctionne encore ?

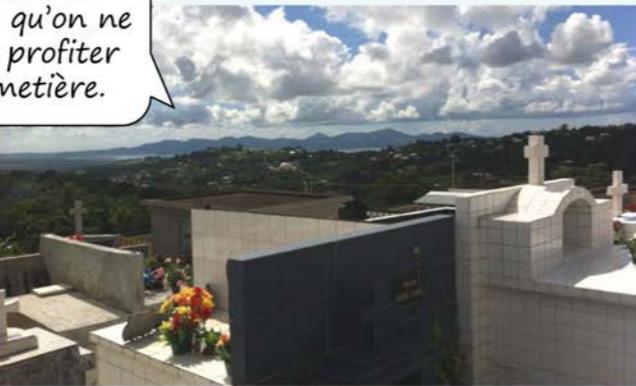


Ce grand parking est bien utile mais manque d'ombre.





Quelle belle vue !
Dommage qu'on ne
puisse en profiter
qu'au cimetière.



L'ambiance ici
est bien plus
verdoyante.



Ces petites ruelles
sont très
agréables, mais il
faut avoir l'œil !



J'arrive à un carrefour
très urbanisé, loin de
l'ambiance végétale de
tout à l'heure. Je me sens
perdue, je vais prendre
cette descente !



Retour sur la
grande route,
j'ai dû faire
attention dans
la descente.



Vu d'ici, on ne se doute pas
que le bourg est là-haut.
Mais la végétation donne
envie d'y aller.



Je vais retourner vers
l'école en passant par la
grande route, en restant
prudente !

2. Une expérience «usager» mitigée

DES ATOUTS À VALORISER

- Un cadre de vie entre ville et campagne ;
- Un relief qui est un véritable atout (mornes, vues, rivières, pentes douces) ;
- Un positionnement de l'école dès l'entrée de ville, pratique pour les habitants ;
- Des équipements publics qui donnent un rythme à l'axe de vie du bourg ;
- La présence de jardins et friches végétalisées qui donnent des points de respiration au bourg ;
- Un cœur historique qui concentre des petits commerces et des marchands ambulants ;
- Un potentiel d'accueil de marchés sur des placettes ou des espaces délaissés ;
- Une église point de repère à l'intérieur et extérieur du bourg ;
- Un grand espace ouvert sur le paysage devant l'église ;
- La topographie et la trame urbaine offre des perspectives et des vues, des rues à sens unique, des trottoirs et des voies piétonnes qui rendent la circulation piétonne agréable ;
- Des parkings relativement bien situés ;
- Une présence végétale qualitative pour la sortie de bourg.

DES POTENTIELS SUR LESQUELS S'APPUYER

À travers cette balade, on révèle les potentiels inexploités qu'on ne peut constater que sur le terrain :

- l'espace structurant du noyau historique autour de l'église, crucial pour le repérage dans le bourg, sa mise en scène monumentale et la révélation des qualités du grand paysage à travers cet aménagement ;
- l'espace du futur cœur vert, son ouverture aux éléments naturels, la présence végétale providentielle dans le bourg de la ville-campagne, le témoignage du passage de l'eau, espace moins dense ouvert sur le ciel et sur le grand paysage de mornes et mer ;
- des pistes pour la gestion des friches (traversées piétonnes, marché, fresques, jardins, ...).

DES POINTS DE VIGILANCE

- Une route nationale peu sécurisante et aux abords peu valorisés ;
- Une entrée de ville dissimulée par la route nationale, très encombrée visuellement, avec une signalétique très formelle ;
- Des bâtiments publics ou privés défraîchis, dégradés ou abandonnés ;
- Des friches laissées à l'abandon ou très peu entretenues ;
- Des commerces fermés sans enseigne ou avec des enseignes défraîchies ;
- Un espace mémoriel devant l'église qui n'invite pas à la détente ou à la rencontre ;
- Des vues qui ne sont pas connues ou mises en valeur ;
- Une concurrence voiture/piéton par endroits (stationnement anarchique) ;
- Des parkings peu qualitatifs car très minéraux ;
- Une sortie de bourg avec un carrefour dangereux ;
- La circulation piétonne est rendue difficile par des trottoirs dégradés, une signalétique insuffisante.

LES CONCLUSIONS DE LA BALADE SENSIBLE

Immersion dans le bourg d'une nouvelle habitante

Conclusion de la balade sensible

• Je me suis sentie perdue (signalétique pas toujours bien lisible) et pas toujours en sécurité vis-à-vis de la circulation des voitures.

• J'ai ressenti une sensation de ville « abandonnée » avec des bâtiments peu entretenus, délabrés qui contrastent beaucoup avec les bâtiments tout récemment repeints.

• On m'avait vanté les atouts verdoyants de la commune et je n'ai pas senti la présence de la nature au cœur du bourg historique hormis aux abords de l'église; dès qu'on s'éloigne un peu, on a la sensation de respirer de nouveau.

• Je ne sais pas si je pourrai aller faire mon marché ce week-end pour acheter de bons légumes locaux, ni où je devrais me rendre (entre la friche occupée et l'espace qui est indiqué comme « espace marchand »).

• Je n'ai pas trouvé de lieux où m'asseoir en attendant d'aller récupérer mes enfants ou pour leur faire prendre le goûter en sortant de l'école.



Partie 3 : STRUCTURER LA DÉMARCHE DE REVITALISATION

1. Les enjeux et secteurs prioritaires de revitalisation

5 ENJEUX POUR RÉANIMER LE BOURG

L'ADDUAM a mené en 2019, une étude sur l'attractivité des bourgs martiniquais, qui a principalement sollicité les techniciens collectivités territoriales : le bourg de Saint-Joseph y a plusieurs fois été mentionné, pour son « désinvestissement et sa désertion. Il frappe par le manque de lieu destiné à accueillir des interactions sociales, un lieu structurant ou emblématique propice à susciter un attachement au bourg ». Ces ressentis ont conduit à qualifier ce bourg de « froid ».

Les choix portés par la ville pour orienter les actions répondent à 5 principaux enjeux :

1. RESTITUER AU BOURG SA FONCTION DE RENCONTRE ET DE SOCIABILITÉ

2. AGIR SUR LES SIGNES DÉLAISSEZ ET SUR LA DÉGRADATION

3. DIVERSIFIER ET MODERNISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

4. RENFORCER LA VOCATION ADMINISTRATIVE DU CŒUR DE BOURG

5. ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS ET LE REPÉRAGE DANS LES PARCOURS

1. Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité

Il y a un enjeu fort à créer un ou des espaces propices au développement de la vie sociale. On observe une absence de lieux de rencontre et de sociabilité. Or, le bourg de Saint-Joseph a impérativement besoin de lieux d'échanges, de rencontre, de convivialité, afin de le rendre vivant et de lui permettre de retrouver sa vocation première : créer de la sociabilité.

Dans ce même ordre d'idée, il y a également lieu d'équilibrer l'animation culturelle entre le bourg historique et Belle-Étoile. Autrement dit, il s'agit de créer des animations et événements ponctuels adaptés à chaque entité urbaine en créant une forme de complémentarité entre manifestations « grand public / populaire » et plus thématiques ou disons spécialisées dans le bourg historique.

2. Agir sur les signes délaissés et sur la dégradation

Au cœur de l'armature urbaine du bourg historique, se cristallisent beaucoup de problématiques : une concentration de délaissés publics, des bâtiments dégradés, vacants, des friches, des locaux commerciaux fermés. Par ailleurs, le détournement d'usage des espaces publics fait grandir un sentiment d'insécurité. Ces problématiques de « délaissement » sont plus marquées dans le « cœur administratif et historique », secteur pourtant central pour la vitalité économique.

C'est un secteur d'opportunités, puisqu'on y retrouve beaucoup de parcelles foncières communales en friche ou des espaces délaissés. Ils forment même un certain continuum, sur lequel il apparaît indispensable de reprendre la main, parcelle par parcelle, ou dans une continuité, pour réaffirmer des symboles administratifs forts sur ce secteur, de gestion ou tout simplement des marqueurs de la présence de la municipalité.

Mais cela doit également s'accompagner d'actions sur des signaux plus faibles : façades défraîchies, présence de climatiseurs, bâtiments dégradés...

3. Diversifier et moderniser le commerce de proximité

Les commerçants ne semblent pas avoir pris acte de l'évolution des modes de consommation. Il y a nécessité de créer un véritable projet sur les commerces de proximité du bourg en étroite concertation avec la commune. Une évolution des pratiques commerciales, des stratégies de communication (affichage et visibilité) en même temps qu'une diversification de l'offre est nécessaire pour attirer la clientèle.

4. Renforcer la vocation administrative du cœur de bourg

Les premières préconisations visaient à revitaliser le centre bourg sous un angle purement économique. Le diagnostic a permis d'appréhender d'autres pistes, faisant envisager que l'orientation du cœur de ville devrait s'articuler autour de la mise en place de services et de relais de proximité institutionnels (antenne CAF, pôle emploi, mise en place de permanences sociales, économiques et juridiques).

Les services d'accompagnement social et administratif répondent aux besoins de la population, mais ils se déplient de manière éclatée, diminuant ainsi l'attractivité du cœur de bourg. Il s'agit de renforcer et de polariser dans un même espace (ou à proximité) des structures liées aux services municipaux, à l'accompagnement social et solidaire, des relais de proximité institutionnels afin d'augmenter la fréquentation dans le cœur de bourg.

5. Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

La RN4 dessert le bourg de Saint-Joseph. Cependant, l'entrée dans le cœur du centre-bourg n'est pas encouragée : entrée de ville peu qualitative, vitesse automobile peu apaisée, signalétique confuse... La circulation automobile dans le centre-bourg s'avère difficile du fait d'un plan de circulation complexe et d'une signalétique insuffisante.

Concernant les déplacements piétons, ils ne sont pas facilités à cause d'un sentiment d'insécurité vécu par les usagers et par manque de lisibilité des parcours piétons.

SAINT-JOSEPH

Secteurs stratégiques du bourg historique

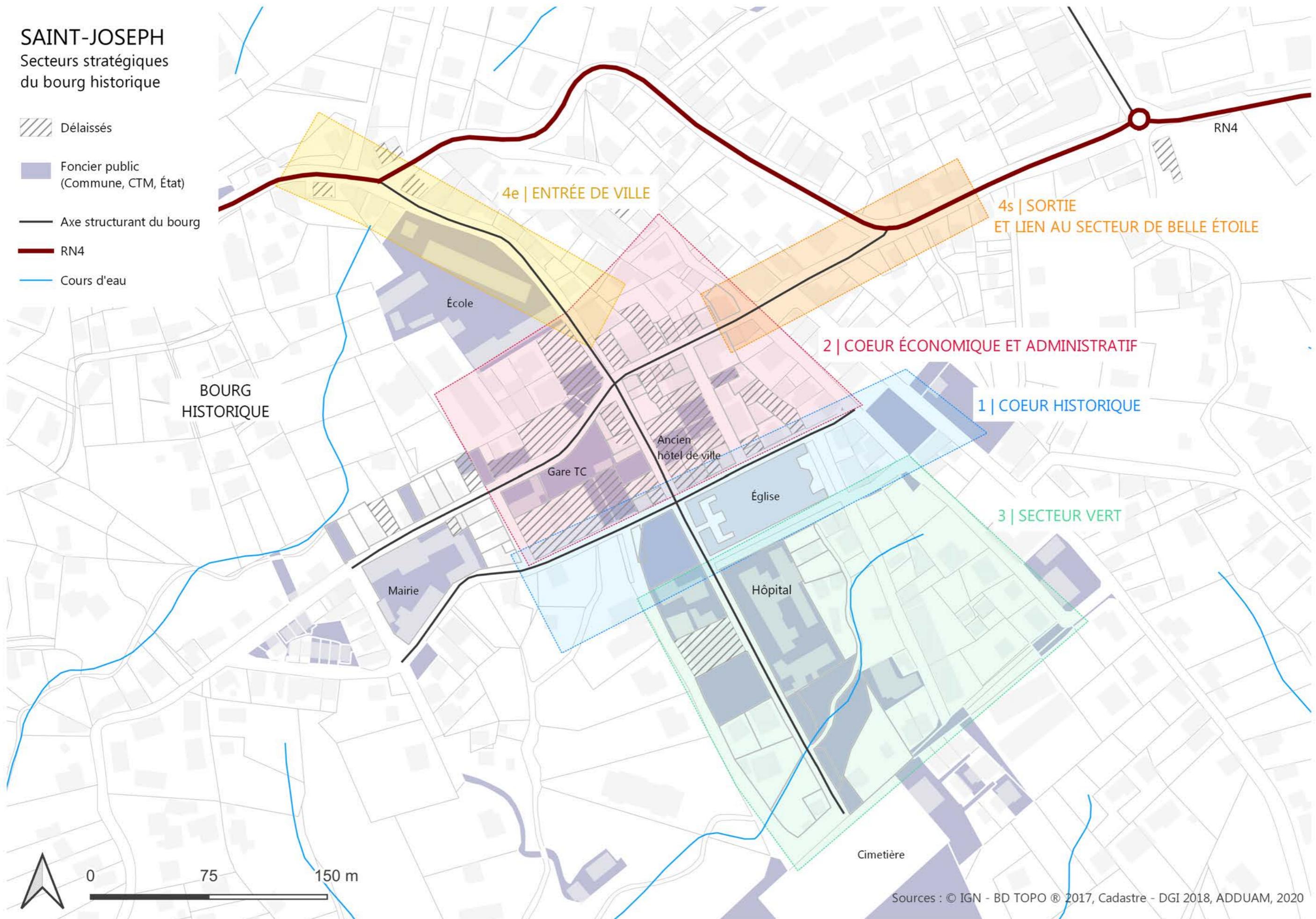
Délaissés

Foncier public
(Commune, CTM, État)

Axe structurant du bourg

RN4

Cours d'eau



1. Les enjeux et secteurs prioritaires de revitalisation

RÉVÉLER LES POTENTIELS ET STRUCTURER L'ACTION PUBLIQUE :

5 secteurs stratégiques de revitalisation

Selon les objectifs visés, les actions à déployer vont s'appliquer à 3 échelles imbriquées : l'échelle du bourg historique, celle de Belle Étoile ou celle du bourg élargi.

Le diagnostic ayant permis de mettre en évidence les principaux dysfonctionnements du bourg historique, notre proposition est que dans un premier temps, les actions de revitalisation se concentrent sur 4 principaux secteurs stratégiques sur lesquels la mise en œuvre d'aménagements opérationnels est rapidement possible, car la commune dispose d'un foncier important.

Ces secteurs stratégiques ciblent :

- les espaces structurants de l'armature urbaine du bourg,
- les lieux les plus fréquentés et qui concentrent les flux de passage,
- les lieux emblématiques de la ville, vecteurs d'une identité propre à la commune de Saint-Joseph et susceptibles de générer de l'attractivité.

Ces secteurs englobent les abords des « centralités » sur lesquelles ils reposent et peuvent être imbriqués. À l'intérieur de chacun, seront développées des fiches-actions ciblées.

- Le cœur historique
- Le cœur économique et administratif
- Le secteur vert
- L'entrée de ville de la Croix Mission
- La sortie du bourg et le lien à « Belle-Etoile »

SECTEUR 1 : COEUR HISTORIQUE ET SPIRITUEL

Renforcer la mise en scène de cet espace dans le parcours de l'usager :

- par un complément d'aménagement paysager du parvis de l'église ;
- par l'élargissement du trottoir le long de l'église au sud-est ;
- par le maintien des parcelles boisées sur les hauteurs du bourg.

Y favoriser des usages plus qualitatifs : rencontre et sociabilité au cœur du bourg :

- par un nouvel aménagement de la placette en face de l'église, placette qui se voudra espace végétalisé de rencontre, de détente, de commémoration ;
- par la création d'un espace « point de vue » dans l'axe de l'église, qui offre une perspective dégagée sur tout l'ouest de Saint-Joseph et au-delà ;
- par la perméabilisation et végétalisation des places de stationnement.

- par le maintien et la valorisation du **marché nocturne** du cœur de bourg mettant en valeur les spécificités locales et les artisans joséphins (pépinières, maraîchers, gâteaux locaux...).

SECTEUR 3 : POUMON VERT

Réhabiliter l'image de la «ville-campagne» au cœur du bourg :

- par l'aménagement paysager des abords de ravines ou des espaces non constructibles ;
- par la plantation d'arbres le long des voies principales ;
- par l'aménagement paysager de tous les espaces publics (placette chouval bwa, placette commémorative, aire de jeux, point de vue, parkings...) ;
- par le maintien de **parcelles boisées** au cœur du bourg ;
- par la valorisation des **ressources écologiques** dès que cela est possible (panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, récupération des eaux de pluie en amont des bassins versants, plantation d'espèces endémiques favorisant la biodiversité locale).

SECTEUR 2 : COEUR ÉCONOMIQUE ET ADMINISTRATIF

Réaffirmer des symboles administratifs sur ce secteur :

- par la construction d'un **espace culturel en lieu et place de l'ancien hôtel de ville** sur l'axe principal de desserte du bourg ;
- par la construction d'un **centre administratif** regroupant les différents services administratifs épars dans le bourg ;
- par la **réhabilitation d'un bâti ancien remarquable** en annexe administrative.

Développer une nouvelle offre commerciale cohérente avec la logique de fonctionnement propre au bourg :

- par la construction d'un **marché** à la place de l'ancien cinéma, servant à la fois à la vente de fruits et légumes, plantes mais aussi pouvant accueillir des événements en dehors des horaires du marché ;
- par l'implantation de **petits commerces de proximité** tels qu'une boulangerie, etc. ...

SECTEUR 4 : ENTRÉES ET SORTIES DE VILLE

LIEN AU SECTEUR BELLE-ÉTOILE

Rendre plus confortable l'accès au bourg / marquer le lien au secteur de Belle-Étoile :

- par la création d'un **trottoir** pour la sortie vers Belle-Étoile ;
- par l'aménagement d'un **plateau surélevé** plus visible et sécurisé pour les piétons.

Améliorer l'image d'accueil / Améliorer la lisibilité de la circulation dans le bourg :

- par l'aménagement du **carrefour de la croix Mission** ;
- par l'amélioration de la **signalétique automobile et piétonne** au sein du bourg ;
- par l'aménagement d'une **seconde voie de désenclavement** du bourg vers Belle-Étoile.

Réanimer les espaces pour regagner en attractivité :

- par l'aménagement de la **friche «terrain Adèle»** rue Eugène Maillard en une place dédiée au chouval bwa et autres petits artisans locaux ;
- par la **requalification de la gare routière** et l'aménagement d'un **parking** à proximité des lieux d'attractivité (centre administratif, mairie, marché) et en lien avec un **réseau de parcours piétons agréables** ;
- par l'accès possible à un **parc urbain** autour de l'annexe administrative ;
- par la création d'un **jardin partagé** ouvert plus particulièrement aux écoliers dans le cadre d'un projet pédagogique ;
- par la valorisation du **parcours piéton** en élargissant les trottoirs rue Osman Duquesnay ;
- par la création d'un **traitement de sol différencié** sur le tronçon de voie à fort caractère économique, administratif, incitant également les voitures à ralentir et les piétons à prendre possession de l'espace ;

2. Le plan d'actions du bourg historique

SCHÉMA DE PROGRAMMATION URBAINE



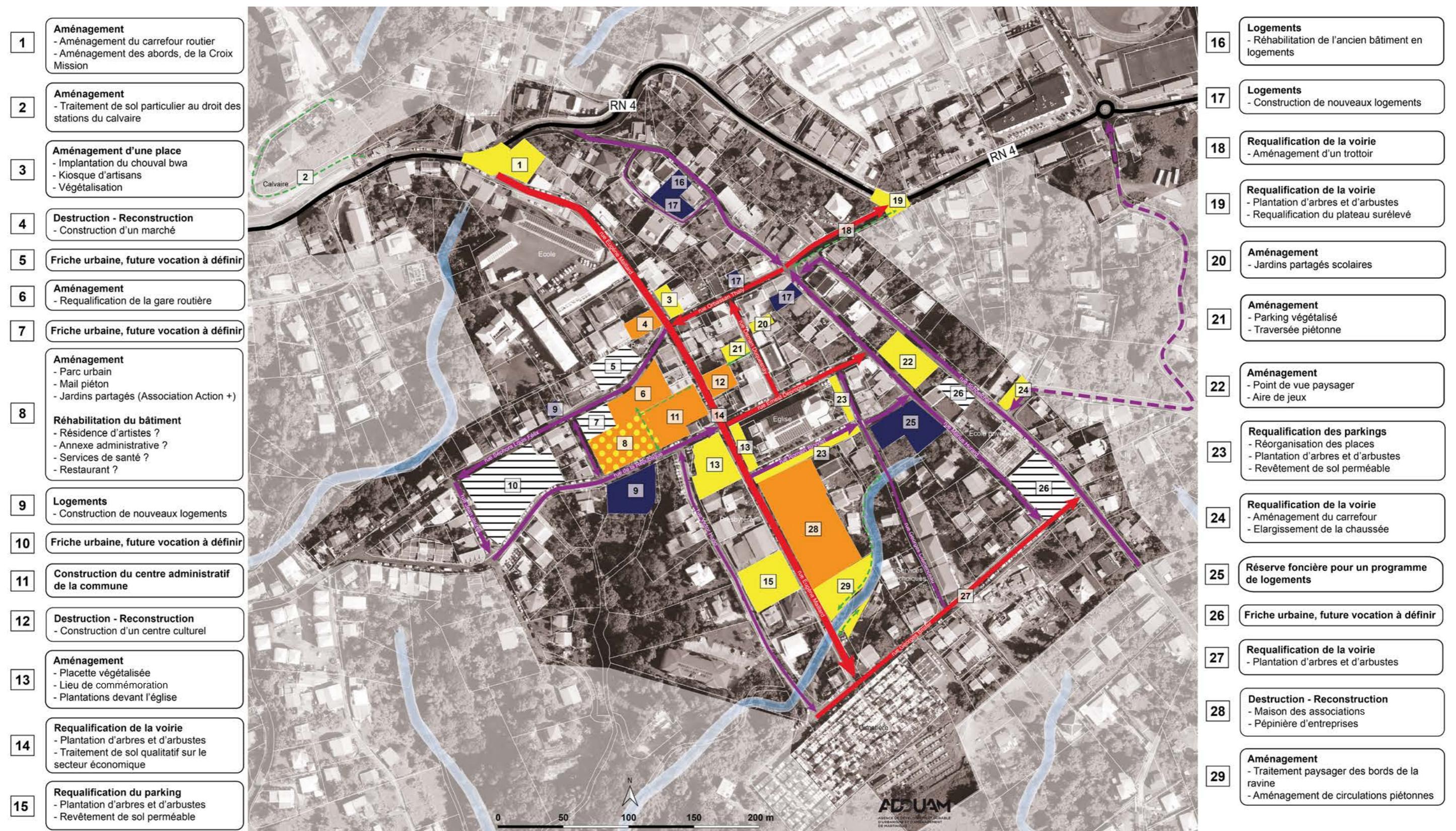
Vue aérienne du bourg

Le schéma de programmation urbaine (page ci-contre) recense une vingtaine de projets dans le centre-bourg de Saint-Joseph.

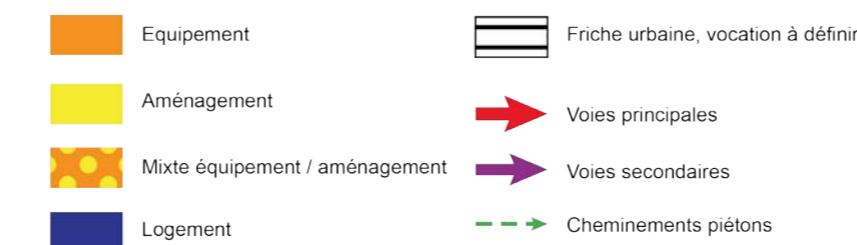
Ces projets sont de natures diverses : projets d'aménagement, d'équipement, de construction, de réhabilitation ou de constitution de réserve foncière.

Ce recensement est le résultat d'un dialogue avec l'équipe municipale en place qui nous a partagé ses projets à plus ou moins long terme sur le bourg.

Après mise à plat de l'ensemble des projets, l'ADDUAM a soumis au maire une proposition de plan guide, modifiant parfois certains d'entre-eux (localisation, contenu, objectifs), afin de créer de la cohérence sur l'ensemble du bourg.

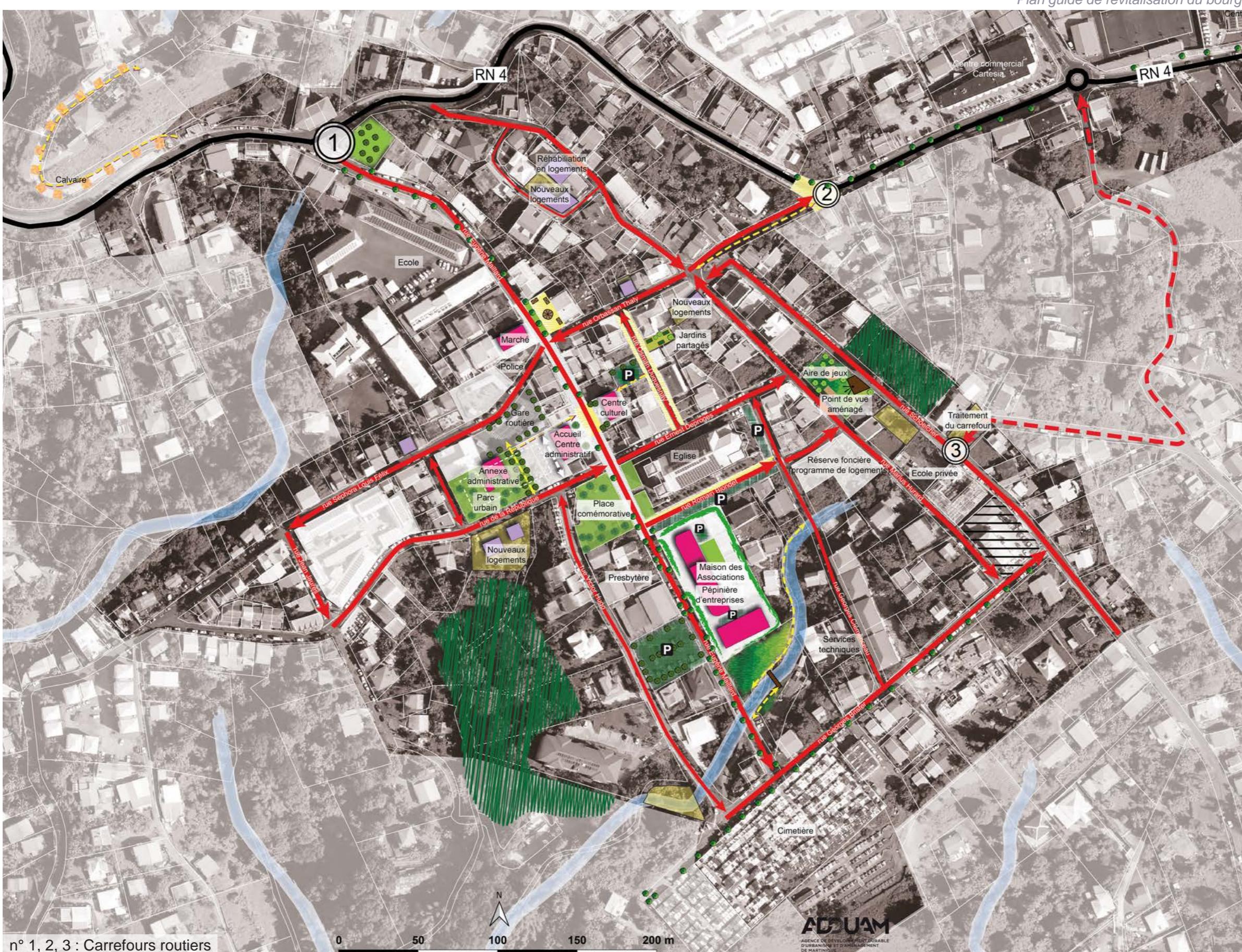


Légende



2. Plan d'actions du bourg historique

PLAN GUIDE DE REVITALISATION DU BOURG



3. Prioriser et organiser la mise en place des actions

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS PAR TYPE D'ENJEUX

Le schéma de référence illustre le projet d'aménagement global du centre - bourg. En s'appuyant sur les différents projets majeurs, nous avons déterminé une vingtaine d'actions à mettre en place dans des délais plus ou moins longs, en les regroupant par thématique d'enjeux (les grands axes).

	ENJEUX : les grands axes	OBJECTIFS : les fiches actions
Axe 1	Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem	<ol style="list-style-type: none"> 1. Requalifier les espaces publics existants (image écologique de la ville) 2. Réinsuffler une animation récurrente pour les producteurs locaux au cœur du bourg historique : marché nocturne 3. Instaurer une animation culturelle quasi permanente au cœur du bourg 4. Mettre en place un événement annuel d'envergure sur la thématique de l'eau 5. Identifier et valoriser le patrimoine 6. Éliminer les pollutions visuelles & encombrantes, nuisant à l'image de nature de Saint-Joseph et élaborer un règlement local de publicité
Axe 2	Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aménager la place de l'église Saint-Joseph 2. Aménager une aire de jeux pour les enfants 3. Reconstruire un marché couvert 4. Construire une salle de spectacle/ lieu culturel sur le site de l'ancien hôtel de ville 5. Créer un concept d'habitat participatif dans le centre-bourg
Axe 3	Agir sur les signes délaissés et sur la dégradation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valoriser le site de l'église et son ouverture sur le grand paysage 2. Réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts (jardins partagés) 3. Construire la «Maison des Associations» / Pépinière d'entreprises sur le site de l'ancien hôpital 4. Réaliser des œuvres artistiques ou végétalisées (éphémères ou pérennes) sur les murs aveugles
Axe 4	Diversifier et moderniser le commerce de proximité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagner l'embellissement des devantures commerciales 2. Créer un fonds de soutien aux entreprises commerciales, artisanales et de services de proximité
Axe 5	Renforcer la vocation administrative du cœur de bourg	<ol style="list-style-type: none"> 1. Construire un nouveau centre administratif face à l'ancien hôtel de ville
Axe 6	Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les signaux d'entrée de ville en réaménageant le carrefour de la croix mission 2. Requalifier de la gare routière 3. Créer un cheminement piéton autour des berges de la ravine et les végétaliser 4. Revoir la signalétique et le sens de circulation 5. Aménager une deuxième sortie de bourg vers Belle Étoile 6. Faciliter les déplacements piétons

CLÉS DE LECTURE DES FICHES ACTIONS

Où se situe l'action dans le bourg ?



FICHE ACTION n°1

Requalification des espaces publics existants

Contexte - Problématiques - Enjeux

Apist, veliber cimagnis que ne nullab ident est, sum incit et aut estiorrum explatem et et reror molecto taturi velecto qui none aut pro etur, quisto volerorum asitisi vollia nonecea tquaspicabo. Nullatum iderum de nonsedi dit es sequos doles as con etur rerum dolipienti simporp oratur? Cate num que pero esto berciis maxi



Image de référence (Nouvelle-Zélande)

Qu'est-ce qui caractérise cette action ?

TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court terme

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Objectifs visés et résultats attendus

Us. Minveli quibus dolorepro te nonserfero cum sequi atioreiunt et ea cupatur sitibus aut resti cusdandel int. Evel maximus, tetur? Sus audam, nobis derument qui quiatur, veri nimet, vero bera dolupti uscium denim quatem fugitis di ute landest magnam laborro vitiis seque volorer cimaio velestrum fugitem acerspis dolorer uplat eos re nam, videllese experibus endis eaquunt ureprovitae asit hilibust voluptatur moluptaqui sectenderum atquis num nulpa pro berat et fugiasimus commis doloris asperum que perciderio eatur sinus, que doles

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Iquibusam, sam lab ide maxim que modite sinum volorum am eum nam qui con pe dolut volorio rrumenis sum sanihit hil idestis ut
- pero quam es simolor ecabore am rem rehent et eum as nobit ma dolupta que dolupta ea sequiae. Uciasincum quis dolor sundiam, aceaqui cusdae reius.
- Te volo blabore autem dolorum harum faceruptatem ut ipsae pa vellore ssitam volorro tem vendae licillupta sum restiisto offici sed
- molore volorpo sapisci asperion et, iuntia doluptiae vellis abo. Neqaccum essimus re veleseq uatibusa nimillit, quo con
- Ed miligni sciassum volupta nestioria sequidenit et, nos eos di vendus quam reheni odit la velitis vitas et, sequibus illibustia vit, ut voloren destio dolo volupta tatiuntias que disci voluptam aut fuga. Odicia quiscim aximus que eum, inus.

Principes de l'action - Recommandations

Nam qui odia quibus estiur, iusdaec usapicil inum am autassit, sintendipsum nobis eation repro odi cumqui que pere cori qui bercius cipici cus, officie nientur, iur aligend itatia et esciaessus alitet, sandita temperum iuntia quia qui velique sedigenit voluptat offictet ommoluptat. Oris dignimaion rese plita non ne nit dolore mo vellupti omnihic tote pa preptatur, eum qui quanditius velia dundi occusant eos magnat porem eiunt aut faccae sitatempores min porae. Itaque volor sam unto esed quis magnimus asimenimus doloria temquia sequi commi bero opta vel

Maitrise d'ouvrage Maîtrise d'oeuvre Partenaires à associer Acteurs possibles Financements possibles Estimation financière

Avec qui ?
Avec quel financement ?
Avec quel accompagnement ?



AXE 1

Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°1

Requalifier les espaces publics existants

FICHE ACTION n°2

Réinsuffler une animation récurrente pour les producteurs locaux au cœur du bourg historique : marché nocturne

FICHE ACTION n°3

Instaurer une animation culturelle quasi permanente au cœur du bourg

FICHE ACTION n°4

Mettre en place un événement annuel d'envergure sur la thématique de l'eau

FICHE ACTION n°5

Identifier et valoriser le patrimoine

FICHE ACTION n°6

Éliminer les pollutions visuelles et encombrantes, nuisant à l'image de nature de Saint-Joseph et élaborer un règlement local de publicité

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°1

Requalifier les espaces publics existants

Diagnostic en images



Rue Eugène Maillard : Une rue bien calibrée



Des espaces "publics" peu accueillants



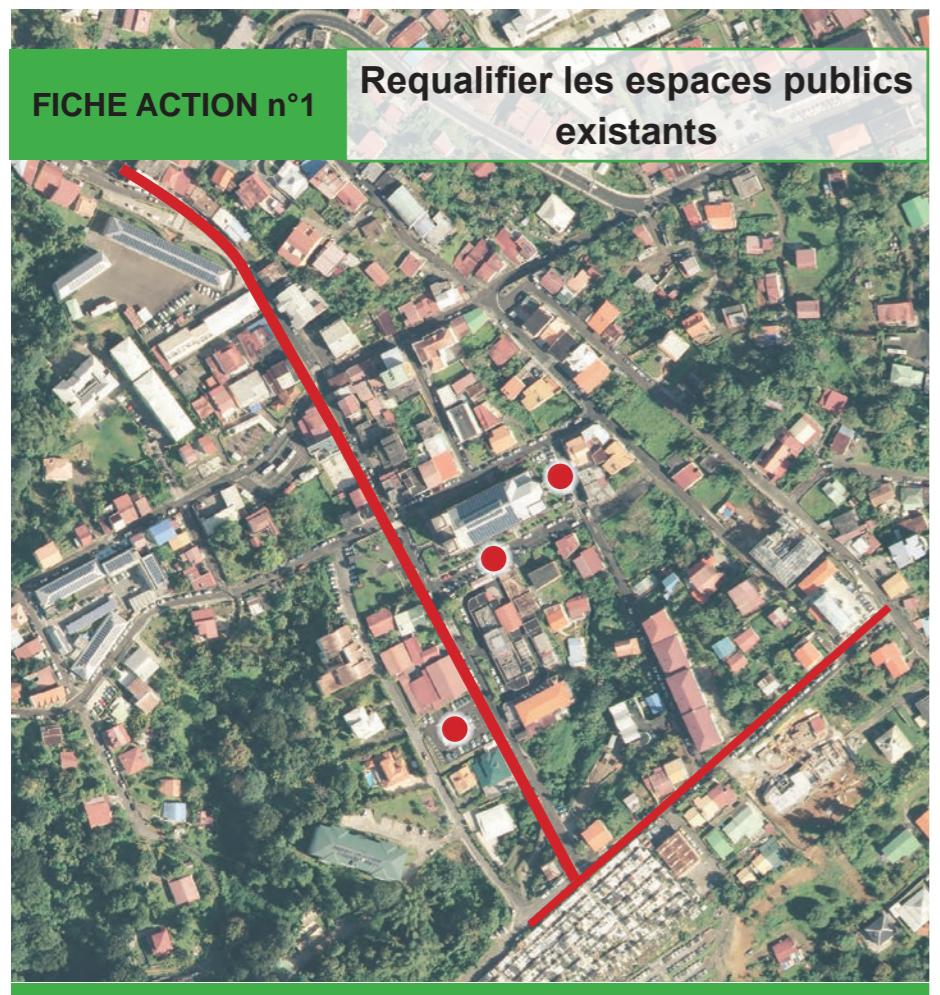
Des voiries très minérales



Des places de stationnement mal placées



AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court et moyen termes

Objectifs visés et résultats attendus

Parmi les communes de la CACEM, l'exceptionnel patrimoine naturel de Saint-Joseph fait figure d'exception. Cette différence doit être transposée en atout pour en faire un bourg tout aussi singulier, représentatif de l'identité de son territoire.

Pour affirmer l'identité de Saint-Joseph au cœur du bourg, il doit être érigé en vitrine de la commune. Les éléments naturels, le végétal, le caractère forestier, doivent s'insinuer à l'intérieur de ses limites.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Identifier la trame des espaces publics qui sera concernée par la requalification et sélectionner les axes à requalifier ;
Exemples :
 - rue principale (avenue E. Maillard) ;
 - rues secondaires (O. Thaly ; S. Louis-Félix ; E. Desproges; République ; O. Dusquesnay ; M. Hurard ; Scoelcher) ;
 - abords des bâtiments de services publics : centre administratif , La Poste, police municipale, services techniques, centre culturel ;
 - gare routière, marché, place du chouval bwa ;
 - parkings (stationnement linéaire des abords de l'église, parking du cœur vert, futur parking de la caserne des pompiers) ;
- Déterminer le niveau de l'intervention à réaliser pour chaque élément de la trame sélectionnée selon sa hiérarchie et les possibilités offertes par son dimensionnement et sa configuration actuelle ;
- Proposer et valider des coupes ;
- Chiffrer et réaliser.

Contexte - Problématiques - Enjeux

L'identité joséphine est celle d'un écrin de nature : la commune bénéficie de la plus vaste aire forestière de Martinique. Une végétation luxuriante sillonnée par des rivières et des ravines sur les hauteurs de l'île, toute proche des centralités les plus importantes. Habitants et visiteurs ont en commun de venir y rechercher respiration, fraîcheur, bien-vivre et connexion aux éléments naturels.

Au bourg de Saint-Joseph, les paysages offerts par les vues rappellent que cette nature est toute proche, mais elle ne pénètre pas le bourg. Les espaces publics, minéraux et vieillissants, sont dénués de rappels marquants aux éléments naturels.

Le bourg apparaît comme une entité sans rapport avec son territoire.



Principes de l'action - Recommandations

Aujourd'hui, des compositions végétales agrémentent les lieux remarquables : les abords de l'église et la place commémorative. Il s'agit d'insinuer aussi les éléments naturels dans la trame des espaces publics ordinaires : les espaces de circulation, les abords des bâtiments publics et les espaces de rassemblement - qui sont par ailleurs à réaffirmer eux aussi.

Entre le cœur de bourg dense (« cœur économique et administratif ») et le « cœur vert », le contraste est déjà perceptible. Un sentiment d'exiguïté et d'austérité s'efface à l'approche des jardins de l'ancien hôpital et du presbytère, qui pourtant débordent sur l'espace public, mais n'en font pas partie. Les végétaux ont cette propriété d'organiser et définir l'espace, qu'il s'agit d'exploiter dans le plan-guide : diversifier et structurer des strates végétales pour accompagner les cheminements, agrémenter les façades et offrir des poches de respiration dans le bourg dense.

Les vues sur les pitons d'un côté, sur la mer de l'autre, offrent des inspirations pour la conception et la mise en scène des nouveaux aménagements à réaliser : choix des végétaux, matériaux et couleurs du mobilier urbain, pourront se faire en relation avec le contexte du bourg.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
<ul style="list-style-type: none"> • Ville • CTM 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataire Extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Etat (FEDER) • DAC (Assistance technique) • CTM • CACEM • AFD (Appui AMO et/ ou prêt) 	Office Français de la Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Crédits d'investissement BOP 112 • Plan « Vélo et mobilités actives » 	<ul style="list-style-type: none"> • coût estimatif : 450000 € (ARTEO Architecture Studio (Études faisabilité: Aménagement urbain Rue Eugène Maillard)

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°1

Requalifier les espaces publics existants



Image de référence (Nouvelle-Zélande)



Aménagement paysager de parking public (Saint-Esprit)



Ecoquartier Beauséjour (La Réunion)

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°1

Requalifier les espaces publics existants



Maillages du bourg : AVANT

Exemple de réaménagement d'espaces publics :

Une continuité de niveau allant des commerces jusqu'aux écoles est assurée sur la route départementale face à la place par une résine colorée. Des LED bleues marquent la voirie la nuit. Quelques franchissements sont matérialisés aux endroits les plus fréquentés, mais ils restent possibles aisément partout. La traversée du bourg intégrée visuellement à la place contribue à la réduction des vitesses ainsi que la légère chicane au niveau de la mairie qui a été conservée.



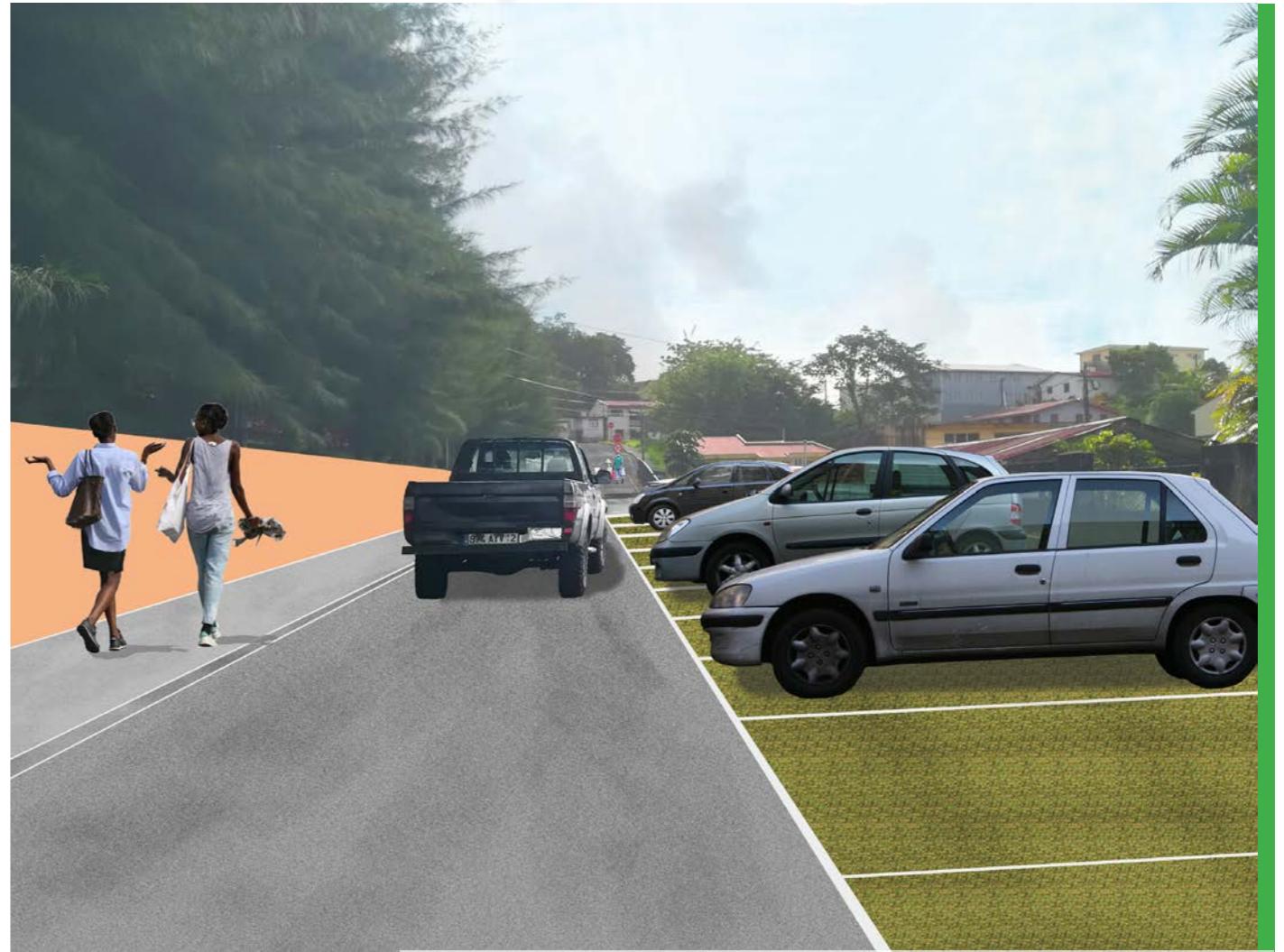
Espace de cheminement et traversée devant les commerces après travaux Virey-le-Grand (71)



Rue Romain Blondet : AVANT



Maillages du bourg : APRÈS (photomontage ADDUAM)



Rue Romain Blondet : APRÈS (photomontage ADDUAM)

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°1

Requalifier les espaces publics existants



Rue Eugène Maillard : AVANT



Parking rue Eugène Maillard : AVANT



Rue Eugène Maillard : APRÈS (photomontage ADDUAM)



Parking rue Eugène Maillard : APRÈS (photomontage ADDUAM)

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

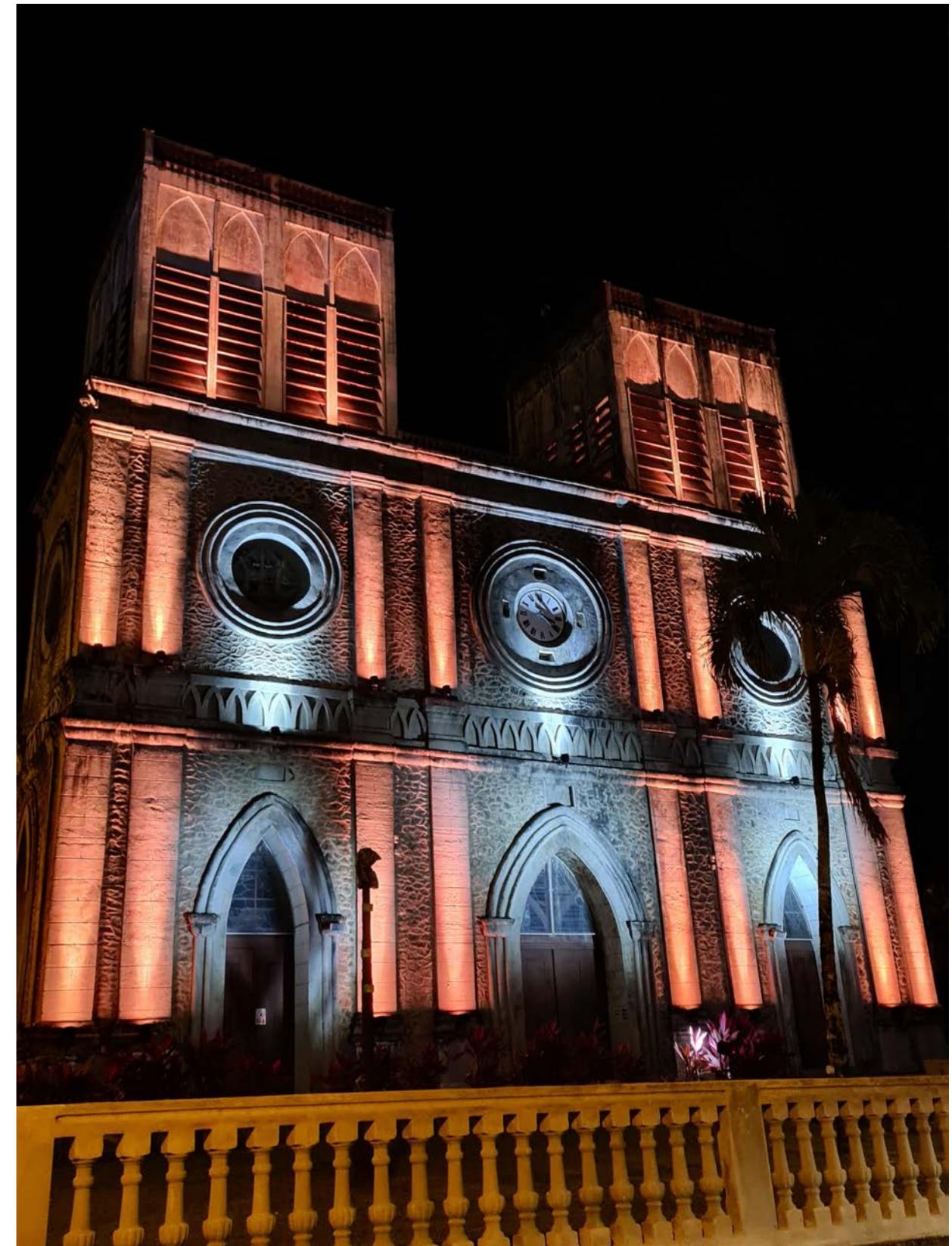
FICHE ACTION n°2

Réinsuffler une animation récurrente pour les producteurs locaux : marché nocturne

Diagnostic en images

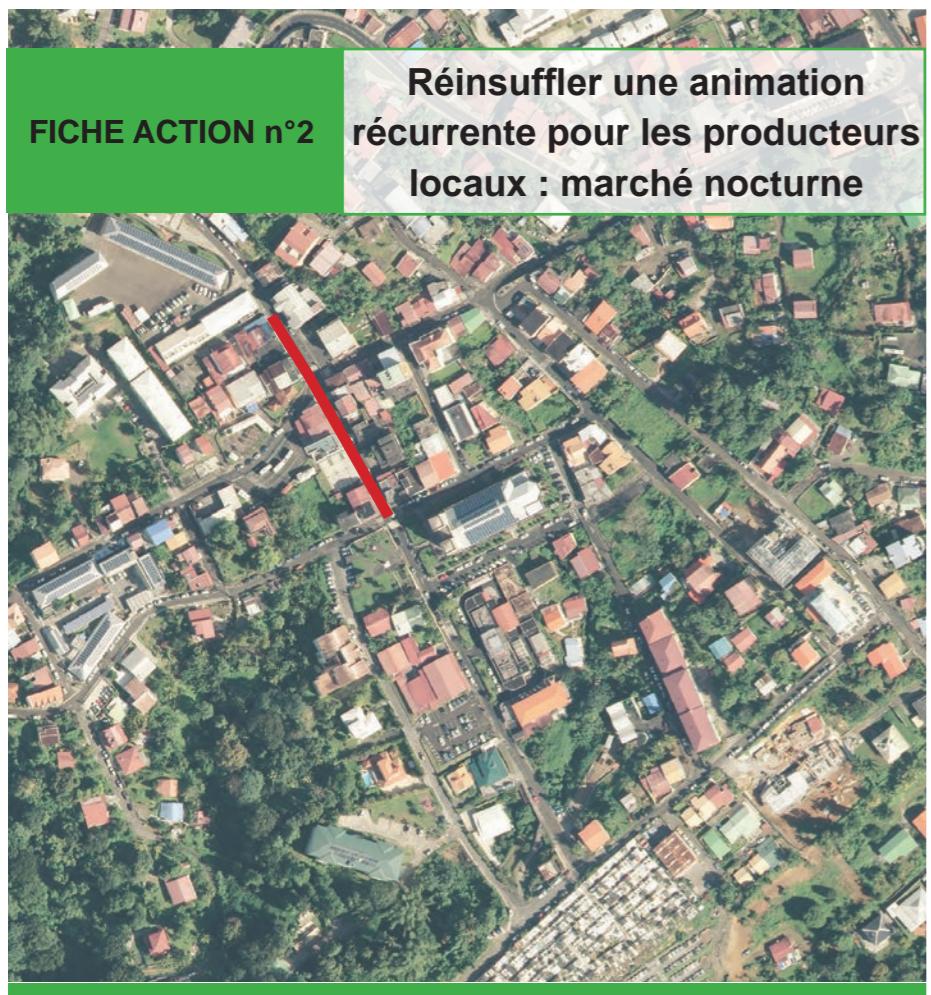


Marché nocturne du vendredi soir mis en place en novembre 2020



Mise en lumière de l'église

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : en cours / court terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Soutenir le commerce local et de redynamiser le bourg ;
- Donner à voir la vitalité commerciale du coeur du bourg ;
- Permettre aux Joséphins travaillant à l'extérieur de découvrir les commerçants et artisans locaux ;
- Tisser des liens entre les acteurs locaux et les habitants du territoire ;
- Ancrer des habitudes d'achats de proximité ou en circuits courts.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

Déjà réalisé.



Principes de l'action - Recommandations

Une attention particulière doit être portée à la diversification des modes de promotions (radio, tv, réseaux sociaux, affichages, passage mégaphone dans les quartiers, flyers dans les différents commerces de la commune et alentour).

Les types de produits proposés doivent aussi être diversifiés.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Avec les journées de travail qui s'allongent, les loisirs, les déplacements domicile-travail, il reste bien souvent peu de temps aux habitants pour profiter des commerces de proximité.

Les marchés nocturnes sont justement l'occasion de belles balades pour découvrir des produits locaux, des artisans... le tout dans une ambiance bien particulière qui laisse en général de beaux souvenirs.

Ils mettent particulièrement en valeur l'artisanat local et les produits du terroir. Ces marchés nocturnes sont aussi l'occasion de mettre en place des concerts et des animations.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville	Ville		<ul style="list-style-type: none">• Producteurs locaux• Artisans		

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°2

Réinsuffler une animation récurrente pour les producteurs locaux : marché nocturne



Marché nocturne à Fort-de-France
(source : France-Antilles)



Marché nocturne à Sainte-Anne (source : Ville)



Marché nocturne à Sainte-François , Guadeloupe
(source : Guadeloupe Tourisme)



Marché nocturne au Gosier, Guadeloupe
(source : Bouger et voyager)



Marché nocturne à Saint-Denis, La Réunion
(source : Ville)

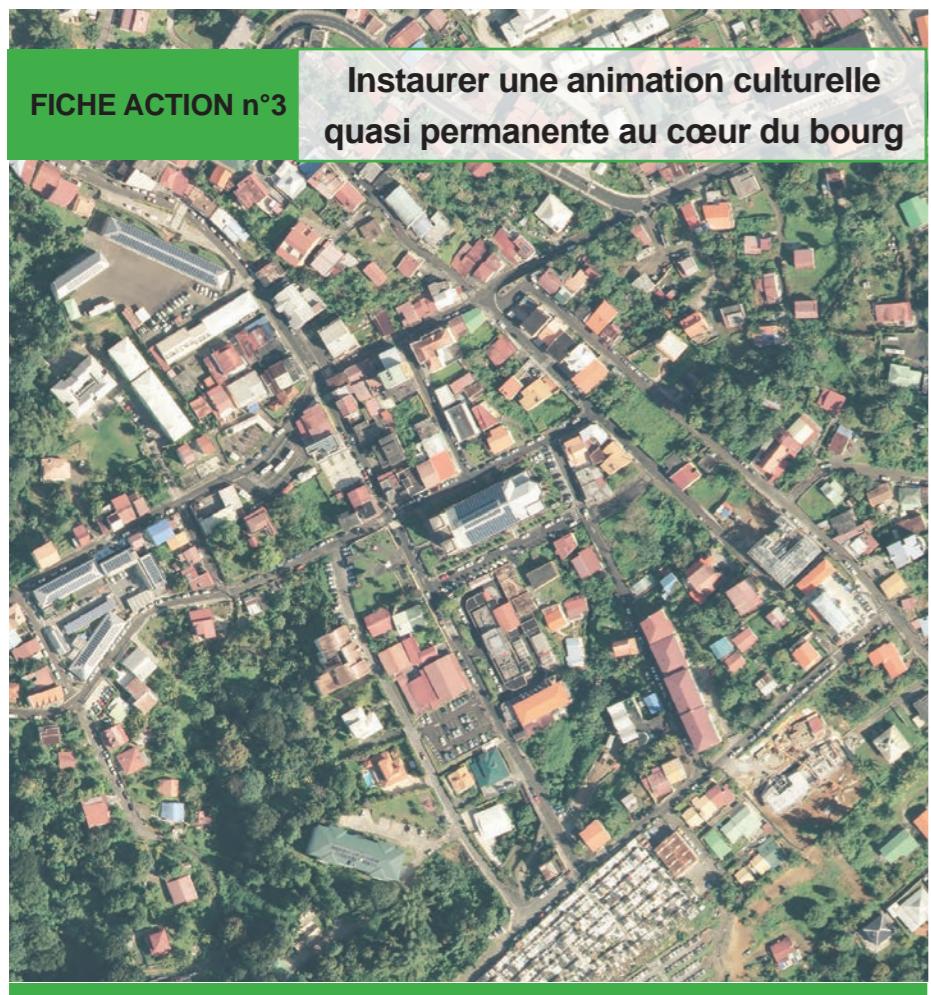


Marché nocturne à Saint-Pierre, La Réunion
(source : Imaz Press Reunion)



Marché nocturne à Saint-Pierre, La Réunion
(source : Linfo.re)

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Définir une programmation culturelle variée et récurrente, à l'attention des différents publics (personnes âgées, familles, enfants...) sur des lieux « éphémères » ou sur des sites symboliques du centre-bourg ;
- Encourager de nouveau la population à sortir et à se rencontrer, consolider le lien social et remettre de la vie dans le bourg.



Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Préalablement à l'élaboration d'une programmation culturelle, élaborer un projet culturel définissant les grandes orientations de la politique culturelle de la ville, les objectifs, les publics cibles, les moyens (humains et financier), les lieux envisagés, les partenaires.
- Proposer des animations à programmer ou pas à partir du projet culturel et ainsi donner sens et cohérence à l'action de la ville ;
- Mettre en place un comité technique et d'un réseau de partenaires/acteurs : les artistes, les associations culturelles, partenaires institutionnels (Tropiques-Atrium, DAC) ;
- Lancer un marché public ou accord cadre pour l'organisation de spectacles vivants.

Principes de l'action - Recommandations

Il est important que les évènements soient proposés régulièrement (au minimum 1 fois par mois).

Cette programmation culturelle doit être déclinée en lien avec les marqueurs de l'identité de la commune.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Le diagnostic local a fait ressortir la richesse du tissu associatif. Des marqueurs identitaires existent également, autour de la mémoire, du patrimoine naturel et immatériel et des traditions. Ces marqueurs gagneraient à être renforcés pour affirmer l'identité de la commune. Aujourd'hui le bourg-historique n'accueille plus aucune manifestation culturelle. La plupart des événements sont organisés sur la place Emile MAURICE.

En complément de cette offre événementielle, il s'agit de redynamiser le bourg historique par la définition d'une programmation culturelle variée et adaptée à son contexte urbain.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville	<ul style="list-style-type: none">• Service Culturel• Service Communication• CCAS (médiateur)		<ul style="list-style-type: none">• Tropiques-Atrium• DAC• Artistes• Associations culturelles• Jeunes des quartiers		

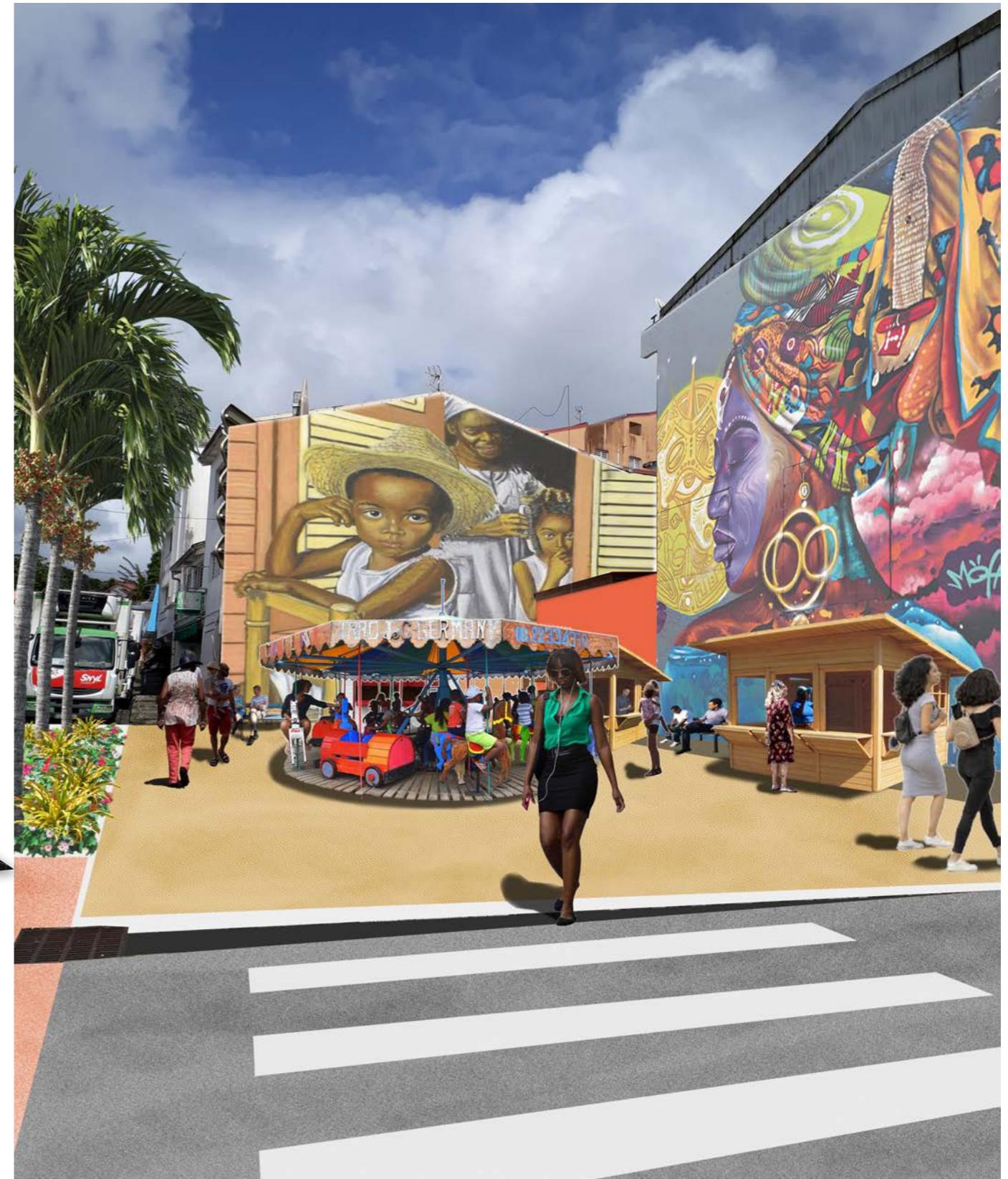
AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°3

Instaurer une animation culturelle quasi permanente au cœur du bourg



Place Adèle : AVANT



Place Adèle : APRES

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Mettre en valeur l'eau sous toutes ses formes dans la commune, soit par des animations culturelles soit par des aménagements spécifiques. La commune de Saint-Joseph, château d'eau d'un certain nombre de communes du Sud de la Martinique notamment, ne possède pourtant aucune fontaine (ou du moins alimentée) mettant à l'honneur cette ressource si précieuse.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Contacter les organismes susceptibles de pouvoir réaliser une animation lors de la fête de l'eau et définir avec eux les thèmes abordés ;
- Élaborer un plan d'aménagement des lieux où circule l'eau dans le bourg la commune ;
- Réaliser les aménagements.



Principes de l'action - Recommandations

Il s'agit de mobiliser les différents «acteurs de l'eau» pour tenir un stand par exemple lors de la fête de l'eau.

Installer des points d'eau sur les places publics mettant en valeur la richesse du territoire par l'utilisation de matériaux de qualité (robinet ancien pour un simple point d'eau, système de fontaines avec des bambous, ...)

Contexte - Problématiques - Enjeux

La commune de Saint-Joseph est l'une des plus riches de Martinique en termes de rivières, ravines, etc. C'est d'ailleurs elle qui alimente une bonne partie du Sud de l'île.

Forte de son image de ville nature, Saint-Joseph pourrait mettre en avant ses qualités «verdoyantes» en mettant en avant des aménagements.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville			Office de l'Eau		

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°4

Mettre en place un événement annuel d'envergure sur la thématique de l'eau



Fête de l'eau au Cambodge; Source : Voyage Vietnam Cambodge



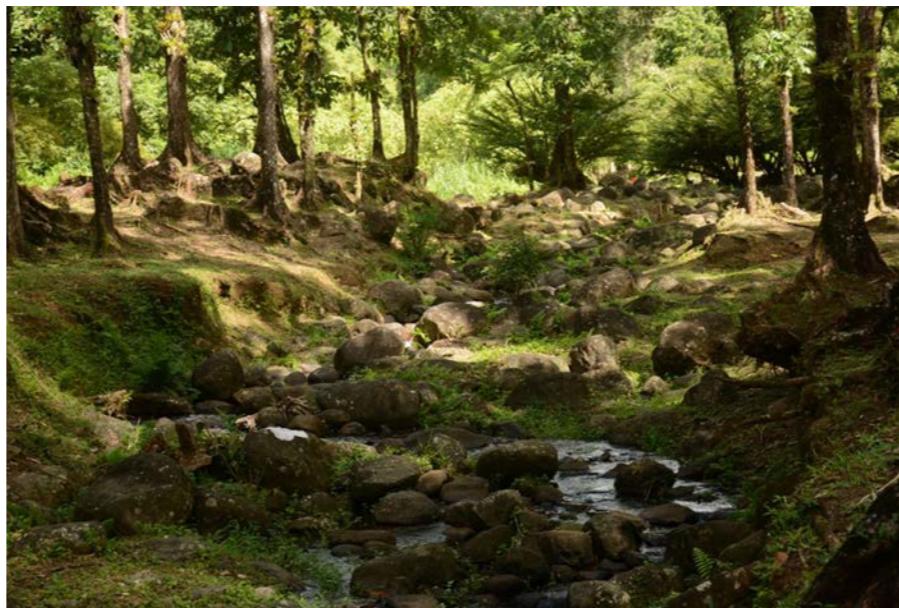
Festival International du film de rivière; source : Aouste sur Sye



Festival de l'Océan, la Réunion; source : Office du tourisme de l'Ouest



Festival la Réunion; source : O Sea Bleu



Coeur Boulik, Saint-Joseph (Source : saintjoseph972.com)



Coeur Boulik, Saint-Joseph (Source : guidemartinique.com)

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°5

Identifier et valoriser le patrimoine

Diagnostic en images



Croix Mission



Monument commémoratif



Eglise



Cimetière

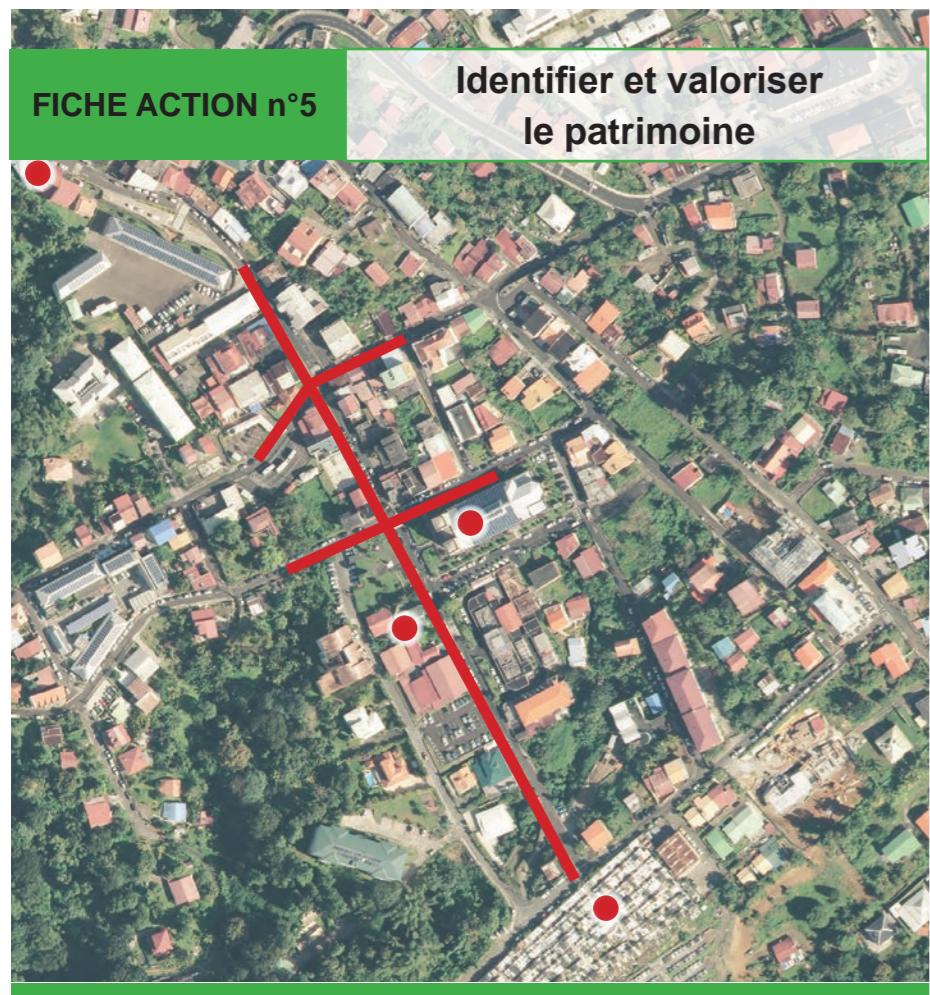


Calvaire



Statue de Saint-Joseph

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

Aujourd'hui, le parcours récréatif de Saint-Joseph se concentre sur le patrimoine naturel et exclut le bourg historique. Pourtant, faire connaître l'histoire originale de sa constitution pourrait susciter la curiosité et l'attachement à ce bourg, pour les habitants comme pour les visiteurs. Il y a donc là un patrimoine joséphin, propre au bourg, fédérateur des secteurs du bourg historique et de Belle-Étoile, alors qu'ils apparaissent clivés et concurrents.

Le marketing territorial à élaborer ici a une double portée : pour le grand public, et pour le tourisme spirituel.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- S'aider d'un historien et/ou d'un référent du diocèse ;
- Identifier chaque étape du parcours retracant l'édification du bourg et s'appuyant sur le patrimoine spirituel dans les secteurs historique et de Belle-Étoile. Exemples : église Saint-Joseph ; presbytère ; cimetière ; croix-mission ; calvaire ; grotte de Lourdes ; portions de rues constituant la croix de Lorraine ... ;
- Constituer un comité technique impliquant les acteurs investis sur la compétence touristique pour le territoire de Saint-Joseph ;
- Déterminer la contribution de chacun au projet de marketing territorial ;
- Déterminer la requalification à opérer sur chaque site ;
- Consultation et choix d'une charte graphique et une signalétique urbaine ;
- Réalisation de cette charte graphique ;
- Éventuellement, communication au grand public. Par exemple, lancement d'une action de communication grand public pour faire connaître les nouveaux aménagements à l'occasion d'une fête religieuse ou de la fête patronale de Saint-Joseph.

Contexte - Problématiques - Enjeux

La commune de Saint-Joseph tire son nom du Saint Patron d'une chapelle érigée au cœur des campagnes des communes du Lamentin, du Gros-Morne et de Fort-de-France. La chapelle est devenue l'église «Saint-Joseph» d'aujourd'hui, rebâtie à l'image de Notre Dame de Paris. Le bourg historique s'est constitué dans le prolongement de cette église, mise en scène par un promontoire donnant des vues sur les mornes et sur la mer.

L'existence même de Saint-Joseph est due à la persévérence de la communauté religieuse, ayant revendiqué l'émancipation de son territoire durant 25 ans. Cette histoire gagne à être valorisée dans la déambulation urbaine.



Principes de l'action - Recommandations

Le patrimoine religieux est structurant dans l'histoire de la commune et dans la composition de son bourg. Du calvaire au cimetière, de la croix-mission à la grotte de Lourdes (secteur Belle Étoile), en passant bien sûr par l'église Saint-Joseph et le presbytère, il y a matière à recréer un parcours initiatique sur les traces de l'édification du bourg et de la trame viaire en croix de Lorraine du secteur historique.

Sur le terrain, il s'agit donc de valoriser ces éléments et de matérialiser les trajectoires qui les relient au moyen d'une signalétique muséographique d'extérieur et de petits aménagements permettant de profiter de chaque site.

En accompagnement de cette action d'aménagement, le relais sera utilement fait pour assurer la promotion de ce parcours avec l'ensemble des acteurs exerçant la compétence touristique sur Saint-Joseph.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville		<ul style="list-style-type: none">• DAC• CTM• Voir CACEM (valorisation patrimoniale/ signalétique patrimoniale)	<ul style="list-style-type: none">• Historien/référent du diocèse• Opérateurs touristiques• Archives départementales	CTM (Direction de la Culture et du Patrimoine)	

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°5

Identifier et valoriser le patrimoine



Le classique panneau d'informations



Une carte des quartiers de Nantes. Les quartiers et les sites d'intérêt sont mis en valeur par des illustrations originales



Carte originale des lieux à voir



Ce mobilier urbain invite au repos tout en instruisant sur le site



Un balisage de parcours (InterSignal)



Les meilleurs endroits pour profiter du bourg avec votre chien. Cette carte illustrée s'adresse à un public spécifique-Elle véhicule une image de marque et améliore l'expérience utilisateur

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°6

Éliminer les pollutions visuelles et encombrantes, nuisant à l'image de nature de Saint-Joseph et élaborer un règlement local de publicité

Diagnostic en images



Pollution visuelle due aux panneaux publicitaires au cœur du bourg



Pollution visuelle due aux panneaux publicitaires en entrée de bourg



Pollution visuelle due aux panneaux publicitaires en sortie de bourg



Pollution visuelle due aux panneaux publicitaires en sortie de bourg

AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem



FICHE ACTION n°6

Éliminer les pollutions visuelles et encombrantes, nuisant à l'image de nature de Saint-Joseph et élaborer un règlement local de publicité

TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Épurer l'espace des épaves et autres gênes visuelles pour laisser davantage de place à l'embellissement par les éléments naturels.



Contexte - Problématiques - Enjeux

Le repérage aux abords du bourg, déjà peu intuitif, est rendu peu lisible par de trop nombreuses gênes visuelles (enseignes vétustes, câbles aériens, et panneaux publicitaires). Certains panneaux invitent même à dépasser le bourg pour profiter des commerces accessibles, plus loin sur la RN4.

L'orientation du visiteur n'est pas plus facilitée à l'intérieur du bourg, où ce sont les anomalies et les signes de délaissement qui s'imposent à la perception. Les VHUs participent largement à l'impression de confusion et de dégradation que ressent l'usager.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Recenser les gênes à éliminer ;
- Élaborer un règlement local de publicité (RLP) ;
- Mettre en oeuvre la réglementation établie en matière de publicité ;
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'enlèvement des VHUs inhérent au territoire de la Martinique (association TDA-VHU) et sollicitation du COLDEN le cas échéant (Comité Opérationnel de Lutte contre la Délinquance Environnementale) ;
- Relayer de l'information sur la gratuité de la prise en charge des véhicules hors d'usage déposés dans un centre agréé.

Principes de l'action - Recommandations

La poursuite de cette action implique de désencombrer l'environnement urbain en visant :

- les panneaux publicitaires hors format dans un environnement de bourg et les enseignes vétustes ;
- les VHUs, préjudiciables à la lutte antivectiorielle (aspect sanitaire évident), ces déchets classés dangereux (aucune dépollution subie), ternissent l'image du bourg.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville (Brigade de l'environnement)		DEAL	<ul style="list-style-type: none">• CTM• CACEM• Association TDA-VHU• COLDEN (Comité Opérationnel de Lutte contre la Délinquance Environnementale)		RLP ~ 50000€ à 70000€

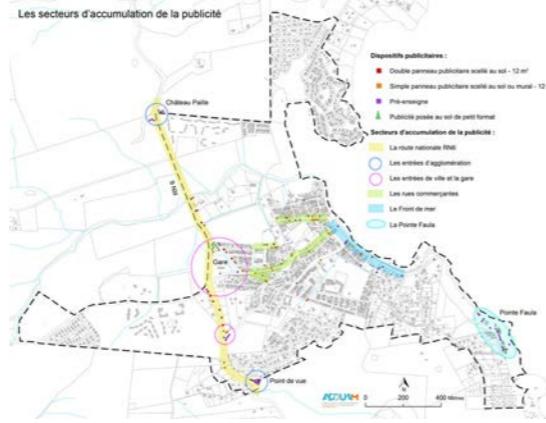
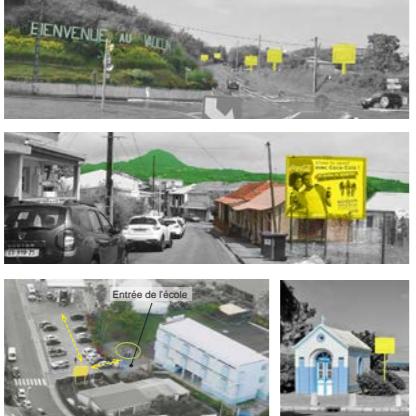
AXE 1 : Affirmer l'identité joséphine, poumon vert de la Cacem

FICHE ACTION n°6

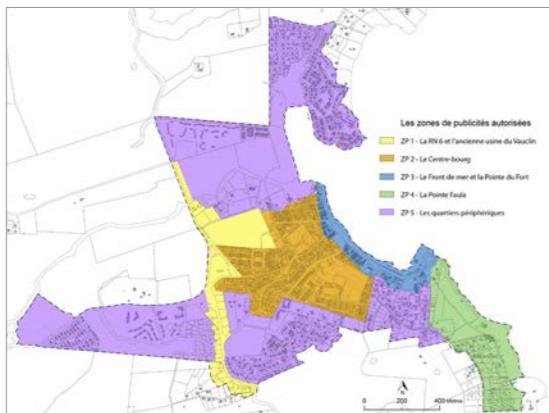
Éliminer les pollutions visuelles et encombrantes, nuisant à l'image de nature de Saint-Joseph et élaborer un règlement local de publicité

Règlement Local de Publicité du Vauclin

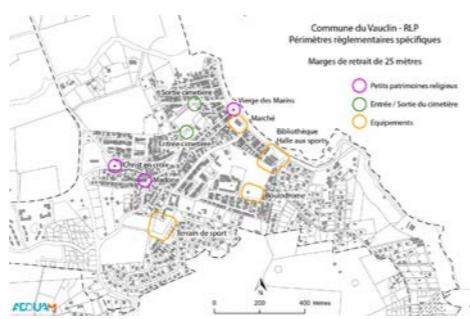
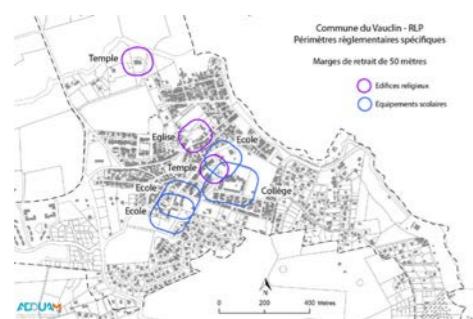
Analyser l'impact de la publicité sur le cadre de vie



Créer un zonage adapté aux quartiers... en accord avec les objectifs municipaux

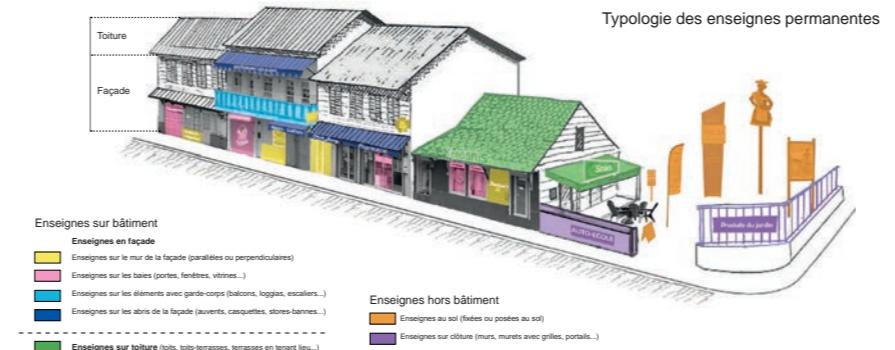


Instaurer des périmètres de protection spécifiques



Règlement Local de Publicité du Vauclin

Prendre en compte la diversité des enseignes



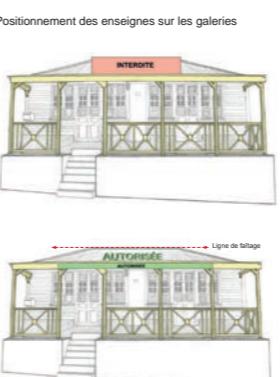
Adapter la règle générale aux spécificités architecturales vauclinoises

Implantation sur les maisons de bourg

Positionnement des enseignes sur les auvents



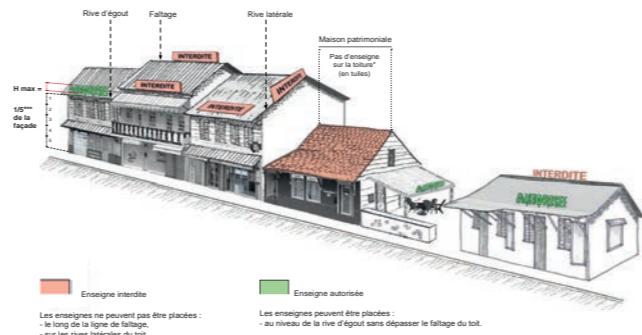
Implantation sur les cases traditionnelles



Implantation sur les bâtiments modernistes



Implantation sur les toitures



ADDUAM
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT
DE MARTINIQUE

3 rue Schoelcher - 97200 Fort-de-France Tél : 0596 71 79 77 - Fax : 0596 72 59 www.adduam.com

3 rue Schoelcher - 97200 Fort-de-France Tél : 0596 71 79 77 - Fax : 0596 72 59 www.adduam.com

Exemple de Règlement Local de Publicité (ADDUAM, extraits du RLP du Vauclin)



AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité

FICHE ACTION n°1

Aménager la place de l'église Saint-Joseph

Diagnostic en images



Une place en lien avec l'église toutes deux séparées par la route principale du bourg

Des voies qui bordent la place sur 3 côtés



Monument aux morts

Buste de Emile Maurice



Vue sur l'église depuis la place



Des vestiges peu valorisés



Tour du Jubilé peu entretenue et mise en valeur

AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité



FICHE ACTION n°1

Aménager la place de l'église Saint-Joseph

TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court ou moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Faire de la place de l'église la place publique majeure, le lieu de rencontre privilégié pour les joséphins et pour les usagers de passage ;
- Organiser la cohabitation de plusieurs fonctions sur un même site à savoir : la fonction de commémoration du monument aux morts, et de représentations d'Emile Maurice, la fonction de mémoire (ruines), la fonction de rencontre et de détente.



Contexte - Problématiques - Enjeux

Cette place faisant face à l'église et située sur l'axe principal de desserte du bourg, constitue un des plus importants espaces publics verts du bourg historique avec plus de 1200 m² de surface.

La prédominance des monuments commémoratifs, l'absence d'assises et d'invitation à entrer, en font cependant un lieu oublié et très peu fréquenté.

Située dans le prolongement du parvis de l'église de l'autre côté de la rue Eugène Maillard, la place, uniquement accessible depuis cette dernière, est implantée au même niveau que la rue et surplombe la rue Victor Hugo. Elle présente l'avantage d'être plane et d'offrir des points de vue intéressants sur le paysage lointain verdoyant.

Principes de l'action - Recommandations

- Remise en état et mise en valeur des ruines et des monuments commémoratifs ;
- Mise en place de panneaux d'information sur l'histoire propre au site ;
- Penser le parcours piéton dans son ensemble par rapport aux abords du site (circulation fluide) ;
- Mise en valeur des points de vue ;
- Mise en sécurité du site par rapport aux hauteurs de chute ;
- Penser à l'accessibilité PMR, notamment depuis le parking (ascenseur).

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville	Prestataire	<ul style="list-style-type: none">• DAC• CTM• Préfecture• ADDUAM	<ul style="list-style-type: none">• Habitants• Historien• Association pour le chantier d'insertion• Associations PMR et personnes âgées• Archives départementales	<ul style="list-style-type: none">• Aides de la Collectivité de Martinique aux Communes• Dotations de soutien à l'investissement local	

AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité

FICHE ACTION n°1

Aménager la place de l'église Saint-Joseph



AVANT : Place de l'église



La mise en accessibilité de la mairie : emmarchement et rampe suivant la pente du terrain (Savennières, 49)



APRES : Proposition de plan d'aménagement



Exemple d'aménagement mémoriel d'une place (La Réunion)



APRES : Proposition d'aménagement, vue de haut

AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité

FICHE ACTION n°2

Aménager une aire de jeux pour les enfants

Diagnostic en images



Parcelle projetée pour réaliser l'aire de jeux, orthophoto



Vue sur le haut de la parcelle depuis la rue Schoelcher



Parcelle projetée pour réaliser l'aire de jeux, vue de haut



AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Offrir un espace récréatif et de détente aux enfants et aux familles usagères du bourg et en attirer de nouvelles ;
- Créer un espace attractif qui s'immiscera dans les habitudes familiales, faisant ainsi revenir la vie dans le cœur historique et drainant une fréquentation renouvelée pour la consommation dans les commerces.



Contexte - Problématiques - Enjeux

Le bourg de Saint-Joseph comporte deux écoles primaires, il est habité avec notamment plusieurs résidences sociales comportant de grands logements pour les familles, des activités de catéchisme s'y déroulent... Les enfants et les familles sont donc des habitants et des usagers quotidiens du bourg historique. Pourtant, aucun aménagement ne leur permet aujourd'hui de le pratiquer et de s'y sentir accueillis, confortables, voire y devenir progressivement autonomes.

Un bourg inclusif, qui comporte des espaces d'accueil ludiques pour les enfants, est un bourg où les familles s'attarderont après l'école ou le week-end, et fréquenteront même les espaces de restauration et les commerces.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Lancer la conception de l'aire de jeux selon les critères identitaires de Saint-Joseph, à savoir le rapport à la nature et le recours aux éléments et matériaux naturels ;
- Le cas échéant, prendre l'attache des responsables des deux écoles du bourg pour envisager la contribution des élèves dans le cadre d'un projet pédagogique ;
- Réaliser l'aménagement ;
- Inaugurer l'aire de jeux et la mettre en service.

Principes de l'action - Recommandations

Cette action s'appuie sur la présence déjà quotidienne des enfants dans le bourg historique de Saint-Joseph pour y faire revenir la vie.

Une nouvelle aire de jeux est un espace de rencontre pour les plus jeunes comme pour les grands, un lieu de rendez-vous suscitant une nouvelle affluence dans le bourg, et ce particulièrement en dehors des horaires administratifs et aux heures « creuses » de la journée et de la semaine. Dans la continuité de l'identité de Saint-Joseph, il s'agit d'offrir des espaces ludiques et porteurs d'imaginaires, avec des aménagements simples favorisant le rapport à la nature et aux éléments naturels : une rigole d'eau, un tronc d'arbre, des murets et différentes strates végétales ... Pour aller plus loin, puisque les enfants sont les utilisateurs ultimes de l'aire de jeux, ils devraient apporter leur contribution à sa conception, pourquoi pas dans le cadre d'un projet pédagogique.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville	<p><i>Les études de sol ont montré la présence de chlordécone sur la parcelle</i></p> <p>Prestataire extérieur pour «études de faisabilité»</p>	<ul style="list-style-type: none">• CTM (viabilisation de la parcelle)• [Aide de l'ADEME selon la proximité d'une école ou de logements sociaux]	<ul style="list-style-type: none">• Riverians• Ecoles• Habitants	Aides de la Collectivité de Martinique aux Communes	

AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité

FICHE ACTION n°2

Aménager une aire de jeux pour les enfants



Jeu d'eau Pro Urba



Jeux d'extérieur



Aire de jeu inclusive Quali cité



Jeux d'extérieur



Exemple de recyclage de «matériaux»



Boîtes enchevêtrées pour aire de jeu - AMC architecture



Assises en troncs d'arbre coupés



Exemple de recyclage de «matériaux»



Aire de jeux clôturée



Exemple d'aire de jeux la nuit

AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité

FICHE ACTION n°3

Reconstruire un marché couvert sur le site de l'ancien cinéma

Diagnostic en images



Vue sur l'ancien cinéma depuis la rue E. Maillard



Vue sur l'ancien cinéma depuis la gare routière

AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité



FICHE ACTION n°3

Reconstruire un marché couvert sur le site de l'ancien cinéma

TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Réinsuffler l'animation du marché dans un espace confortable et emblématique ;
- Valoriser les producteurs et ressources locaux.



Contexte - Problématiques - Enjeux

Le déclin du marché est symptomatique de la dévitalisation du bourg. Espace de rencontres et de traditions, le marché attise l'attractivité. Un atout dont Saint-Joseph ne bénéficie pas, puisque l'équipement est délaissé. Le marché de nuit mensuel instauré début 2021 est d'ailleurs très apprécié et répond partiellement à la problématique.

Une halle de marché assurerait une animation hebdomadaire. Utilisée comme espace de loisirs culturels et sportifs, elle multiplierait les temps d'animation du bourg, tout en soutenant les associations locales.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Solliciter des producteurs et artisans intéressés ;
- Si le profil des professionnels volontaires s'y prête, instaurer un thème : marché bio, marché local, circuit court, point de retrait fermier, ou autre ;
- Réaliser un dossier de financement pour permettre la mise en œuvre des travaux ;
- Lancer un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux.

Principes de l'action - Recommandations

Un bâtiment de qualité architecturale permettrait de revaloriser le bourg et apporterait à cet espace un attrait supplémentaire.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
<ul style="list-style-type: none"> • Ville • Collectivité territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataire Extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • DEAL • ANCT • CTM • CACEM • Association des agriculteurs et des artisans • ADEME (Accompagnement sur la démarche développement durable) • AFD (Appui AMO et/ ou prêt) 	<ul style="list-style-type: none"> • Producteurs locaux • Habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds friche • Appel d'offres ANCT • Aides de la Collectivité de Martinique aux communes • Plan de relance 	803 000€ selon ARTEO Architecture Studio (Études faisabilité + simulation d'une réponse architecturale)

AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité

FICHE ACTION n°3

Reconstruire un marché couvert sur le site de l'ancien cinéma



Marché de Pointe-à-Pitre



Marché du Saint-Esprit



Visuel du futur marché (étude de faisabilité ARTEO , février 2022)



Visuel du futur marché (étude de faisabilité ARTEO , février 2022)

AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Créer un lieu de rencontres, d'animation, de diffusion de la culture au coeur du centre - bourg.



Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Solliciter les partenaires techniques et financiers possibles ;
- Assurer une concertation citoyenne à la hauteur de l'enjeu d'image que porte ce projet, afin d'orienter la conception et le fonctionnement des futurs locaux ;
- Penser l'accessibilité PMR ;
- Assurer une mise en concurrence permettant de sélectionner les meilleures propositions et de négocier avec la maîtrise d'œuvre (ex. : concours d'architecture) ;
- Réaliser les travaux.

Principes de l'action - Recommandations

Un engagement vers un développement durable a déjà été amorcé dans la commune par la couverture photovoltaïque des bâtiments publics. Cette construction devrait donc idéalement être réalisée selon des critères de qualité durable (réalisation et fonctionnement).

Il faudrait également penser à la possibilité de maintenir une salle pour la célébration des mariages dans ce bâtiment.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Dans le cœur économique et administratif du bourg, se trouve l'hôtel de ville historique de Saint-Joseph. Dans ce secteur qui concentre les délaissés publics, l'état de délabrement du bâtiment cristallise l'impression d'abandon de la vie du bourg par l'autorité municipale elle-même. C'est un message préjudiciable qui est diffusé pour tout le territoire joséphin.

L'ambition est de construire un centre culturel sur le site de l'ancien hôtel de ville, afin d'y accueillir diverses animations culturelles et des spectacles.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
<ul style="list-style-type: none"> Ville Collectivité territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> Prestataire Extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> DAC CTM Europe (FEDER) CACEM AFD (Appui AMO et/ ou prêt) 	<ul style="list-style-type: none"> Habitants Associations culturelles Artistes Associations PMR et personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> CTM (Voir avec Direction de la Culture, ACTC) Fonds européens (FEDER) Etat (DAC) CACEM (fond de concours) 	4 220 000 € selon ARTEO Architecture Studio (Études faisabilité+ simulation d'une réponse architecturale)

AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité

FICHE ACTION n°4

Construire une salle de spectacle / lieu culturel sur le site de l'ancien hôtel de ville



Photo de l'ancien hôtel de ville
(Histoire des communes)



Photo de l'état actuel de l'ancien hôtel de ville



Exemple de hall d'accueil, Lycée à énergie positive: Nelson Mandela



Visuel du futur théâtre (étude de faisabilité ARTEO , février 2022)



Visuel du futur théâtre (étude de faisabilité ARTEO , février 2022)

AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court terme

Objectifs visés et résultats attendus

«La création d'un habitat participatif est une solution permettant de croiser des réponses innovantes en matière de :

- Mutualisation d'espaces et de ressources ;
- Mixité, le «vivre ensemble» et la solidarité (liens sociaux, entraide, échanges intergénérationnels, échange de compétences) ;
- Développement durable (éco-construction, recours aux ressources locales, implication dans la vie du quartier)».

(Source: *Guide méthodologique pour le développement de projets d'habitats innovants dans les centres-bourgs*)

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

Se doter d'une ingénierie d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) et/ou d'AMU (Assistance à Maîtrise d'Usage) pour :

- Clarifier et identifier les objectifs : publics ciblés, offre envisagée;
- Identifier le potentiel de la parcelle en cœur de bourg ;
- Favoriser l'émergence d'un noyau d'habitants prêts à s'investir dans le projet (proposer des réunions publiques pour engager une réflexion, communiquer sur les objectifs, engager une démarche de concertation large pour identifier les besoins, etc.) ;
- Identifier les ressources locales (services, commerces, associations) pour travailler sur des solutions innovantes associées au projet d'habitat ;
- Assister la dynamique dans la durée, jusqu'à la concrétisation du projet.

Contexte - Problématiques - Enjeux

«De plus en plus de futurs propriétaires-occupants font le choix d'un habitat à une échelle plus humaine, avec plus de partage et de coopération.

C'est pour toutes ces raisons qu'une [autre] façon d'appréhender la promotion de logements tend à se développer depuis plusieurs dizaines d'années en France: il s'agit de l'habitat participatif.

Installé dans un cadre patrimonial tel que le centre-bourg, l'habitat participatif peut être une opportunité pour créer un dynamisme et une attractivité nouvelle pour une parcelle de centre-bourg.»

(Source: *Guide méthodologique pour le développement de projets d'habitats innovants dans les centres-bourgs*)



Principes de l'action - Recommandations

Le projet d'habitat participatif ou d'habitat partagé doit d'abord être un souhait émanant d'habitants.

Il faut sensibiliser et accompagner le projet dans une logique de proximité de services et d'animation de la vie sociale.

La concertation de la population par exemple dans le cadre du PLH offre un premier cadre de réponse pour initier le noyau d'habitants.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Privé		DEAL	• CACEM (PLH) • Habitants • Commerçants	Aide DEAL projet innovant	

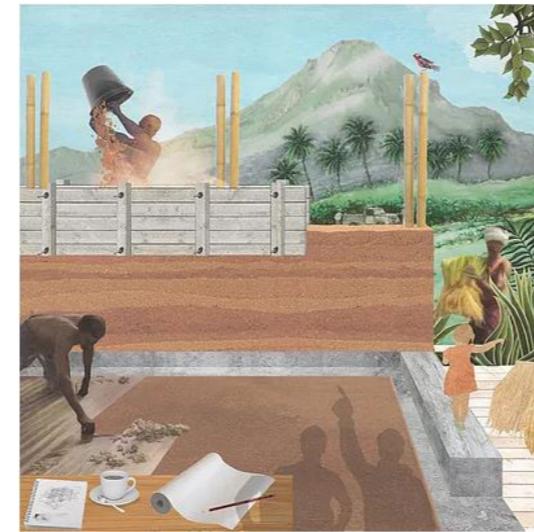
AXE 2 : Restituer au bourg sa fonction de rencontre et de sociabilité

FICHE ACTION n°5

Créer un concept d'habitat participatif dans le centre-bourg



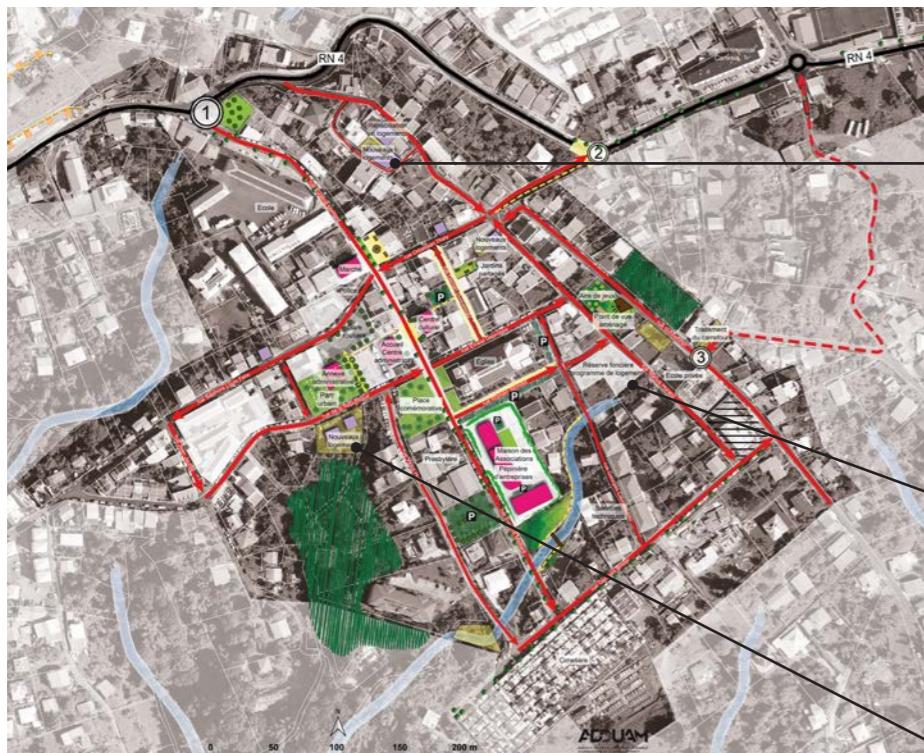
Habitat participatif construit par les habitants (Quartier Vieux-Pont, Lamentin, Martinique)



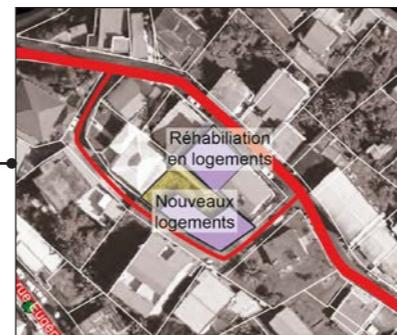
Tè lanmou - Opération d'habitats renouvelés dans les Outre-mer - Le Prêcheur, Martinique, France, 2019 - MOA : PUCA & Commune du Prêcheur
Concours : projet lauréat, meat mandataire, avec bim caraïbes, impact mer, anco, les compagnons bâtisseurs, antilles artisans charpente & concept, la poterie des Trois-Îlets, afibad, écologis, habitats & jardins sans frontières, green technologie, bouché double

« Ventilation naturelle, seuils, porosités, fraîcheur, espaces extérieurs, ainsi que les trois registres de construction décrits ci-dessus, permettent de revisiter l'architecture tropicale antillaise notamment grâce à :

- un ratio de surface intérieure/extérieure inverse (60 à 70 % d'espaces extérieurs),
- une distribution en enfilade autour du puit d'équilibrage pour optimiser les circulations et maximiser les échanges d'air,
- des pièces largement ouvertes et ventilées sur le paysage,
- une mobilisation des filières constructives locales pour profiter de l'économie des savoir-faire caribéens»



Localisation des terrains potentiels pour accueillir des logements de type habitat participatif



Terrain potentiel pour accueillir des logements de type habitat participatif



AXE 3

Agir sur les signes de délaissés et sur la dégradation

FICHE ACTION n°1

Valoriser le site de l'église et son ouverture sur le grand paysage

FICHE ACTION n°2

Réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts (jardins partagés)

FICHE ACTION n°3

Construire la Maison des Associations / Pépinière d'entreprises
sur le site de l'ancien hôpital

FICHE ACTION n°4

Réaliser des œuvres artistiques ou végétalisées sur les murs aveugles

AXE 3 : Agir sur les signes de délaissés et sur la dégradation

FICHE ACTION n°1

Valoriser le site de l'église et son ouverture sur le grand paysage

Diagnostic en images



Vues de l'église et de ses abords



Vue sur le grand paysage depuis le parvis de l'église



Vue de l'église et de ses abords

AXE 3 : Agir sur les signes de délaissés et sur la dégradation



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Restaurer les abords vieillissants de l'église ;
- Mettre en valeur l'histoire du site de l'église ;
- Mettre en valeur l'implantation privilégiée de l'église qui offre des perspectives sur le grand paysage notamment depuis son parvis.



Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Constituer un cahier des charges pour la conception du projet ;
- Consulter une équipe de maîtrise d'oeuvre pour la conception du projet ou le réaliser en interne ;
- Faire appel à des entreprises pour la réalisation des travaux ou les réaliser en interne ;
- Mettre en place un chantier d'insertion ;
- Réaliser le chantier.

Principes de l'action - Recommandations

- Implantation de panneaux d'information sur l'histoire de l'église et de l'édification de la paroisse ;
- Mise en valeur des points de vue ;
- Valorisation de matériaux locaux dans l'aménagement ;
- Utilisation d'essences végétales locales et adaptées.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Erigée la première fois en 1892, l'église Saint-Joseph représente un des points de repère majeurs du centre-bourg de par son architecture de style basilical mais aussi grâce à l'aménagement paysager de ses abords.

Aujourd'hui, le parvis de l'église et les aménagements gagneraient à être rénovés afin d'affirmer encore plus le cachet de ce site qui donne à voir tout le paysage au Sud-Ouest de Saint-Joseph.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville		<ul style="list-style-type: none">• DAC• Architecte/ Paysagiste - Conseils de l'Etat	<ul style="list-style-type: none">• Historien / référent du diocèse• Habitants / paroissiens		

AXE 3 : Agir sur les signes de délaissés et sur la dégradation

FICHE ACTION n°1

Valoriser le site de l'église et son ouverture sur le grand paysage



Revêtement de sol en roche basaltique



Revêtement de sol en pavés



Revêtement de sol en pavés



Mise en lumière de l'église à pérenniser

AXE 3 : Agir sur les signes de délaissés et sur la dégradation



Contexte - Problématiques - Enjeux

Le centre-bourg de Saint-Joseph présente quelques dents creuses qui renvoient une image d'abandon peu valorisante.

Ces parcelles vides au sein du tissu bâti dense vont être amenées à subir des évolutions différentes selon leur taille et leur situation. Elles se répartissent en deux catégories : celles ayant une surface suffisamment grande pour accueillir du bâti (habitats, équipements, structures économiques) et celles ayant une surface modeste.

L'enjeu est de redonner une nouvelle fonction, même temporaire, à ces dents creuses à travers leur appropriation par la population et les scolaires.

TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Favoriser la présence de la nature en ville, indispensable à la réalisation d'un cadre de vie agréable ;
- Donner une place privilégiée de petits jardins publics de proximité, jardins partagés, vergers urbains, jardins pédagogiques, opérations de pré-verdissement dans les «delaissés urbains» du centre-bourg ;
- Réinvestir le maillage de dents creuses comme apport de fraîcheur et d'embellissement et comme support de sensibilisation à l'environnement pour les enfants.



Principes de l'action - Recommandations

- Identification des dents creuses selon leur vocation et la «main mise» possible sur le foncier ;
- Réflexion sur la réversibilité de l'aménagement si l'occupation est temporaire (mobilier amovible, plantes en bacs qui peuvent être déplacées) ;
- Respect du Code Civil pour les distances de plantations ;
- Choix de plantes à cycle court et de peu d'entretien (plantes annuelles, arbustes décoratifs...) permettant une remise en état plus facile du site initial ;
- Pré-verdissement des parcelles les plus grandes, arbres de hautes tiges en fond de parcelle ;
- Aménagement paysager (square public) ou création d'espaces verts expérimentaux (jardins pédagogiques) pour les parcelles les plus petites.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville		<ul style="list-style-type: none"> • DEAL • CTM • EPFL • ADEME 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants • Associations • Ecoles • Propriétaires fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> • CTM (Direction de l'Environnement) • ADEME • DAF 	30 000€ pour le jardin partagé sur le site du futur centre administratif (ADEME 14999€, CTM 7500€ à confirmer, DAF?)

AXE 3 : Agir sur les signes de délaissés et sur la dégradation

FICHE ACTION n°2

Réinvestir les dents creuses par de petits espaces verts



Artiste



Jardin partagé Trenelle; Source : Ministère de l'agriculture



Jardin partagé Pointe Résidence Achille Renée à Pitre source Alizés TV



Agriculture urbaine Guadeloupe Source Agri city info



Exemple de proposition de jardin pédagogique scolaire dans une dent creuse (photomontage ADDUAM - Plan guide de Trinité)

AXE 3 : Agir sur les signes de délaissés et sur la dégradation

FICHE ACTION n°3

Construire la Maison des Associations / Pépinière d'entreprises sur le site de l'ancien hôpital

Diagnostic en images



Vues sur l'ancien hôpital Blondet :



Vue depuis le bout de la rue E. Maillard



Vue depuis les services techniques



Vue depuis la rue E. Maillard



Vue de derrière

AXE 3 : Agir sur les signes de délaissés et sur la dégradation



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen et long terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Ramener des activités économiques et associatives en plein cœur du bourg ;
- Réanimer l'ancien hôpital, aujourd'hui très peu utilisé, grâce à sa nouvelle affectation ;
- Répondre aux besoins de locaux émis par les associations et entrepreneurs locaux ;
- Faire revivre le centre-bourg grâce à l'animation culturelle et économique.



Principes de l'action - Recommandations

La qualité du bâti existant semble montrer qu'une démolition-reconstruction n'est pas nécessaire. Par ailleurs, la forme architecturale du bâtiment principal et son implantation sur le site de façon très symétrique par rapport au portail d'accès lui confère un cachet singulier qu'il serait intéressant de conserver, voire mettre en exergue.

Il serait plus que souhaitable de réanimer le site tout en conservant les qualités actuelles des espaces plantés extérieurs. Ils forment à la fois un écran perméable entre les activités du dedans et celles du dehors, tout en constituant un cadre végétal providentiel dans un bourg tel que celui de Saint-Joseph, territoire de nature.

Afin de conforter l'image de ville durable de Saint-Joseph, il faudrait poursuivre l'installation de différents modes de consommation durable (panneaux photovoltaïques, citerne de récupération d'eau, ventilation naturelle, ...).

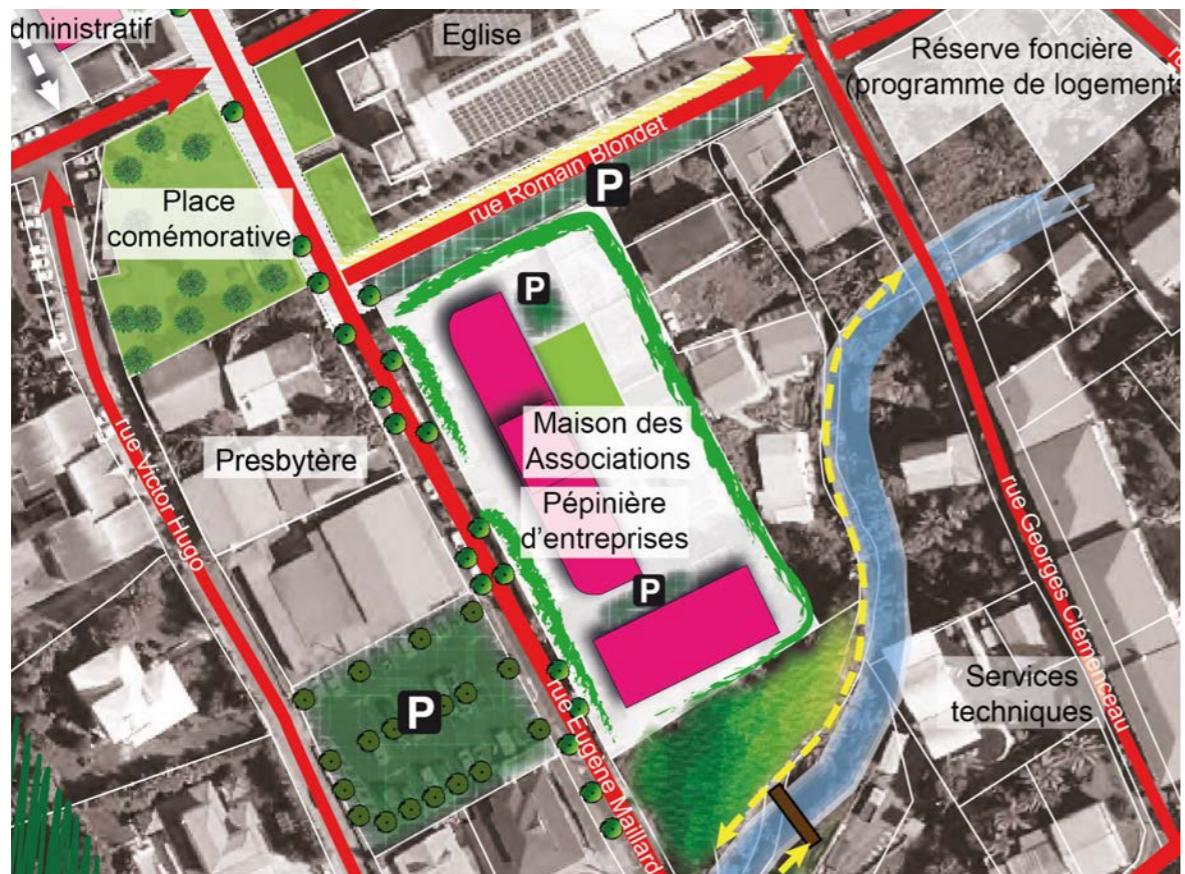
Contexte - Problématiques - Enjeux

L'ancien hôpital Romain Blondet correspond à une friche hospitalière de 4000 m² : en surface, l'équivalent de l'îlot urbain central de l'ancienne mairie (délimité par les rues Maillard, Thaly, Desproges et Duquesnay). Localisé dans le secteur «Cœur Vert» du projet de revitalisation urbaine, cet îlot se caractérise par la qualité de ses espaces plantés extérieurs, qui en débordant sur l'espace public, le structurent et y créent une ambiance très qualitative.

L'emplacement central du site, ses dimensions, son historique, ouvrent les potentialités de réaffectation. Ce chantier peut également devenir une locomotive de la revitalisation urbaine du bourg.

La municipalité en place y a vu l'opportunité d'y implanter une Maison des Associations ainsi qu'une pépinière d'entreprises.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
SPL (Convention de mandat) : définition du programme des travaux puis Ville + AMO : étude de faisabilité de réhabilitation du bâtiment B (laboratoire universitaire)	Prestataire extérieur	CTM	<ul style="list-style-type: none"> • Association KÉBATI • ADEME • Associations • Entreprises pressenties 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de Relance • CTM (Direction du Numérique) • FEDER 	



Extrait du plan guide du bourg de Saint-Joseph : zoom sur le site de l'ancien hôpital Blondet



Maison association le Marin; source: Martinique Active



Maison association Abymes Guadeloupe; Source: atelier 13



Save the date

AXE 3 : Agir sur les signes de délaissés et sur la dégradation



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court et moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Créer une animation symbolique là où les dents creuses créent des façades inertes ;
- Offrir ces écrans vierges comme supports de diffusion artistique.



Étapes - Modalités de mise en œuvre

- Recenser les murs aveugles et autres façades inertes jetant des froids dans la déambulation du bourg ;
- Mandater des artistes, des associations, ou des écoles afin de préciser ensemble les contours d'un projet de revitalisation végétale et/ou artistique ;
- Mettre en œuvre l'action en accompagnant l'action d'une communication auprès du public.

Principes de l'action - Recommandations

Ce processus de revitalisation devra se traduire par la réintroduction d'éléments vivants dans les espaces inertes. Végétation, expression artistique ou culturelle, jeux de lumières et d'ombres avec le contexte de la rue, qui apportent du mouvement... Sans oublier leur entretien, qui témoigne aussi d'un bourg vivant.

Contexte - Problématiques - Enjeux

L'animation de la ville est perceptible par les personnes que l'on croise dans l'espace public, mais aussi par ce que l'on perçoit à travers les façades : les fenêtres, les vitrines, les clôtures, ou la végétation. Mais devant un rideau définitivement clos ou la forme abrupte d'un mur aveugle, l'interface entre extérieur et intérieur est inerte.

Les façades sans vie, souvent dégradées, favorisent ainsi le détournement des usages de l'espace public. L'expression artistique, culturelle ou la végétation auront là cette faculté de métamorphoser le vide en lieu vivant, en espace de respiration, de jeu ou de rêve.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville	Service Culturel	DAC (Matinik Pli Bel : fin de l'appel d'offre juin 2021)	• Habitants • Ecoles		

AXE 3 : Agir sur les signes de délaissés et sur la dégradation

FICHE ACTION n°4

Réaliser des oeuvres artistiques ou végétalisées sur les murs aveugles



Mur végétalisé - Mexico



Hip-Hop, fresque trompe l'oeil de Strøk, Paris 13



Transformation par l'art d'un élément technique en élément ludique - Paresse, Levalet



Fresque de "Khokho" René-Corail aux Trois-Îlets, Ochéa et Xan



Mur végétalisé - Oasis d'Aboukir - Paris 2e



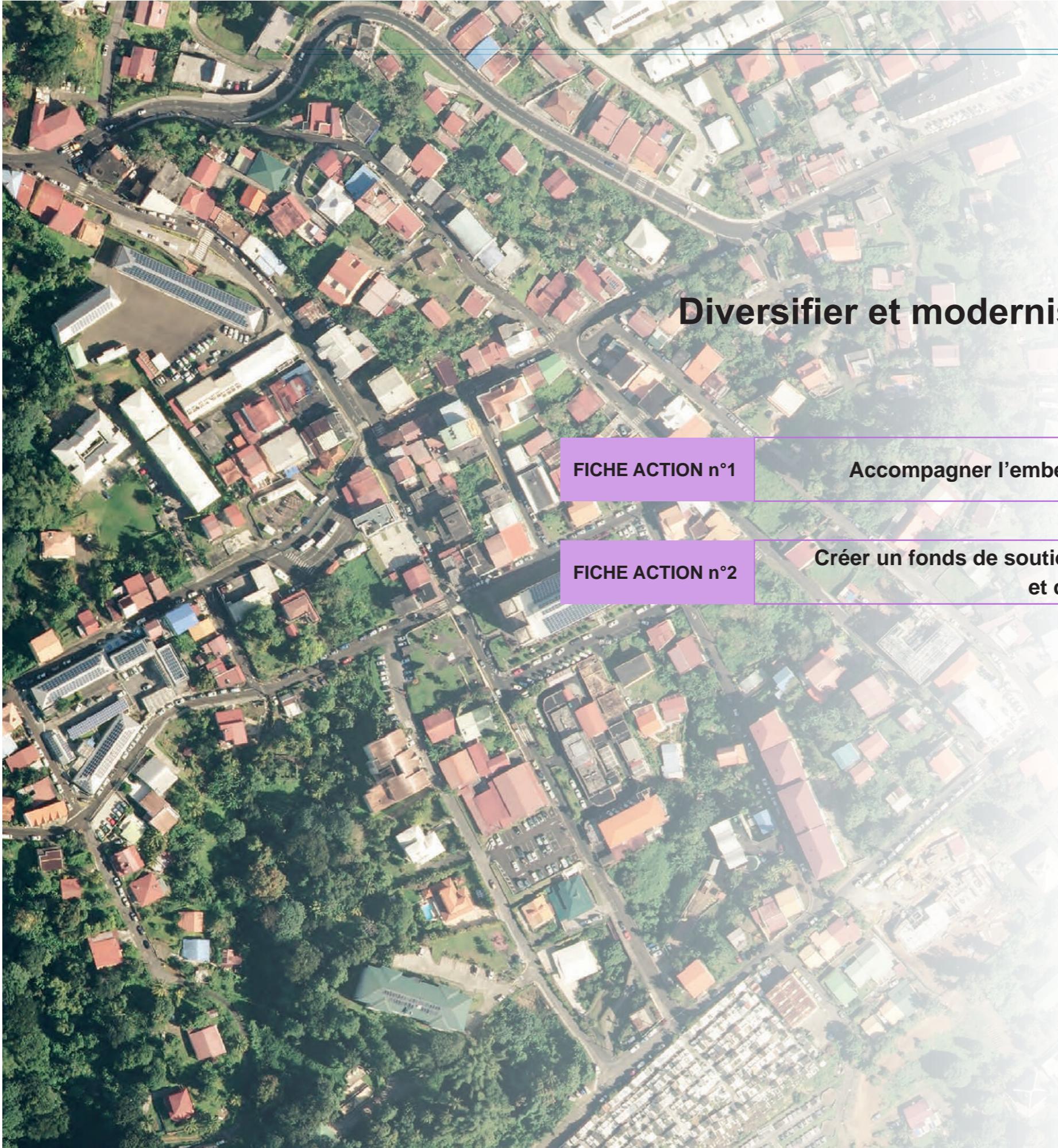
Fresque murale - Sainte-Anne



Le personnage de la fresque s'appuie sur les éléments réels du contexte de la rue - Artiste Vinie



Le dessin apporte un mouvement et en suggère aux passants. Un recoin anodin devient un site de photos souvenirs - Artiste Toc-Toc, Paris 20



AXE 4

Diversifier et moderniser le commerce de proximité

FICHE ACTION n°1

Accompagner l'embellissement des devantures commerciales

FICHE ACTION n°2

Créer un fonds de soutien aux entreprises commerciales, artisanales et de services de proximité

FICHE ACTION n°1

Accompagner l'embellissement des devantures commerciales

Diagnostic en images



Devantures défraîchies, peu attrayantes...

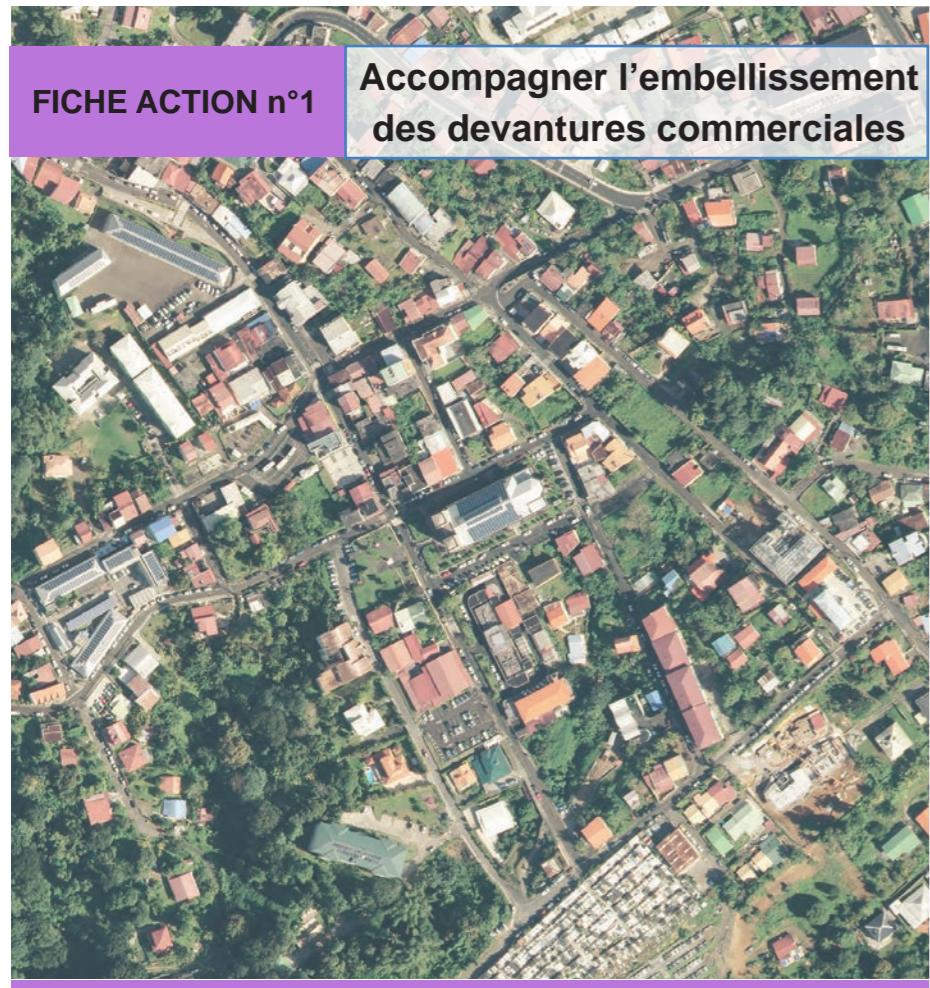


Devanture quasi absente



Devantures en mauvais état, voire fermées

AXE 4 : Diversifier et moderniser le commerce de proximité



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Réaliser une charte des devantures commerciales formulant des préconisations esthétiques (palette de couleurs, matériaux...) sous forme de dessins et des recommandations écrites (positionnement de l'enseigne, taille d'inscription...).
- Mettre en place un fonds de soutien aux commerçants et artisans ainsi qu'aux nouveaux porteurs de projets (en particulier dans des locaux vacants) qui souhaitent entreprendre des travaux d'embellissement de leurs devantures commerciales (enseignes, encadrement de climatiseur, système de fermeture ou peinture) dans le respect des principes de la charte ;
- Consolider le cœur commercial et administratif du bourg historique et renforcer la dynamique commerciale en améliorant l'attractivité et la qualité visuelle des commerces existants et futurs.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Mettre en place un comité technique regroupant l'ensemble des acteurs concernés (CAUE, DAAC, CCIM, Ville, CACEM...), afin de définir le contenu de la charte (analyse de l'existant, définition du périmètre, niveaux de préconisations de la charte) ;
- Élaborer un cahier des charges en vue du lancement d'un marché public ayant pour objet la définition d'une charte des devantures commerciales ;
- Fixer les critères d'éligibilité du fonds de soutien (activités commerciales qui peuvent être éligibles, nature des travaux éligibles, périmètre éligible, plafond de l'aide...).

Contexte - Problématiques - Enjeux

Le diagnostic a fait apparaître que les commerces du centre-bourg (hormis les activités financières et professions paramédicales) sont pour la plupart vieillissants et que la vacance commerciale est particulièrement marquée dans l'axe principal du centre-bourg (la rue Eugène MAILLARD). Il a également montré que les devantures commerciales ne sont pas homogènes et que certaines ne tirent aucun parti de l'identité architecturale du bâtiment qui les reçoit.

Tous ces éléments participent à la perception d'un centre-bourg en déclin. Or l'esthétique visuelle des commerces joue un rôle majeur dans l'attractivité du commerce dans les bourgs. Pour revaloriser le commerce de proximité, la Ville souhaite aider les commerçants et les artisans, par des dispositifs complémentaires (création d'une charte des devantures commerciales et d'un fonds de soutien), à entreprendre des travaux d'embellissement de leurs devantures commerciales.



Principes de l'action - Recommandations

La charte ne doit pas être trop stricte et contraignante. Elle doit être élaborée en concertation avec les commerçants.

Il est nécessaire d'identifier au sein de services municipaux un chargé de mission pouvant rencontrer en amont les commerçants et artisans intéressés, afin d'expliquer le processus de demande d'aide, les éventuelles démarches réglementaires (autorisation préalable avant travaux pour les enseignes...)

Les travaux subventionnés doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment inscrits au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
		<ul style="list-style-type: none">• CTM• CACEM (à voir)	<ul style="list-style-type: none">• Commerçants• CCIM• CAUE• Association KÉBATI	Plan de Relance (ravalement de façade)	

AXE 4 : Diversifier et moderniser le commerce de proximité

FICHE ACTION n°1

Accompagner l'embellissement des devantures commerciales



Devantures commerciales (îles ABD sous le vent)



Devanture d'opticiens, Les créateurs



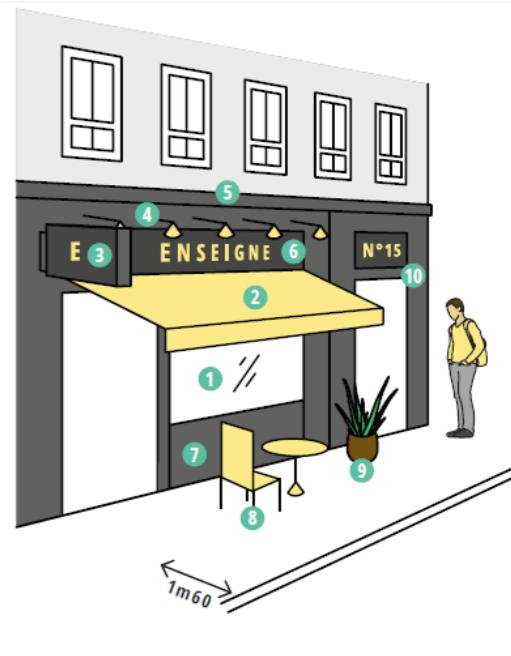
Devanture commerciale, Simple



Devanture de coffee shop, Jame's



Charte graphique pour les devantures des commerces et la signalétique. L'utilisation d'une charte graphique et les choix de mise en valeur des façades des bâtiments liés au projet oenotouristique donnent à l'ensemble une grande cohérence et permettent à chacun d'identifier facilement les différents pôles du projet. (Assignan, 34)



- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 VITRINE | 6 ENSEIGNE BANDEAU |
| 2 STORE | 7 SOUBASSEMENT |
| 3 ENSEIGNE DRAPEAU | 8 MOBILIER |
| 4 ÉCLAIRAGE | 9 DÉCORATION |
| 5 LIMITE 1ER ÉTAGE | 10 ENTRÉE IMMEUBLE |

Charte esthétique pour les devantures commerciales et terrasses (Montrouge)

AXE 4 : Diversifier et moderniser le commerce de proximité



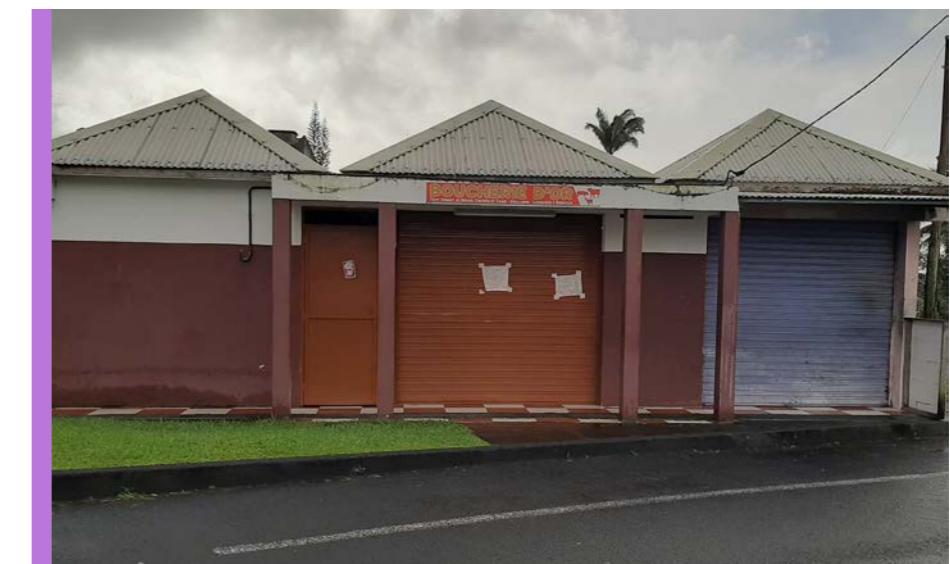
TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Mettre en place une aide à l'installation des nouveaux commerçants et artisans pour leurs projets d'implantation, ainsi qu'au maintien des activités commerciales et artisanales existantes. Les projets éligibles pourront porter sur les travaux et l'acquisition d'équipements ;
- Favoriser le maintien, la création et la diversification d'activités de commerce ou d'artisanat de proximité dans le « cœur commercial » du centre-bourg.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Recenser, préalablement à la mise en place d'un fonds de soutien, les besoins auprès des consommateurs eux-mêmes : des enquêtes peuvent être menées à destination des habitants, afin de les interroger sur leurs types d'achats, les raisons de fréquentation, les freins d'achats (diversité des commerces et services rapport qualité /prix, facilité d'accès ou de stationnement...) ;
- A partir de cette analyse, cibler les manques et les attendus, afin de mieux « cadrer » le fonds de soutien ;
- Identifier au sein de service municipaux un chargé de mission, afin d'aller à la rencontre des commerçants et de les accompagner dans leurs demandes de subvention ;
- Fixer les critères d'éligibilité du fonds de soutien (activités éligibles, nature des travaux éligibles, périmètre éligible, plafond de l'aide...).



Principes de l'action - Recommandations

L'octroi des subventions pourrait être prioritaire pour la création de commerce en phase avec les nouvelles attentes des habitants et des visiteurs.

Contexte - Problématiques - Enjeux

La volonté de la ville est de maintenir et de renforcer le commerce de proximité dans le centre-bourg. Cela se traduit notamment par la mise en place d'une offre commerciale plus moderne, plus variée, plus accessible et davantage en phase avec les nouvelles tendances de consommation.

Pour y parvenir, il est proposé de pérenniser et de faciliter l'installation de commerçants par une incitation financière ciblée en priorité sur le « cœur administratif et commercial » du centre-bourg marqué par un fort taux de vacance commerciale.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
		CTM	<ul style="list-style-type: none">• Commerçants• CCIM• ADEME	Déjà existants (CTM)	



AXE 5

Renforcer la vocation administrative du cœur de bourg

FICHE ACTION n°1

Construire un nouveau centre administratif face à l'ancien hôtel de ville

AXE 5 : Renforcer la vocation administrative du cœur de bourg

FICHE ACTION n°1

Construire un nouveau centre administratif face à l'ancien hôtel de ville

Diagnostic en images



Mairie actuelle



CCAS actuel



Photos du site d'implantation du futur centre administratif et de la future mairie



Vue aérienne du site d'implantation du futur centre administratif



Photos du site d'implantation du futur centre administratif



Photos du site d'implantation du futur centre administratif



AXE 5 : Renforcer la vocation administrative du cœur de bourg



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Reconcentrer les services municipaux en cœur de bourg ;
- Déployer, en miroir de l'hôtel de ville historique, un nouveau centre administratif en lieu et place des locaux utilisés aujourd'hui afin de compenser la surface insuffisante de l'ancien hôtel de ville, encapable d'accueillir l'ensemble des services municipaux, même réhabilité.



Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Le projet est prévu sur un foncier déjà quasiment maîtrisé ;
- Réaliser une étude de programmation permettant d'évaluer les besoins des services auxquels devra répondre le nouveau centre administratif, et tenant compte des nouvelles modalités de travail dues à la crise sanitaire (télétravail, conditions de réception du public, services en ligne dématérialisés, etc.) ;
- Réaliser le cahier des charges, l'étude de programmation et de faisabilité et lancer la consultation pour désigner le maître d'oeuvre et enfin réaliser les travaux après consultation des entreprises.

Principes de l'action - Recommandations

Le futur centre sera le reflet de la commune « verte » par la réalisation dans la mesure du possible d'un bâtiment bioclimatique, mettant en oeuvre un maximum de solutions en lien avec les énergies renouvelables (orientation du bâtiment, énergie solaire, récupération des eaux de pluie, protection des rayons du soleil...).

Le site prévu étant en pente, il s'agira de penser l'implantation du bâtiment dans le respect de la topographie en limitant les remblais et déblais, en créant les demi-niveaux, en favorisant les accès au stationnement depuis la voie.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Les services administratifs de la commune sont répartis en périphérie du bourg entre deux sites. Le cœur du bourg se trouve donc en mal d'une centralité et d'une représentativité administrative. Un défaut cumulé avec la triste image d'un ancien hôtel de ville délabré et à l'abandon, en pleine artère centrale.

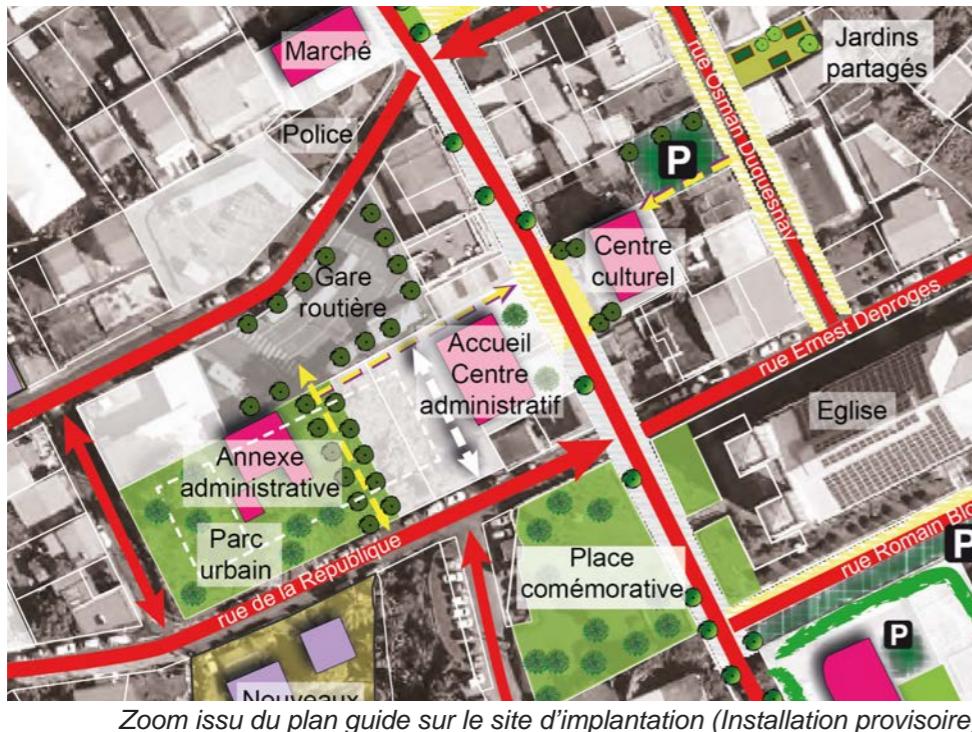
Le diagnostic urbain a fait ressortir l'intérêt de réaffirmer au moins un symbole de la simple présence de la puissance publique dans le secteur du « cœur économique et administratif », témoignant de services municipaux à pied d'œuvre pour assurer le service public aux citoyens.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville (concours)	<ul style="list-style-type: none">• ARTEO Architecture Studio (Études faisabilité + simulation d'une réponse architecturale)• Prestataire Extérieur	<ul style="list-style-type: none">• France Service• CTM• Europe (FEDER)• Etat• CACEM• ADEME (accompagnement sur la démarche développement durable)• AFD (Appui AMO et/ ou prêt)	Habitants	<ul style="list-style-type: none">• Fonds européens (FEDER)• CTM• CACEM (fonds de concours)• Aide à l'investissement• Aide de fonctionnement annuelle• Etat	12 355 000 €

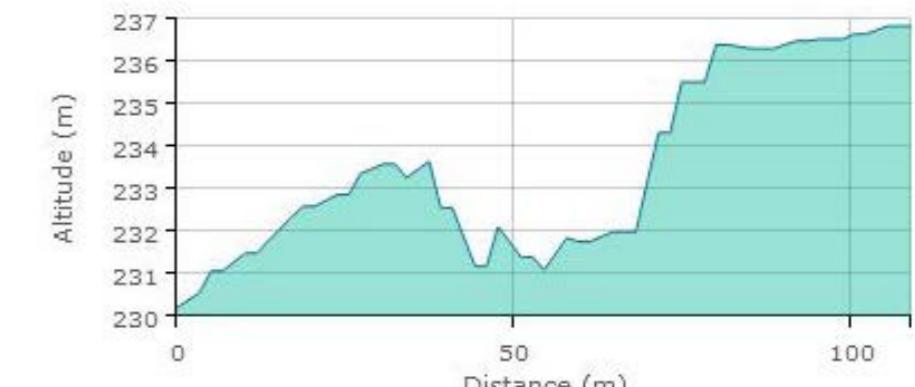
AXE 5 : Renforcer la vocation administrative du cœur de bourg

FICHE ACTION n°1

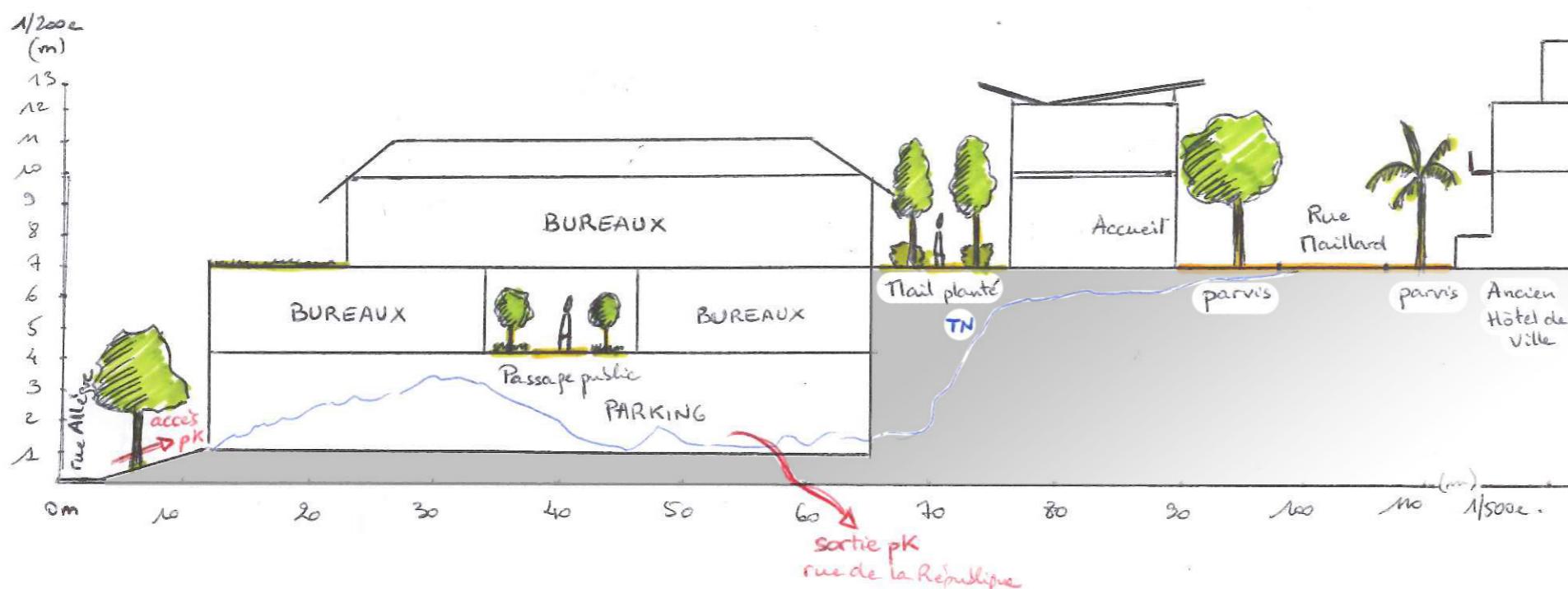
Construire un nouveau centre administratif face à l'ancien hôtel de ville



PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Profil altimétrique sur le site du futur centre administratif (source Géoportail)



Proposition d'implantation et d'organisation de l'espace du futur centre administratif selon le profil altimétrique ci-dessus (ADDUAM)

- Crédit d'un parvis arboré devant l'entrée principale du bâtiment
- Aménagement d'un mail planté reliant la rue de la République à la gare routière
- Echelonnement des bâtiments en fonction de la topographie du terrain
- Accès au parking depuis les rues Allègre et République (entrée/sortie par exemple)
- Intégration d'un passage (ruelle) public traversant le bâtiment
- Construction de bâtiments bioclimatiques, exemples ci-après (débords de toiture, panneaux photovoltaïques, toitures végétalisées, récupération des eaux de pluie, ventilation naturelle, ...)

Limiter les remblais et les déblais



Demi-niveaux



Accès au stationnement depuis la voie



Tirer partie du relief

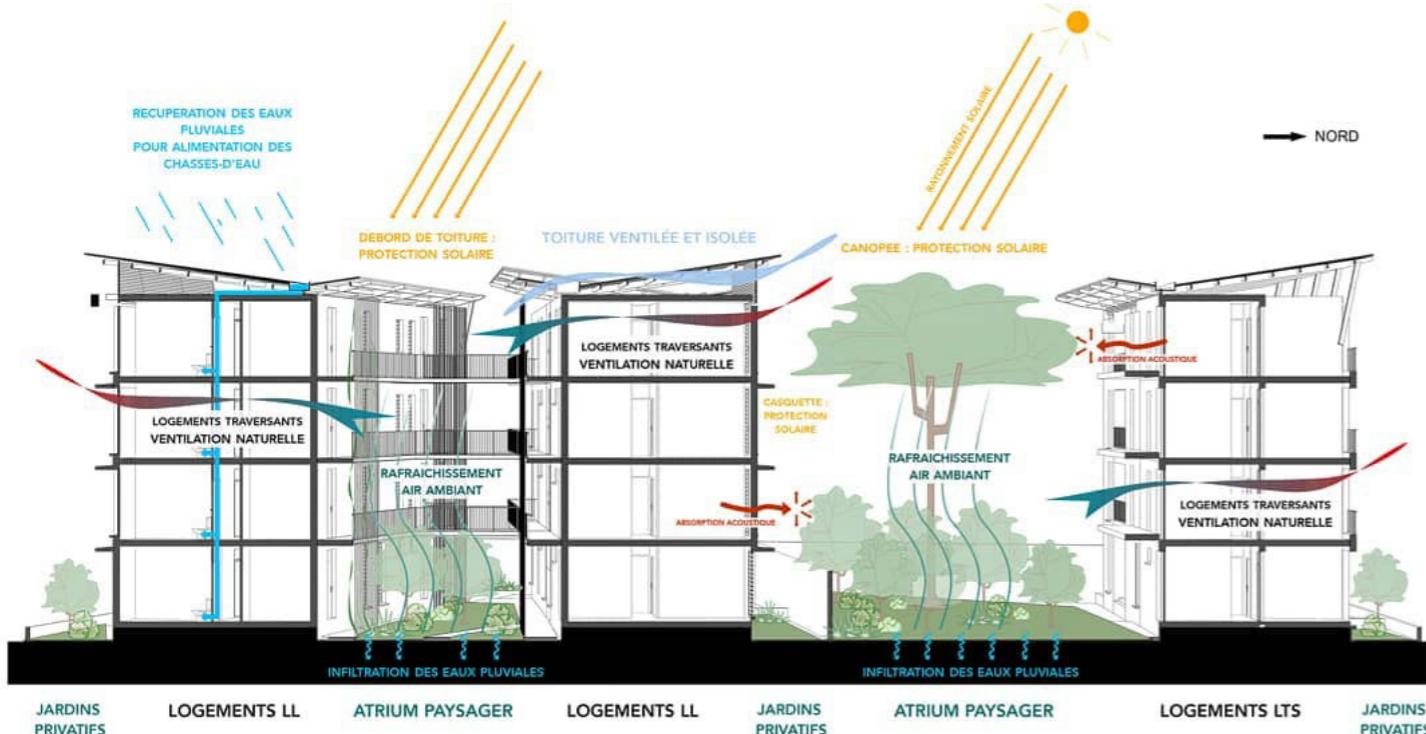


Source: Guide de prescriptions architecturales et paysagères des Gorges de la Loire

AXE 5 : Renforcer la vocation administrative du cœur de bourg

FICHE ACTION n°1

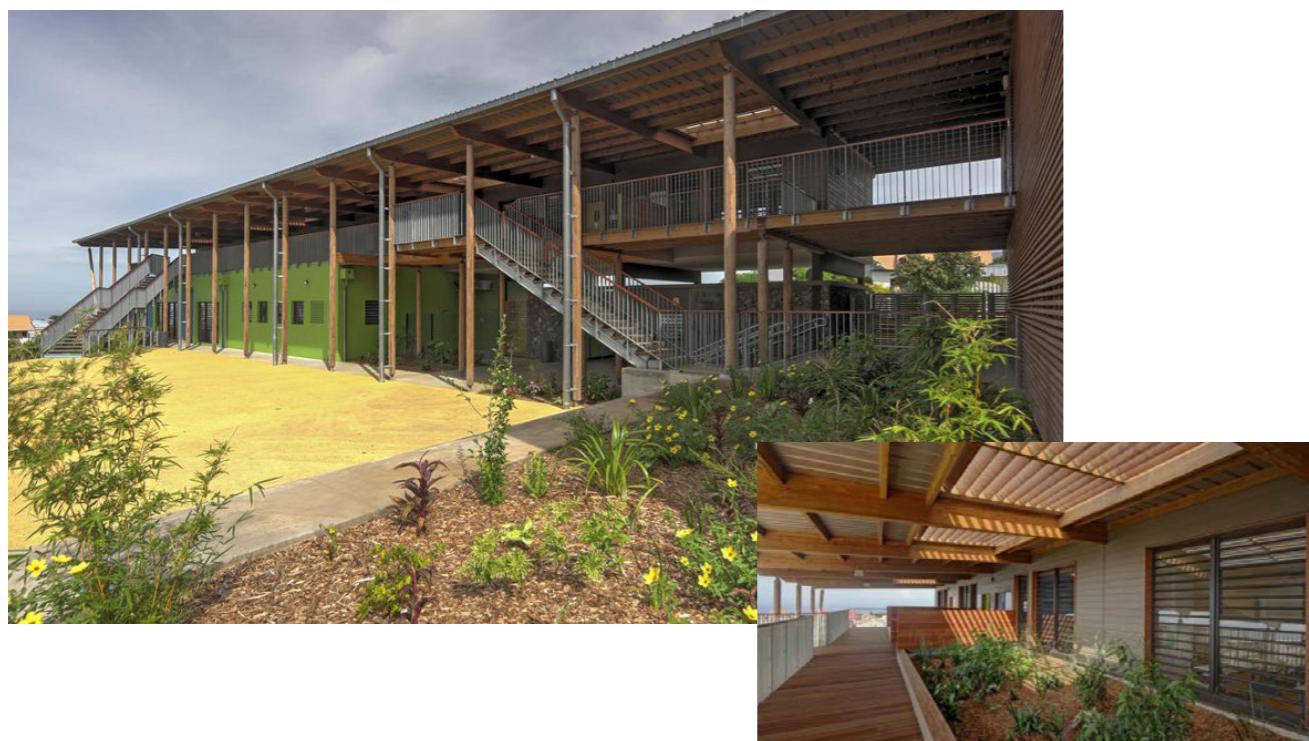
Construire un nouveau centre administratif face à l'ancien hôtel de ville



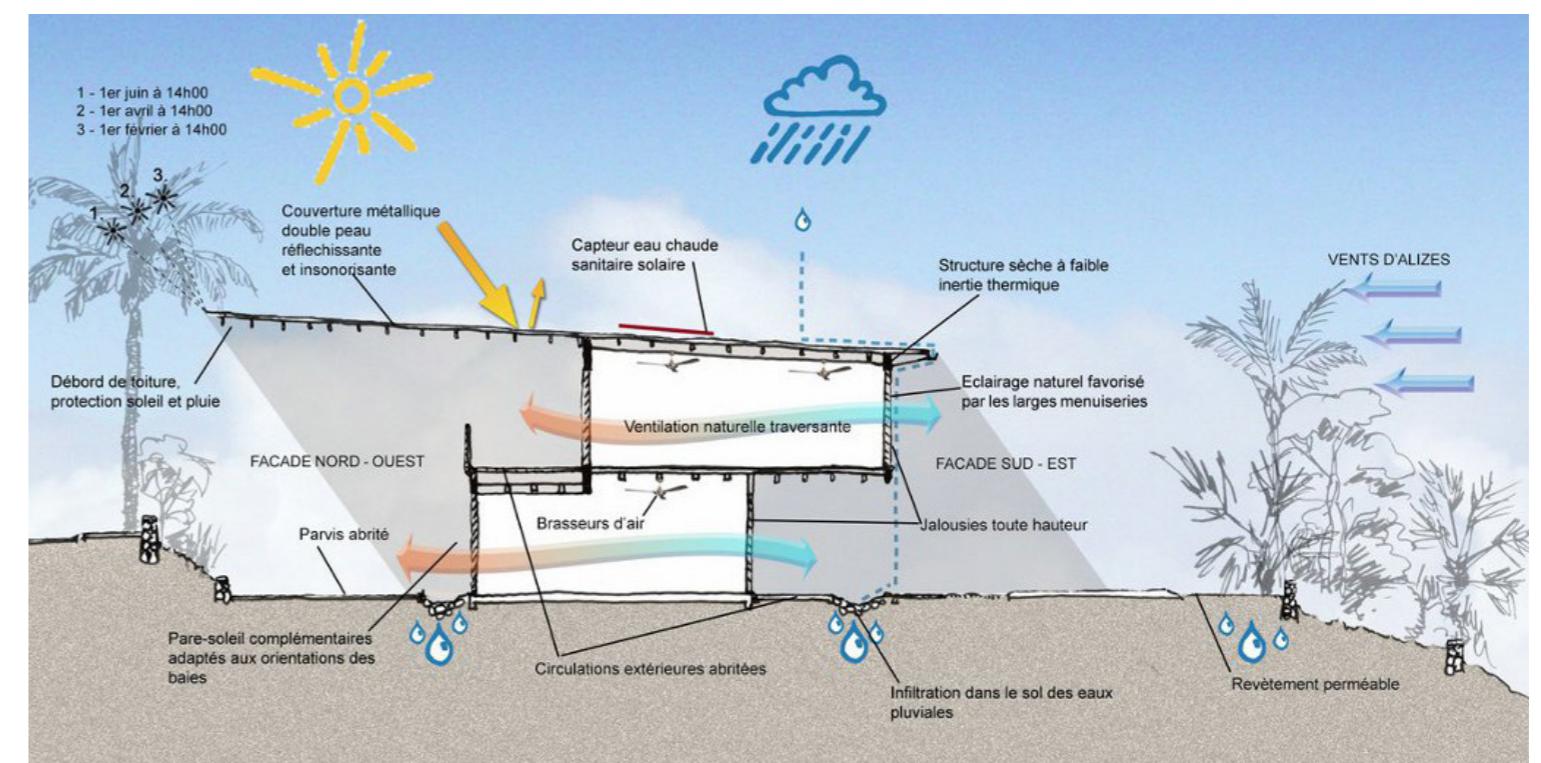
Coupe bioclimatique d'un projet à Mayotte, «Le Domaine de Khristal» (GRZ Architecture)



Lycée à énergie positive : Nelson Mandela



Construction du groupe scolaire de bois d'olives, lauréat des Green Building Awards 2017, Architecte Antoine Perrau (Saint-Pierre, à La Réunion; Source : www.chroniques-architectures.com)



«Les éléments techniques du concept sont partie prenante de la philosophie du projet, le confort étant joué sur la quasi absence de matériaux à forte inertie (béton, enduits) remplacés par des matériaux sans inertie : dérivés du plâtre, bois etc., pour optimiser le confort des locaux», Antoine Perrau (Architecte projet du groupe scolaire à La Réunion)

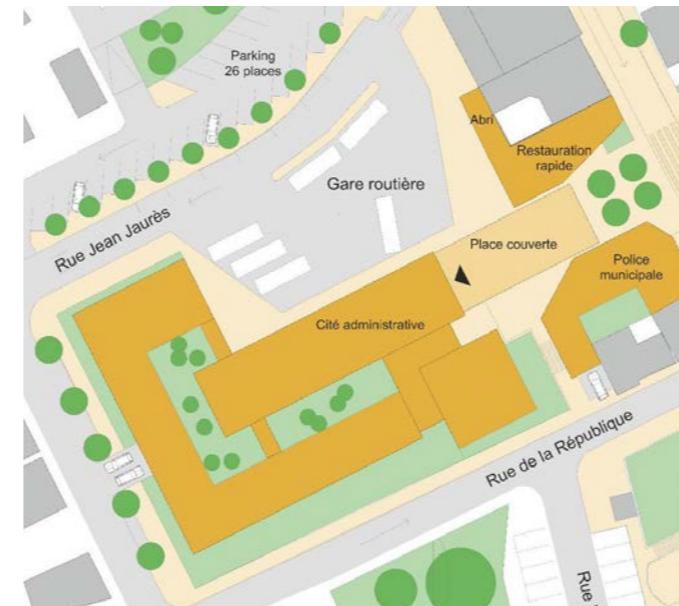
AXE 5 : Renforcer la vocation administrative du cœur de bourg

FICHE ACTION n°1

Construire un nouveau centre administratif face à l'ancien hôtel de ville



Exemple d'architecture bioclimatique (Source : www.archzine.fr)



Plan et visuel du futur centre administratif (étude de faisabilité ARTEO , février 2022)

LA TESTE-de-BUCH (33); Source : www.sudouest.fr

Le nouvel hôtel de ville est désigné comme un bâtiment intelligent par ses concepteurs. C'est-à-dire que l'équipe de conception a intégré dès l'esquisse une démarche environnementale pour répondre aux enjeux actuels en ce qui concerne la réduction des coûts d'exploitation et le respect de l'environnement. Le futur hôtel de ville présentera une architecture bioclimatique née de ces objectifs.

Pour le maire, Jean-Jacques Eroles, cette démarche a été rendue possible par la procédure du PPP, partenariat public privé, qui contrairement à une démarche classique permet à la ville de profiter notamment d'un contrat de performance énergétique. Pour mémoire, le PPP est un mode de financement par lequel la mairie a fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer le bâtiment dédié au service public.

Bâtiment passif : [...] le maire a précisé que le bâtiment réunira les services municipaux qui sont actuellement répartis sur treize sites dans des locaux peu adaptés et gros consommateurs d'énergies. [...] le bâtiment a été conçu pour répondre aux normes et labels actuels d'économie d'énergie, de haute qualité environnementale (HQE) et aux normes BBC, bâtiment basse consommation. En bref, il s'agit d'utiliser le moins possible l'électricité mais de trouver des énergies contenues dans le bâtiment ou à l'extérieur. Quelques exemples : la façade sud-est recouverte aux deux tiers de brise-soleil orientables pour protéger du soleil l'été et profiter au maximum du soleil l'hiver pour réchauffer l'intérieur. Le dernier étage est protégé du soleil par un toit en forme de tente. Le béton a été retenu pour son inertie thermique, il garde longtemps sa température initiale lorsqu'intervient une perturbation de l'équilibre thermique.

Par ailleurs, pour la climatisation on a retenu le « free cooling », méthode économique qui utilise les basses températures de l'air extérieur afin d'aider au système de refroidissement. Trois toits végétalisés qui concourent à une isolation thermique et phonique, les bruits aériens sont atténués. On obtiendra un « bâtiment passif », chauffé passivement, c'est-à-dire qu'il ne comprend pas de système de chauffage actif comme par exemple un chauffage central, le soleil, l'isolation, les gains intérieurs suffisent même en hiver pour maintenir le bâtiment à une température agréable.

Chantier propre : Les travaux dureront dix-huit mois, le chantier doit prendre en compte la gestion des déchets mais aussi une déconstruction sélective. [...] la mairie s'est attachée à respecter les engagements énoncés dans l'Agenda 21 de la ville.



Projet du nouvel hôtel de ville de la commune de La Teste-de-Buch (33), bâtiment intelligent; Maîtrise d'œuvre : Brochet Lajus Pueyo (Source : www.sudouest.fr)



AXE 6

Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°1

Renforcer les signaux d'entrée de ville en réaménageant le carrefour de la croix mission

FICHE ACTION n°2

Requalifier la gare routière

FICHE ACTION n°3

Créer un cheminement piéton le long des berges de la ravine

FICHE ACTION n°4

Revoir la signalétique et le sens de circulation

FICHE ACTION n°5

Aménager une 2e sortie de bourg vers Belle-Etoile

FICHE ACTION n°6

Faciliter les déplacements piétons

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°1

Renforcer les signaux d'entrée de ville en réaménageant le carrefour de la croix mission

Diagnostic en images



Arrivée sur le carrefour de la Croix Mission depuis la RN4



Croix Mission



Entrée du bourg depuis le carrefour de la Croix Mission



Vue sur la Croix Mission depuis Belle-Etoile (RN4)



Carrefour de la Croix Mission



AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours



FICHE ACTION n°1

TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Mettre en valeur l'unique «porte d'entrée» du bourg historique;
- Organiser le ralentissement des véhicules sur la RN4 afin de sécuriser l'accès au bourg et d'inciter à y aller.



Contexte - Problématiques - Enjeux

L'entrée du centre-bourg passe complètement inaperçue aux yeux des visiteurs ne connaissant pas la commune. Elle ne donne pas non plus envie aux habitants de la commune de faire le détour.

La revitalisation du bourg historique passe indubitablement par un aménagement valorisant de ce carrefour dit «de la Croix Mission», très peu mis en valeur aujourd'hui.

Principes de l'action - Recommandations

Le futur carrefour aménagé pourrait être un rond-point, comme cela avait déjà fait l'objet d'un plan, qui permettrait de ralentir la circulation motorisée mais aussi de mettre en scène l'entrée du centre bourg, de valoriser la Croix-Mission et de créer un espace autour suffisant pour le recueillement.

Le projet proposé proposera un aménagement paysager qualitatif et verdoyant afin de coller avec l'image de la commune.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Réunir les services de la CTM en charge des dossiers sur le transport afin de pouvoir lancer une étude de maîtrise d'oeuvre ou de réaliser en régie un plan d'aménagement de ce carrefour ;
- Poursuivre ou finaliser les procédures d'acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de l'aménagement ;
- Réaliser les études nécessaires en amont des travaux (relevé géomètre, VRD, ...) ;
- Réaliser les travaux par le biais d'une entreprise ou en régie de la CTM.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
<ul style="list-style-type: none">• CTM• Ville	<ul style="list-style-type: none">• Prestataire extérieur	<ul style="list-style-type: none">• Etat (FEDER)• DAC (Assistance technique)• CTM• CACEM• AFD (Appui AMO et/ ou prêt)		<ul style="list-style-type: none">• Fonds Européens (FEDER)• CTM• CACEM	1 020 000 € coût estimatif selon ARTEO Architecture Studio (Études faisabilité + simulation d'une réponse architecturale)

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°1

Renforcer les signaux d'entrée de ville en réaménageant le carrefour de la croix mission



Carrefour de la Croix Mission : AVANT



Carrefour de la Croix Mission : APRÈS (photomontage ADDUAM)

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°2

Requalifier la gare routière

Diagnostic en images



Vue aérienne de la gare routière



Photos de la gare routière



Photo de la gare routière



Photo de la gare routière



Boucherie implantée au niveau de la gare routière

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours



FICHE ACTION n°2

Requalifier la gare routière

TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Créer un lieu de vie et/ou un espace public structurant et valorisant pour le centre-bourg ;
- Veiller à la lisibilité de l'implantation ;
- Limiter les nuisances sur le voisinage.



Contexte - Problématiques - Enjeux

"Les gares routières sont des équipements qui facilitent l'accès aux transports collectifs routiers. Espaces hors voirie, elles constituent un ensemble repérable et coordonné, comprenant à minima des espaces de circulation et d'arrêt de véhicules de transport public et des espaces de circulation et d'attente des voyageurs" (Cahier de références pour la conception, la réalisation et l'exploitation des gares routières d'Ile-de-France, STIF, 2009).

Outre le service rendu à la population de déplacements inter urbains, la gare routière représente un espace public à part entière et doit être aménagée en tant que tel. L'emplacement actuel de la gare routière au bourg de Saint-Joseph souffre d'un manque de lisibilité du fait de son emplacement en dehors de la voie de desserte principale et en arrière d'un front bâti dense.

Le projet de centre administratif sur les parcelles qui la jouxtent participerait à son ouverture sur le coeur économique du bourg et permettrait de repenser l'ensemble de l'îlot comme un espace public majeur.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Consulter les différents acteurs concernés par le site de la gare routière ;
- Concevoir l'aménagement de l'espace public en lien avec les futurs projets alentours ;
- Réaliser les travaux.

Principes de l'action - Recommandations

L'emplacement stratégique de la gare routière à proximité quasi immédiate du futur marché et en lien direct avec le futur centre administratif en fait un lieu de circulation privilégié pour les habitants et visiteurs. Il est donc impératif d'aménager cet espace de façon très qualitative et d'apporter de l'ombrage aux usagers (traitement de sol, végétalisation, signalétique claire).

Les circulations piétonnes devront être facilitées, sécurisées et permettre le cheminement des PMR.

Afin de faciliter les correspondances et d'inciter à utiliser les transports en commun, des parkings devront idéalement être aménagés à proximité de la gare routière.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
CACEM		Martinique Transport	<ul style="list-style-type: none">• Chauffeurs• Usagers		

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°2

Requalifier la gare routière



Exemple : Gare routière de Chelles (77)



Exemple : Gare routière de Chelles (77)



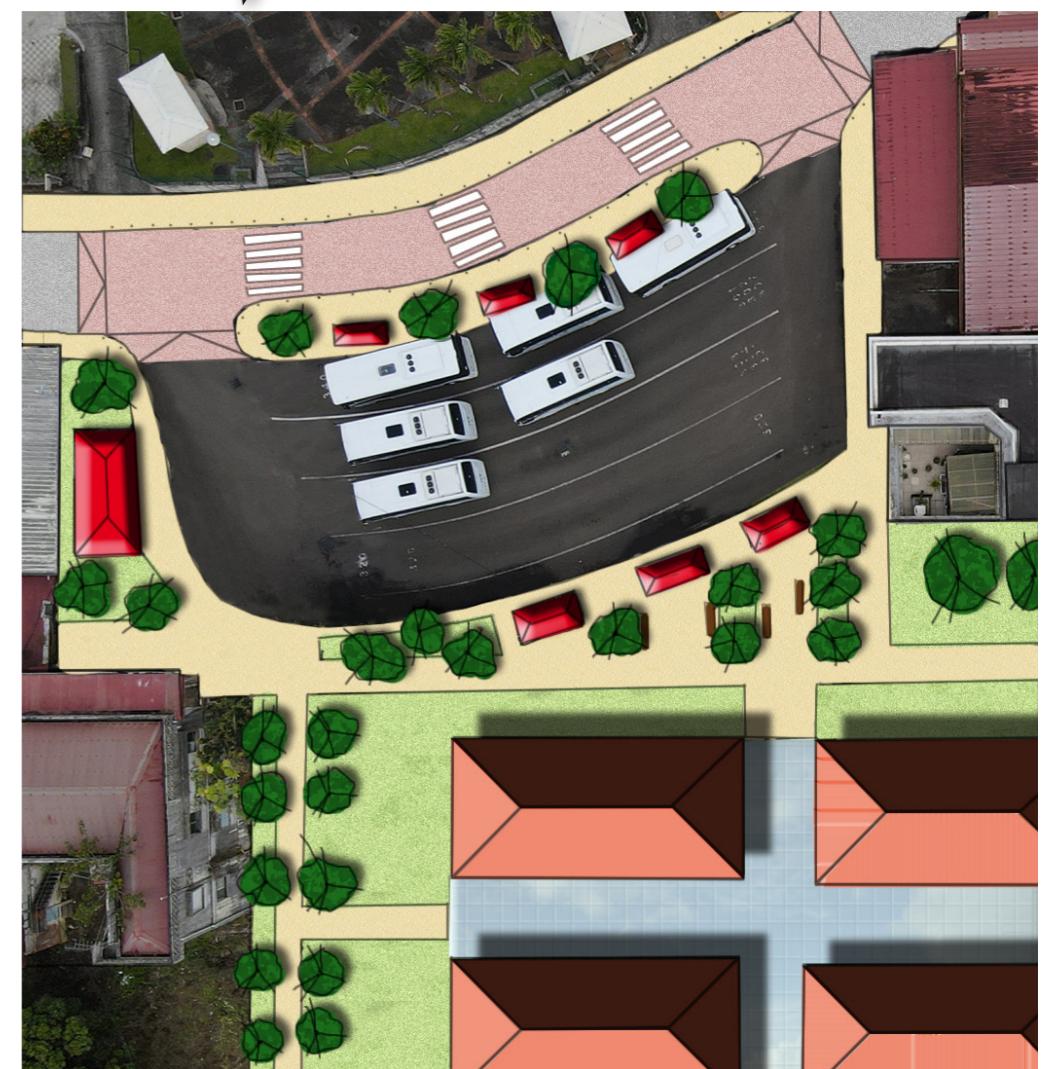
Exemple : Gare routière de Chelles (77)



Exemple : Gare routière de Sainte-Marie



Gare routière, état actuel



Gare routière «requalifiée», photomontage ADDUAM

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°3

Créer un cheminement piéton le long des berges de la ravine

Diagnostic en images



Vues sur la ravine envahie par la végétation



Aménagement aux abords du canal de l'autre côté de la rue E. Maillard

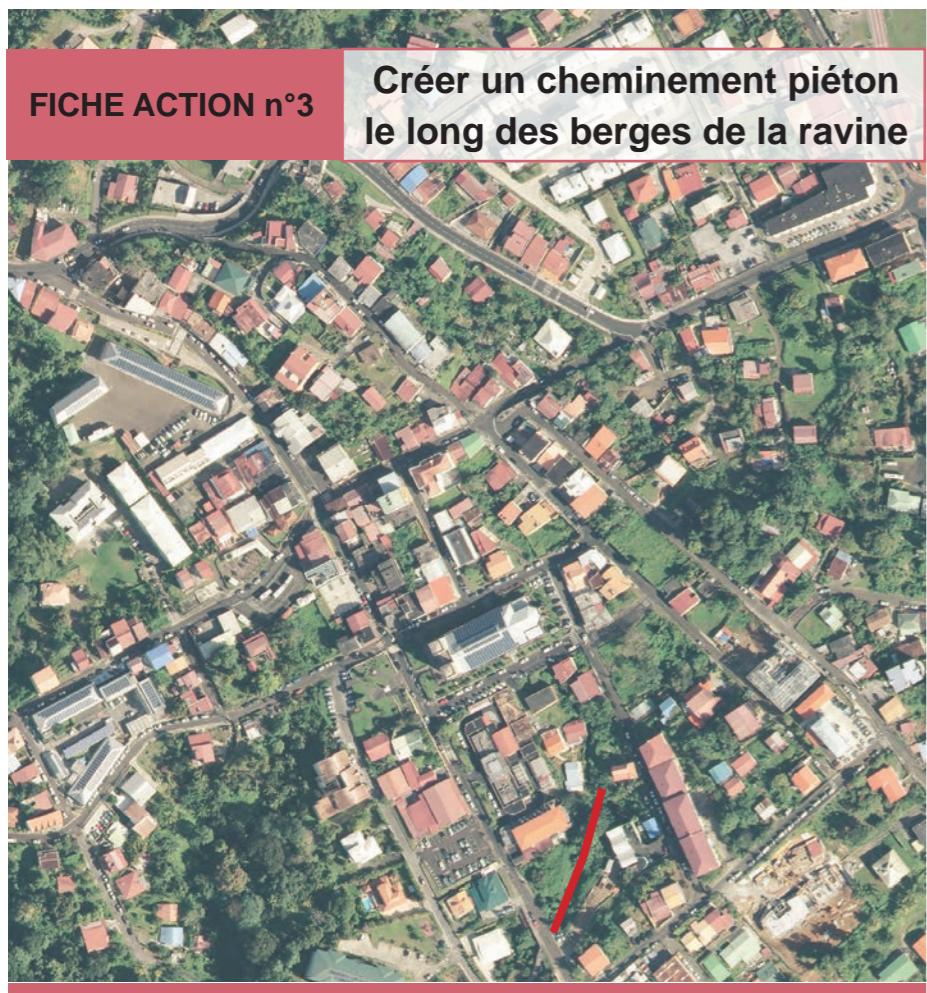


Vue sur le cheminement piéton de l'autre côté de la rue E. Maillard



Vue sur la ravine depuis la rue E. Maillard

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours



FICHE ACTION n°3

Créer un cheminement piéton le long des berges de la ravine

TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Profiter de la présence de la ravine pour créer l'armature verte de la ville et des liaisons douces ;
- Valoriser les rebords en plantant des végétaux indigènes ;
- Restaurer les zones humides quand elles existent ;
- Reconstituer les ripisylves pour leur intérêt : environnemental (fixation des berges, abri, reproduction et nourriture de la faune terrestre; rôle de corridor écologique) et paysager (paysage plus varié et coloré, limiter l'impact visuel de certaines infrastructures comme l'ancien hôpital et les services techniques).

Contexte - Problématiques - Enjeux

Aujourd'hui le passage de la ravine est invisible, masqué par une végétation envahissante qui ne laisse que supposer la présence de zones humides en contrebas de la route.

Située entre les bâtiments de l'ancien hôpital Blondet et les services techniques de la ville, cette parcelle pourrait répondre à plusieurs enjeux du cœur du bourg, à savoir :

- accompagner les espaces bâtis par des plantations ;
- redonner sa place à l'eau au cœur du bourg et faire de la pédagogie auprès de la population sur l'importance du maintien de zone d'expansion des ravines en cas de fortes crues ;
- maintenir des corridors écologiques dans des secteurs densément bâtis ;
- assurer une continuité piétonne dans un cadre naturel avec un aménagement paysager léger.



Principes de l'action - Recommandations

- Implantation, au niveau du pont, d'un panneau indiquant la présence de la ravine ;
- Entretien des berges pour maintenir la qualité écologique de cette trame verte et bleue ;
- Création de sentiers d'un côté et de l'autre des berges ;
- Installation de petites passerelles pour faciliter la traversée ;
- Mise en valeur du site par des aménagements légers, soutènement des talus ;
- Veiller à associer les services compétents pour l'entretien et la maintenance ;
- Associer les gestionnaires à la conception de l'espace ;
- Penser à la protection des personnes en cas de crues exceptionnelles.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville		• DEAL • CTM	• CACEM et ADEME (Schéma directeur de mobilité active) • Associations PMR et personnes âgées	• Plan «Vélo et mobilités actives» (si le cheminement permet la connexion de quartier) • Plan de Relance	

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°3

Créer un cheminement piéton le long des berges de la ravine



Aménagement des abords d'une rivière (Saint-Joseph)



Aménagement des abords d'une ravine (Saint-Denis, La Réunion)



Photo de la ravine : AVANT



Exemple d'aménagement de bords de rivière (photomontage)



Photomontage de l'aménagement autour de la ravine : APRÈS (ADDUAM)

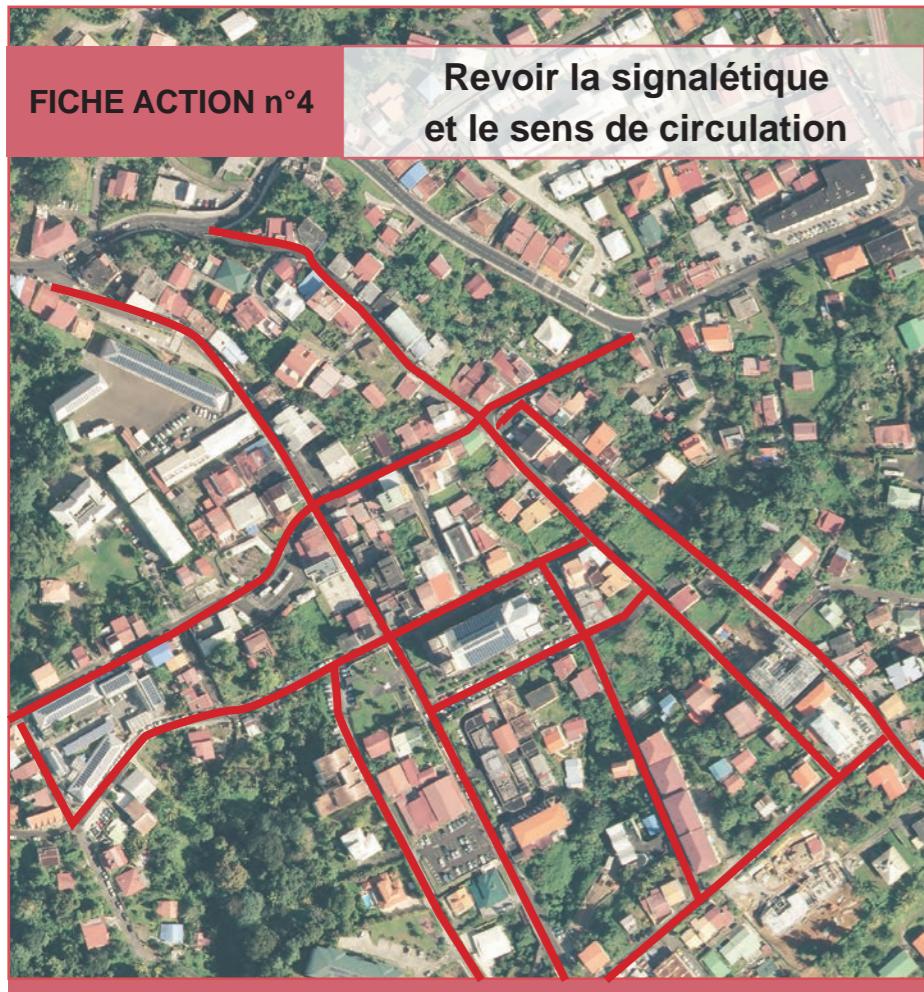


Une rampe stylisée en bois et métal proposant un cheminement qui serpente dans un jardin végétalisé (Saint-Nabord, 88)



L'accessibilité comme opportunité pour améliorer le cadre de vie et la qualité esthétique des aménagements. (Source : CEREMA, Coeurs de villes et de villages accessibles à tous)

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours



Contexte - Problématiques - Enjeux

Aujourd'hui la circulation motorisée dans le centre-bourg de Saint-Joseph est très peu intuitive. Le parcours vers la sortie de bourg est déstabilisant.

En outre, le manque de hiérarchisation du réseau routier ne facilite pas la compréhension de l'organisation du cœur de ville. Enfin, l'emplacement des poches de parking mériterait une signalétique en amont du parcours des visiteurs.

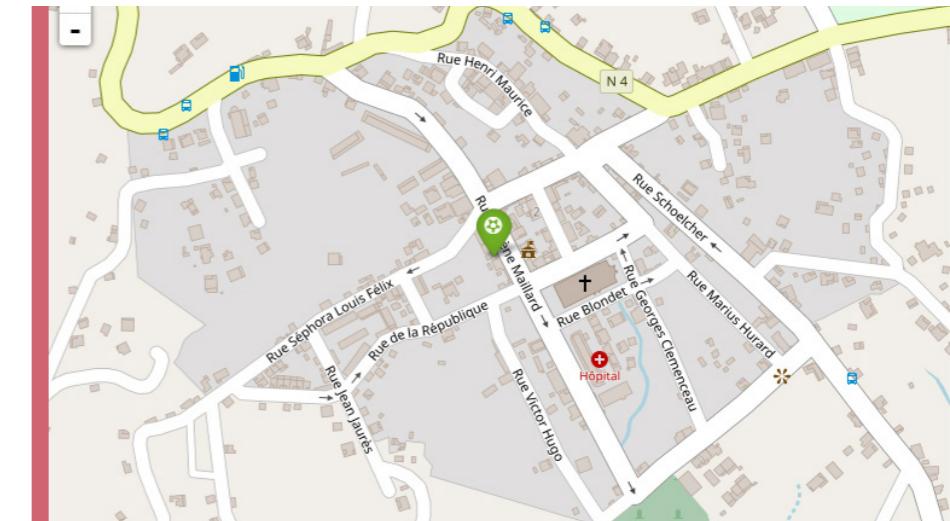
TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Faciliter la compréhension du parcours motorisé dans l'ensemble du bourg ;
- Mettre en cohérence l'organisation générale de la circulation et du stationnement en cœur de ville avec la politique résidentielle, commerciale et touristique ;
- Optimiser la place de la voiture dans le centre-bourg ;
- Apaiser les circulations motorisées pour conforter la dynamisation du centre.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Mettre en place un plan de circulation efficace et lisible ;
- Transformer la rue E. Maillard en véritable boulevard urbain ;
- Créer des places de stationnement à rotation rapide dans le cœur économique (disque bleu, ...) ;
- Développer une signalétique indiquant les temps de parcours piétons (cf. fiche action 6.6) et les distances jusqu'aux diverses poches de stationnement.
- Mener des études en amont, pour l'analyse des données techniques : comptages routiers, vitesses pratiquées, enquête origine-destination, accidentologie; études des documents de planification, réalisation d'entretiens, observations in-situ...



Principes de l'action - Recommandations

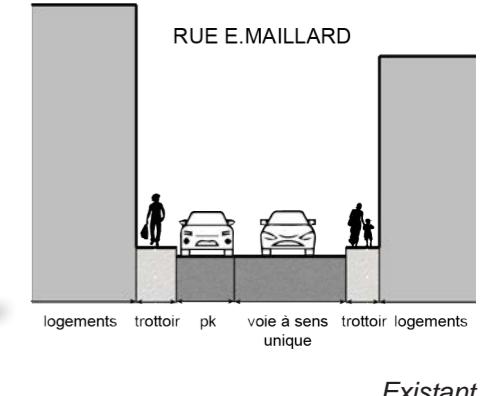
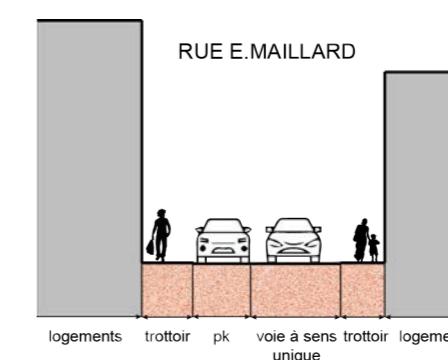
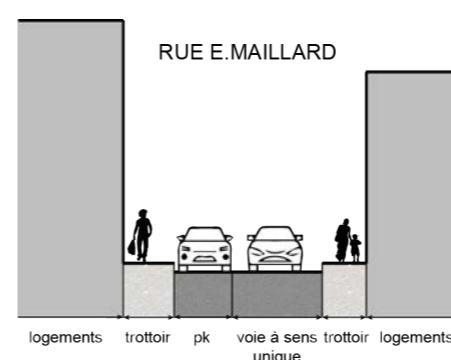
- Proposer des zones de stationnement selon la fréquentation et les usages (riverains, employés, visiteurs, jours de manifestation) en privilégiant plusieurs zones de stationnement périphériques pour les visiteurs et les personnes travaillant dans le centre-bourg ;
- Penser à l'accès, aux livraisons des commerces et aux besoins de stationnement (jours de marchés, stationnement des commerçants non sédentaires et de la clientèle, etc) ;
- Privilégier des espaces partagés sans différenciation altimétrique « trottoirs/chaussée » dans le cœur économique du bourg ;
- Minimiser l'emprise circulable afin de réduire la vitesse et de redonner une place confortable aux piétons.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
<ul style="list-style-type: none"> Ville CTM (Rue E. Maillard) 		<ul style="list-style-type: none"> Etat (FNADT/ DTER) CACEM 	CEREMA	<ul style="list-style-type: none"> Etat (FNADT/ DTER) CACEM 	

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°4

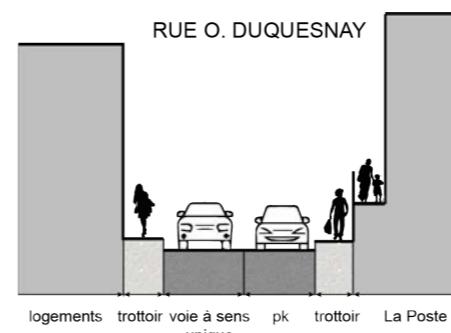
Revoir la signalétique et le sens de circulation



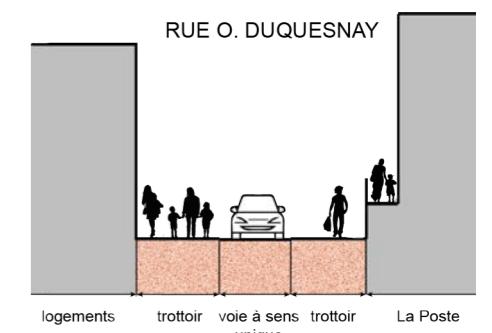
Réduction de la largeur de la voie de circulation

Création d'un plateau trottoir-voie

Espace de végétalisation



Existant



Réduction de la largeur de la voie de circulation

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°5

Aménager une 2e sortie de bourg vers Belle-Etoile

Diagnostic en images



Vue sur le carrefour où débouche la 2e sortie du bourg (sur la gauche)



Voie prévue pour réaliser la 2e sortie du bourg



2e sortie du bourg débouchant sur Belle-Etoile - Chemin Long Bois 1



Vue sur la 2e sortie au niveau du bourg

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours



TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : moyen et long terme

Objectifs visés et résultats attendus

- Faciliter la circulation et renforcer le lien avec le secteur Belle-Étoile afin de chercher une complémentarité d'usages entre les deux centralités par la rue des Frères Bidard.



Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Réaliser les études de faisabilité ;
- Réaliser les démarches pour maîtriser le foncier nécessaire ;
- Lancer la consultation pour les travaux.

Principes de l'action - Recommandations

Il s'agit d'aménager la voie communale existante de la rue des Frères Bidard, afin de faciliter et fluidifier les mobilités. Cette option nouvelle proposée aux usagers permettra de faire profiter le bourg historique de l'affluence du secteur Belle-Étoile.

Contexte - Problématiques - Enjeux

Topographie, signalétique, sens de circulation, la mobilité au sein du bourg n'est pas intuitive. Les circulations sont d'autant plus problématiques qu'une seule entrée et une seule sortie sont signalées.

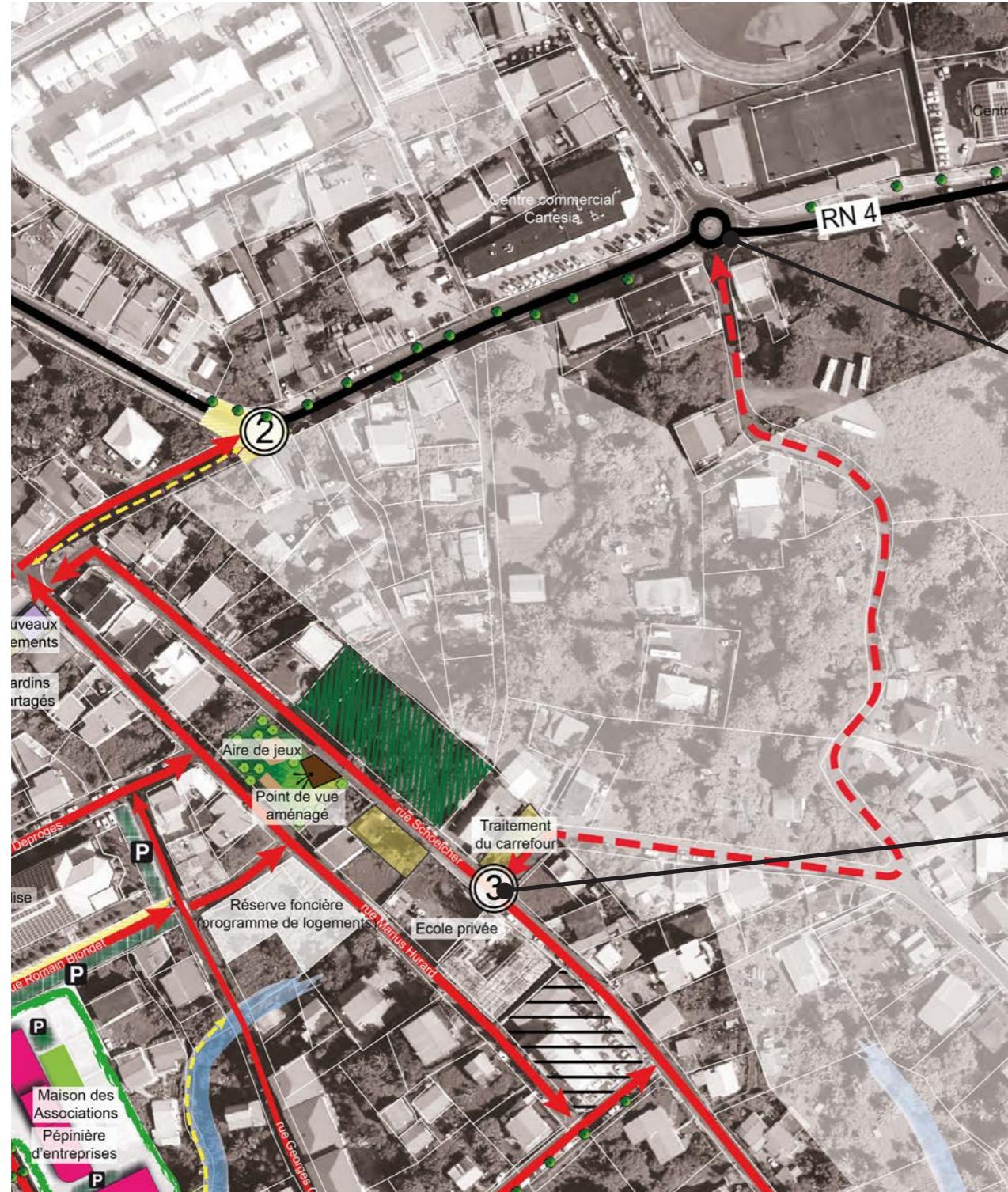
De plus, la sortie de bourg débouche sur un carrefour difficile sur la RN4, tant pour les automobilistes que pour les piétons. Accéder, circuler et sortir du bourg devient complexe pour un usager non habitué. Une alternative existe au niveau de la rue des Frères Bigard, qui a l'avantage de relier le bourg historique au secteur Belle-Étoile.

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville	Prestataire extérieur	<ul style="list-style-type: none">Etat (FEDER)DAC (assistance technique sur les aspects architecturaux et urbanisme)CTMCACEMAFD (Appui AMO et/ ou prêt)	<ul style="list-style-type: none">CTM (service routier)DEAL	<ul style="list-style-type: none">Fonds européens (FEDER)CTMCACEMEtat (FNADT/ DETR)	Etude de faisabilité : 100 000€

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°5

Aménager une 2e sortie de bourg vers Belle-Etoile



Extrait du plan guide, centré sur le projet de 2e sortie du bourg vers Belle-Etoile



Photo aérienne sur le bourg historique et Belle-Etoile au second plan (source ADDUAM)

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°6

Faciliter les déplacements piétons

Diagnostic en images



Sortie de bourg sans trottoir



Rue au fort dénivelé, avec des marches au niveau des trottoirs



Rue de La Poste avec de nombreux changements de hauteur de trottoir



Rue de l'église

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours



Contexte - Problématiques - Enjeux

De nombreuses communes périurbaines ont connu une urbanisation où prédomine le «tout voiture» au détriment d'aménagement d'espaces publics de qualité, privilégiant le piéton. Si l'usage de la voiture individuelle reste important pour des ménages s'installant en communes périurbaines éloignées de leur lieu de travail, ces derniers expriment l'envie de se déplacer à pied lorsqu'ils restent chez eux.

«La préoccupation de qualité de vie du piéton doit permettre à celui-ci de circuler :

- dans un cadre agréable,
- en sécurité,
- sans rencontrer d'obstacles,
- et de traverser tranquillement,
- tout en étant éclairé et guidé.» (Source : *Le confort du piéton, RM Antony, urbaniste en chef de l'Etat*)

Le bourg de Saint-Joseph a le mérite de posséder des trottoirs, de largeur correcte, (mais pas forcément aux normes) sur les axes principaux. Le problème majeur réside dans la gestion de la topographie et de l'accessibilité des commerces aux PMR notamment.

TEMPORALITÉ DE RÉALISATION : court et moyen termes

Objectifs visés et résultats attendus

- Aménager un environnement favorable au développement de la marche à pied dans le bourg et sécuriser les déplacements piétons à partir des lieux de stationnement jusqu'aux commerces et aux lieux emblématiques du bourg ;
- Faciliter l'accessibilité du cœur de bourg en proposant des itinéraires fonctionnels, et de qualité invitant à la découverte du patrimoine qui traverserait les espaces publics emblématiques et différentes ambiances paysagères ;
- Renforcer l'identité du centre bourg dès les entrées et tout au long de sa traversée ;
- Obtenir des espaces conformes aux règles d'accessibilité en vigueur notamment concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Étapes - Modalités de mise en oeuvre

- Établir un schéma global de circulation piétonne du bourg permettant de visualiser le parcours piéton dans son ensemble (en régie ou avec un MOE), en lien avec l'aménagement global du bourg (création de plateau surélevé, suppression de places de stationnement, ...)
- Lister l'ensemble des travaux en fonction de leur typologie ;
- Évaluer l'enveloppe budgétaire et l'ordre de priorité des travaux ;
- Réaliser des études complémentaires au besoin (étude de sol par exemple) ;
- Réaliser les travaux (en régie ou avec une entreprise spécialisée).



Principes de l'action - Recommandations

- Utilisation de revêtement de qualité, avec de préférence des matériaux de provenance locale ;
- Utilisation d'un mobilier urbain de qualité, en lien avec l'image de la commune ;
- Veiller à la richesse des espaces piétons grâce au végétal (essences locales) : écran visuel, ombrage, oxygénation de l'air... ;
- Penser à la mise à distance de l'automobile ;
- Largeur de trottoir réglementaire : 1.40m libre de tout obstacle (1.20m toléré ponctuellement) ;
- Mise en place un éclairage nocturne ;
- Établissement d'un plan piéton (lisibilité des itinéraires, temps de déplacement).

Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Partenaires à associer	Acteurs possibles	Financements possibles	Estimation financière
Ville		DEAL	<ul style="list-style-type: none"> • CACEM (Schéma directeur de mobilité active en cours de réalisation) • Associations PMR et personnes âgées • Riverains • Ecoles • Commerçants 	Plan «Vélo et mobilités actives»	

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°6

Faciliter les déplacements piétons

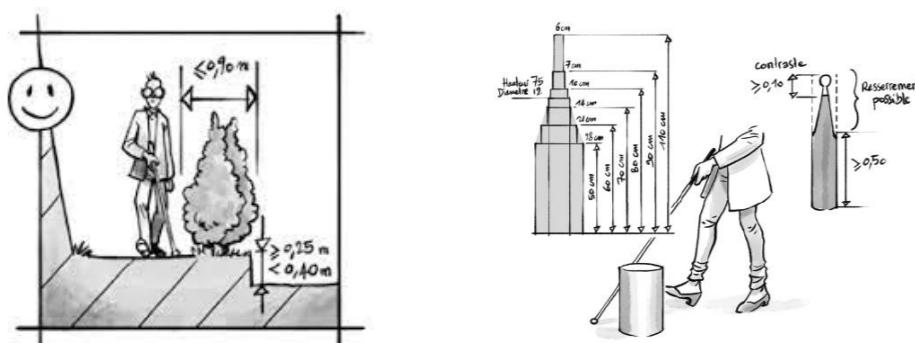


Les traversées piétonnes sur la N7 sont détectables et repérables. Par ailleurs, la municipalité n'hésite pas à supprimer l'espace dédié au stationnement pour le transformer en cheminement confortable pour les piétons et les cycles. (Tain-l'Hermitage, 26)

Dispositions relatives aux cheminements extérieurs
(extrait du Guide illustré : Accessibilité des établissements recevant du public et installations ouvertes au public existants)



Quelques recommandations sur la largeur des cheminements



Quelques recommandations sur les dispositifs permettant d'éviter le risque de chute (rupture de niveau de plus de 40cm)



L'utilisation de ce type de signalétique facilite l'orientation des personnes atteintes d'une déficience cognitive ou mentale, des personnes étrangères, etc. Des indications de distance-temps complètent l'information pour favoriser le déplacement piéton.
(La Couarde-sur-Mer, 17)



Une signalétique lisible et contrastée a été mise en place, conforme à la réglementation accessibilité voirie et en lien avec les obligations de la véloroute «La Loire à Vélo» et du label Petite Cité de Caractère® (Savennières, 49)



Signalisation urbaine pour piétons (Fort-de-France)

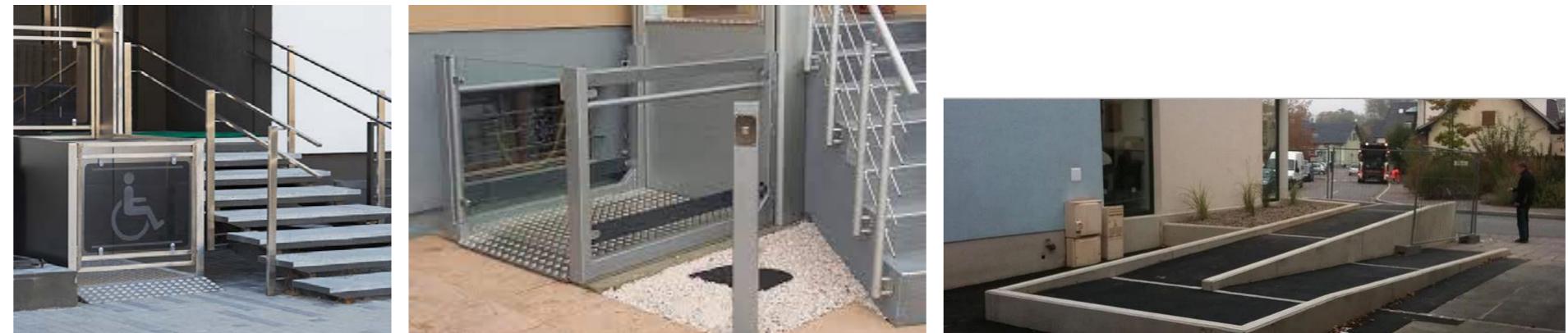
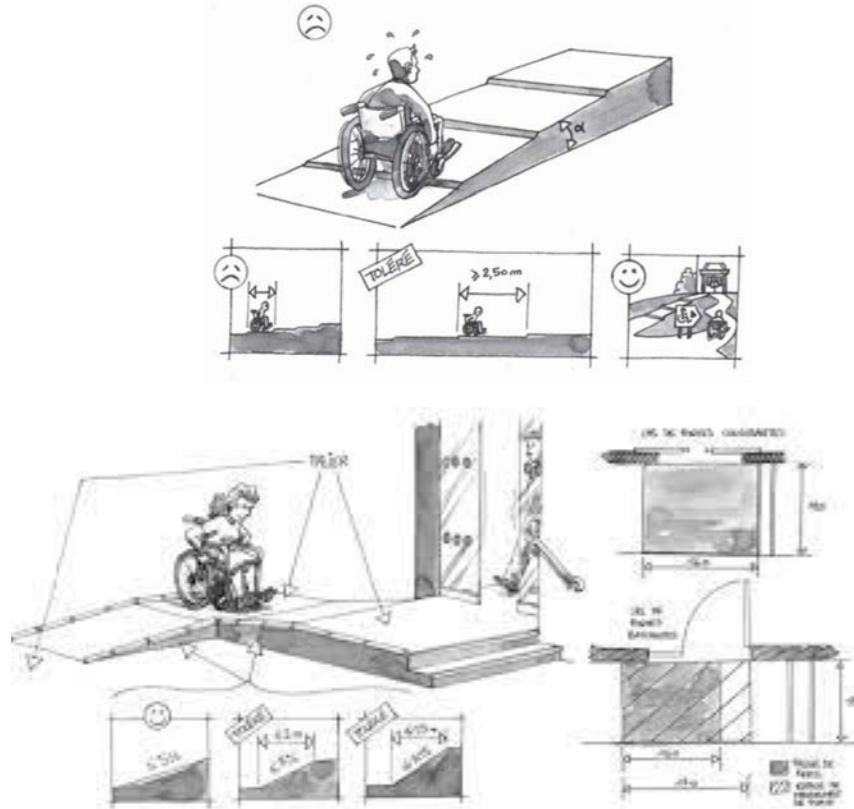
AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°6

Faciliter les déplacements piétons

Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

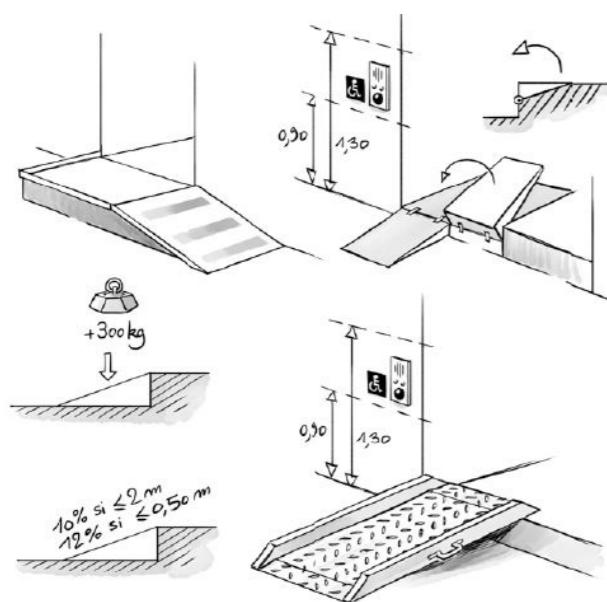
(extrait du Guide illustré : Accessibilité des établissements recevant du public et installations ouvertes au public existants)



Quelques exemples de mises aux normes des accès aux établissements recevant du public

Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou installation

(extrait du Guide illustré : Accessibilité des établissements recevant du public et installations ouvertes au public existants)



Exemple de traitement des différences de niveau entre trottoir et accès au commerce
(Le Saint-Esprit)



L'entrée historique de l'église rendue accessible via une rampe
(Savennières, 49)

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°6

Faciliter les déplacements piétons



Des commerces rendus accessibles

Les commerces ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite par un rattrapage des seuils ou par des rampes. Dans le cas où le manque de place n'a pas permis de réaliser des rampes, les commerces concernés se sont alors équipés de rampes amovibles avec une sonnette à hauteur des personnes en fauteuil roulant.

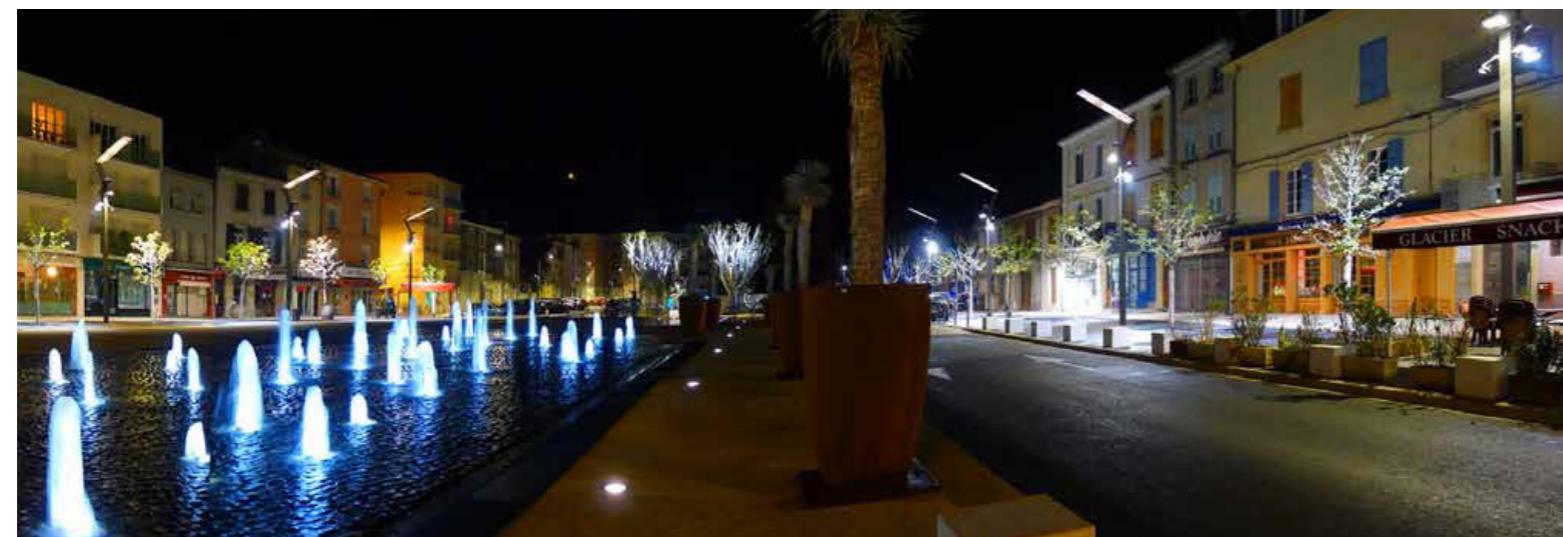
(Tain-l'Hermitage, 26)



Gestion topographie, accessibilité commerces (Sauve, 30)



Le réaménagement de la place de la mairie et la réorganisation du stationnement (Bozouls, 12)



Une mise en valeur par l'éclairage

Une série de grands mâts concentrant les différents luminaires assurent un éclairage fonctionnel et d'ambiance. Le travail sur la lumière a abouti à un compromis entre le maintien d'un cheminement suffisamment éclairé pour le confort de tous, notamment des personnes malvoyantes, et un éclairage de mise en valeur avec plus de pénombre au centre de la place. Le fond de place dédié au stationnement a été traité par une lumière colorée.

(Tain-l'Hermitage, 26)



Eclairage du parcours piéton (Millau; Source FluxLighting)

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°6

Faciliter les déplacements piétons



Sortie du bourg, rue Orbassan Thaly : AVANT



Sortie du bourg, rue Orbassan Thaly : APRÈS (photomontage ADDUAM)



Rue Osman Duquesnay : AVANT



Rue Osman Duquesnay : APRÈS (photomontage ADDUAM)

AXE 6 : Accompagner les mobilités et le repérage dans les parcours

FICHE ACTION n°6

Faciliter les déplacements piétons



Rue Orbassan Thaly: AVANT



Sortie du bourg, rue Orbassan Thaly : AVANT



Rue Orbassan Thaly: APRÈS (photomontage ADDUAM)



Sortie du bourg, rue Orbassan Thaly : APRÈS (photomontage ADDUAM)

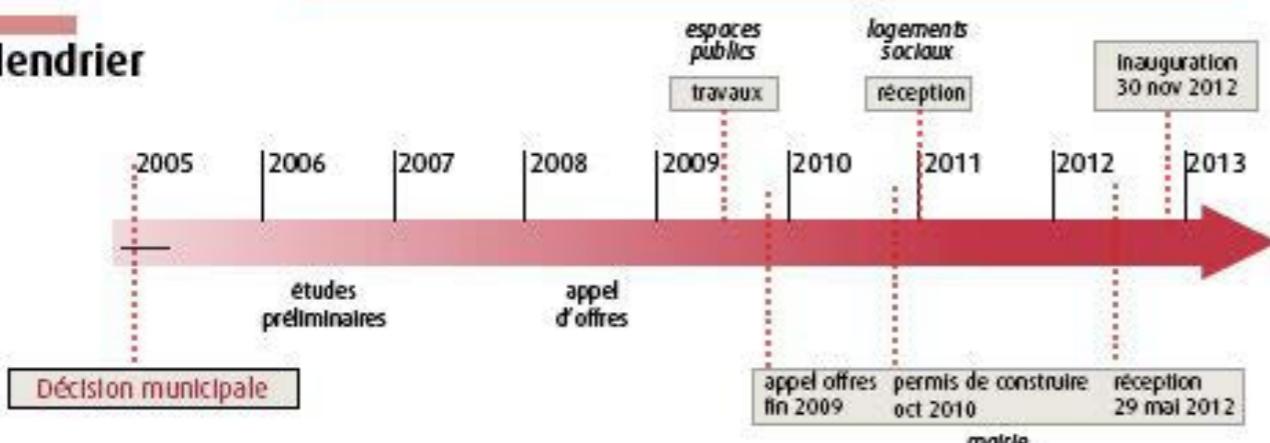
QUELQUES DONNÉES CLÉS : exemples de budget et de calendrier des travaux

Données clés

Maître d'ouvrage: commune de Genilac
Maître d'œuvre: JNC Sud
Assistance maître d'ouvrage: Société d'équipement et de développement de la Loire (SEDL)
Surface totale de l'opération: 6 000 m² (zone de l'opération, bâtiments indus)
Eléments de programme: construction de la mairie et de 35 logements (dont 8 logements sociaux et 2 en location-accession à la propriété) et aménagement des espaces publics associés
Financement:

- espaces publics : 1,60 M€ HT;
- mairie : 1,80 M€ HT (subvention Etat: 206 000 € et subvention CG42: 108 000 €).

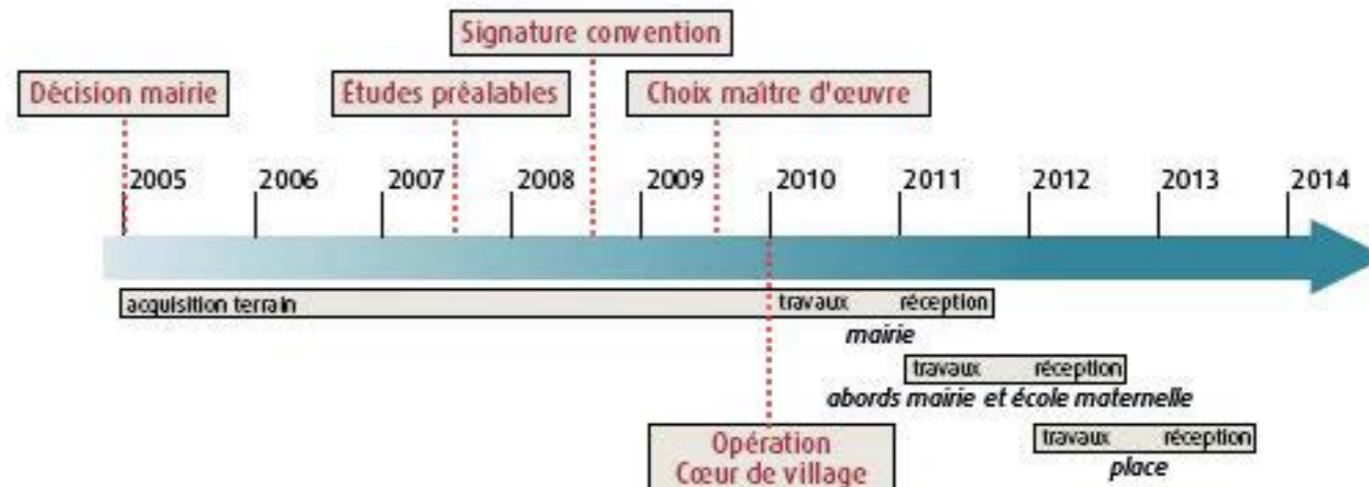
Calendrier



Données clés

Maître d'ouvrage: commune de Virey-le-Grand
Assistance à maîtrise d'ouvrage: CAUE 71
Maître d'œuvre: Vincent Mayot-Toussaint paysagistes (place), Nicolas Capillon, architecte à l'agence « Atelier Calc » (mairie)
Surface espace public aménagé: 9 000 m²
Eléments de programme: restructuration des équipements publics (construction d'une nouvelle mairie, réaménagement des écoles) autour d'une place centrale (cheminements, lieux de détente, stationnements)
Equipements publics à proximité: église, commerces en location, poste, cabinet infirmier, cantine, salle des fêtes, maison des associations, bibliothèque
Coût de l'opération d'aménagement: 650 k€ HT
Coût de l'opération au m²: 72 € HT (en 2013)

Calendrier



Données clés

Maître d'ouvrage: **commune de Savennières**

Maître d'œuvre: **M. Charneau**, architecte conseil et **Pragma Ingénierie**

Éléments de programme:

aménagement du parvis et des abords de l'église (environ 1 500 m² d'espaces publics), **mise en accessibilité de la mairie, de l'église, du café-restaurant-poste, du point tourisme et des toilettes publiques**

Équipements publics à proximité:

l'école, un jardin public, l'ancienne poste, le presbytère-bibliothèque et l'épicerie coopérative bio et locale (installée en 2007 dans un bâtiment communal, en bas du centre-bourg et accessible)

Autres opérations à signaler:

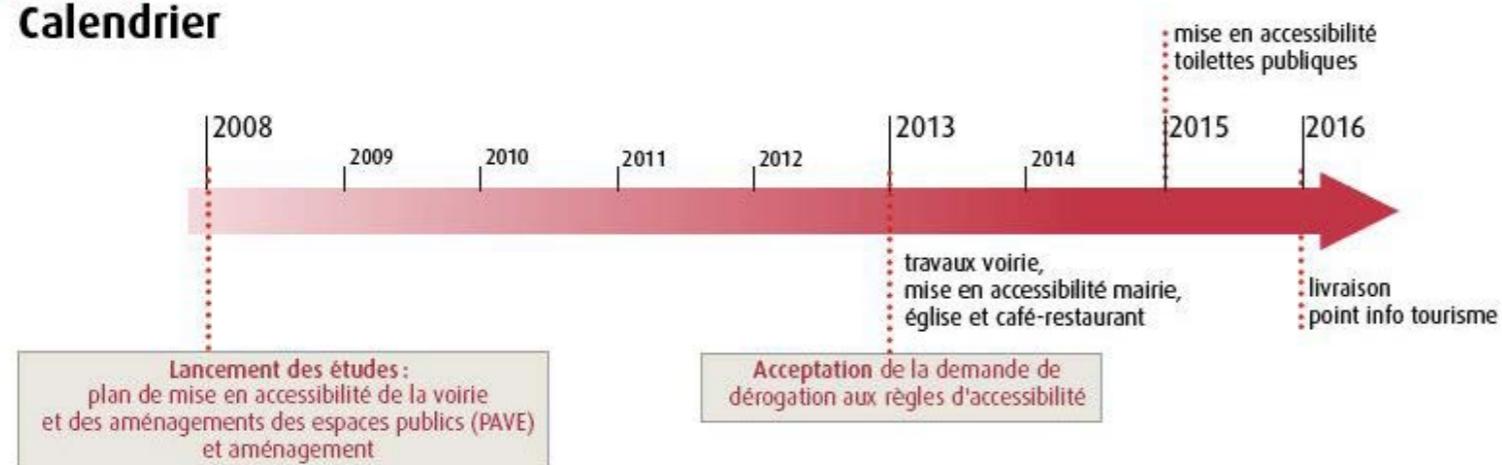
aménagement d'une zone de rencontre avec cheminements piétons et création de la véloroute « La Loire à Vélo »

Coût de l'opération d'aménagement:

- **300 000 €** pour la déviation (prise en charge à 50 % par le conseil départemental);
- **800 000 €** pour la requalification et la mise en accessibilité du cœur de bourg: voirie, réseaux, place (aide de 130 000 € de la dotation d'équipement des territoires ruraux) dont **200 000 €** pour les revêtements de sol;
- **350 000 €** pour l'acquisition et mise en accessibilité du café-restaurant (aide du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce, FISAC);
- **20 000 €** pour la mise en accessibilité des toilettes publiques;
- **80 000 €** pour la mise en accessibilité du point info tourisme.

Soit plus de **1,5 million d'euros** de travaux (sachant que la commune a une capacité d'autofinancement annuelle de 150 000 €)

Calendrier



PALETTE VÉGÉTALE PRÉCONISÉE



Acalypha hispida



Acalypha wilkesiana



Acalypha wilkesiana



begonia-cucullata-visoflora



Bois patate - Calliandra tergemina
© C. Delnante - DEAL Martinique



Codiaeum variegatum pictum



Codiaeum variegatum pictum



Codiaeum variegatum pictum



Codiaeum variegatum pictum



Fleurit-noel - Euphorbia leucophala



Neige -Breynia disticha 'Roseo picta ou 'purpurea'



Pagode - Clerodendrum paniculatum
©www.GrowerJim.blogspot.com



Pagode - Clerodendrum paniculatum
JM SIMONNET



Polyscias filicifolia



Polyscias fruticosa



Polyscias Roble



Polyscias Guilfoylei



Palmier bambou- Chamaedorea Seifrizii



Palmier de Mac Arthur - Ptychosperma macathurrii



Palmier de montagne nain- Chamaedorea Elegans



Palmier microcarpum- Ptychosperma microcarpum



Palmier multipliant- Dypsis lutescens



Ti-baume - croton flavens



Ti-baume noir - croton astroites



Vétiver - cymbopogon citratus

Étude réalisée dans le cadre du Programme Partenarial 2021

Financements spécifiques:



Document réalisé sous la direction de :
Joëlle TAÏLAMÉ

Chefs de projet :
Christophe DENISE
Vanessa LIBEROS

Équipe projet :
Vanessa LIBEROS
Anne PETERMANN
Laury NERET
Maylis DOUTRELOUX

Collaborateur :
Claire MAURICE-MADELON

Photos non créditées : photothèque ADDUAM, Ecotones

ADDUAM 3 RUE SCHOELCHER
97200 FORT-DE-FRANCE
T. +596 71 79 77
F. +596 72 59 27
www.aduam.com